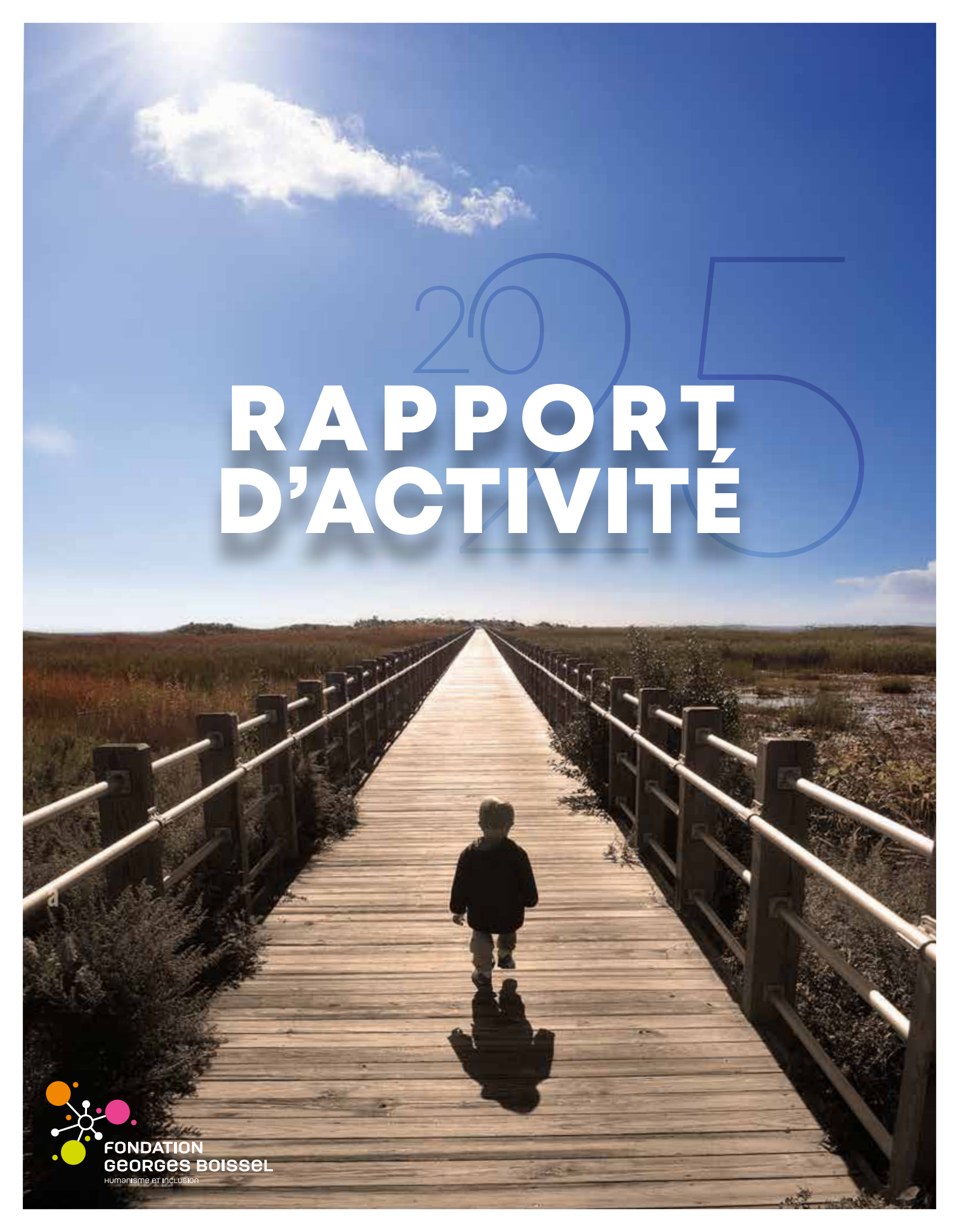




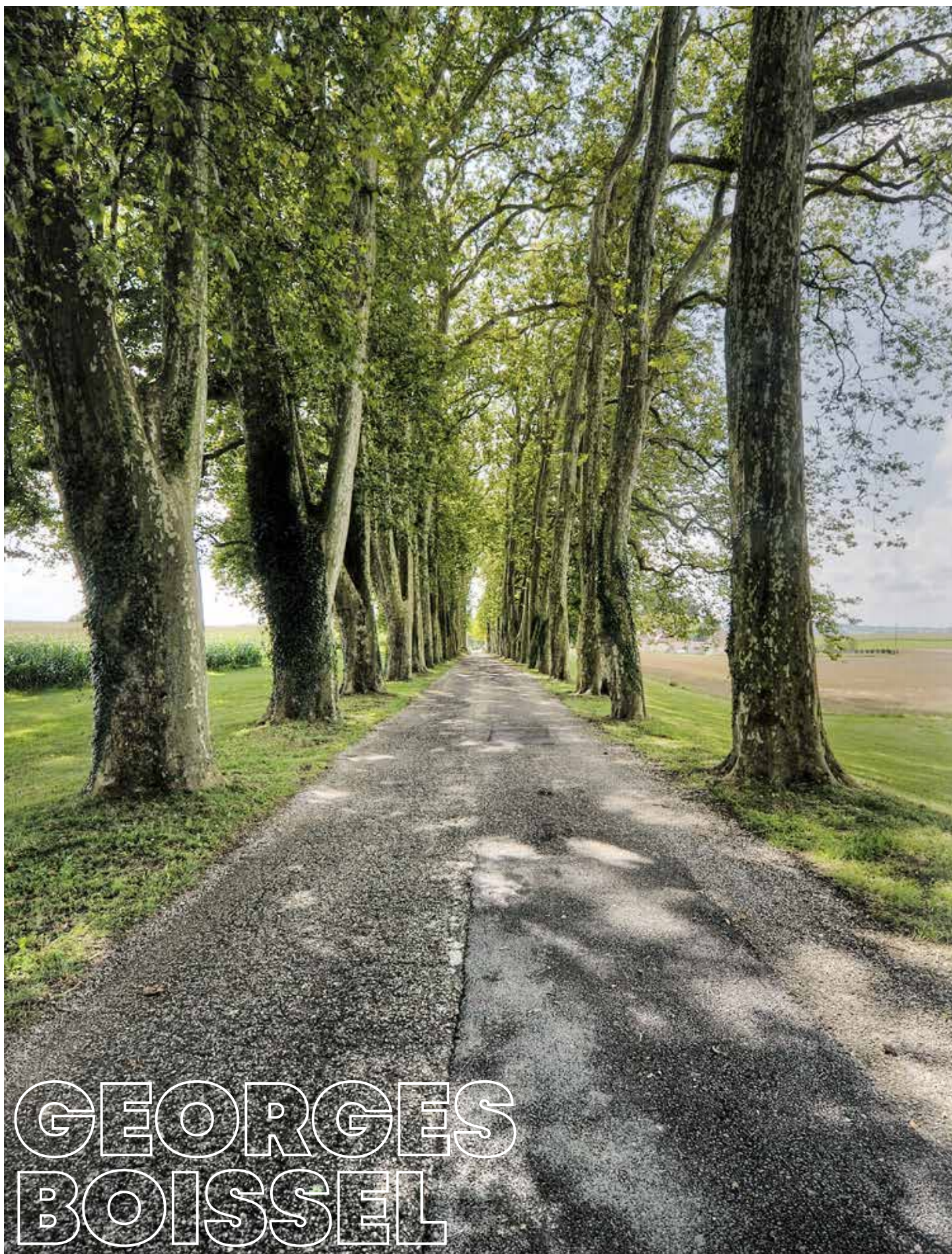
2015 RAPPORT D'ACTIVITÉ



**FONDATION
GEORGES BOISSEL**
Humanisme et Inclusion

2015 RAPPORT D'ACTIVITÉ





GEORGES
BOISSEL

FONDATION **GEORGES BOISSEL**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Message de la Présidente & la Déléguée Générale	6
--	---

LA FONDATION

Pourquoi une Fondation	10
La Fondation en Histoire	12
Une Gouvernance	14
Une Devise, Humanisme & Inclusion	16

LES FONCTIONS SUPPORTS

Direction de la Communication	20
Direction Administrative et Financière	24
Direction du Système d'Information et de l'Organisation	44
Direction des Ressources Humaines et de la formation	50
Direction de la Qualité et Gestion des Risques	58
Direction de la Transition Écologique	62

LES ÉTABLISSEMENTS

Etablissement Santé Mentale Portes de l'Isère	68
Etablissement M.A.S. Saint-Clair	82
Etablissement Temps Forts	86
Etablissement Pluri-elles	88
Etablissement Service Intégré d'Accueil et d'Orientation	92
Etablissement Accompagnement Logement Portes des Alpes	98
Etablissement Écuries Saint-Clair	102
Etablissement Graines d'Insertion	106
Etablissement La Roseraie	110
Etablissement La Blanchisserie	114
Etablissement Régali'	116

GLOSSAIRE

Acronymes & définitions	122
--------------------------------	-----

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE & LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



Joëlle HUILLIER



Heidi GIOVACCHINI

Il est des années que l'on traverse... Et il est des années qui nous traversent.

L'année 2025 appartient sans doute à cette seconde catégorie. Non pas une simple séquence dans la continuité du temps, mais un moment où les lignes se déplacent, où les certitudes se fissurent, où les équilibres anciens cessent de tenir sans que les nouveaux soient encore stabilisés.

Depuis plusieurs années déjà, nous faisons l'expérience d'un monde qui se complexifie : crises sanitaires, tensions géopolitiques, fragilités démocratiques, dérèglements climatiques, pénuries inattendues dans des sociétés que l'on croyait installées dans l'abondance. Ce que nous pensions improbable est devenu ordinaire. Ce que nous pensions extérieur est devenu proche. Nous avons appris, parfois durement, que l'histoire ne se déroule pas de manière linéaire. Qu'elle bifurque. Qu'elle rompt. Et qu'elle nous oblige, collectivement, à revoir nos manières de comprendre, d'agir et de prendre soin.

Dans ce contexte, la Fondation Georges BOISSEL n'est pas un observateur extérieur. Elle est au cœur de ces transformations, parce qu'elle agit là où les vulnérabilités se concentrent, là où les fractures sociales et psychiques deviennent visibles, là où la complexité du monde s'incarne dans des parcours de vie.

L'année 2025 aura été, pour notre Fondation, une année de travail intense, d'engagement constant, mais aussi de clarification. Clarification de notre rôle. Clarification de nos organisations. Clarification, surtout, de ce qui fait notre raison d'être. Car si l'environnement se complexifie, notre mission, elle, demeure profondément stable : prendre soin des personnes les plus fragiles, et soutenir celles et ceux qui prennent soin. Cette stabilité n'est pas une rigidité. Elle est un point d'ancrage. Autour de cet ancrage, tout évolue. Nos activités se sont développées, **avec 12 établissements, près de 1 000 professionnels, et environ 15 000 personnes accompagnées.** Nos responsabilités se sont élargies, notamment avec la reprise de la pédopsychiatrie sur le territoire de Bourgoin-Jallieu, qui ouvre des perspectives nouvelles en matière de continuité des parcours et de coopération entre les âges de la vie. Nos métiers, eux aussi, se transforment. L'accompagnement social, l'insertion par le travail, la psychiatrie, la prévention : autant de champs qui ne peuvent plus être pensés isolément, mais dans leurs interdépendances.

C'est sans doute là l'un des enseignements majeurs de cette année : nous ne pouvons plus séparer ce qui est lié. Le social et le sanitaire. Le logement et la santé. Le travail et la dignité. Le soin et l'environnement. Penser en silo reviendrait à simplifier le réel au point de le rendre inopérant. **C'est pourquoi la Fondation a engagé en 2025 plusieurs dynamiques structurantes.**

D'abord, une réflexion approfondie sur ses organisations, notamment dans le champ social, afin de mieux articuler des métiers différents mais complémentaires, et de consolider des modèles économiques encore fragiles. Ensuite, un investissement assumé dans son système d'information, non par goût de la technologie, mais par exigence de sécurité, de continuité et de qualité du service rendu.

Enfin, et peut-être surtout, un engagement clair dans la transition écologique, non comme un supplément d'âme, mais comme une condition de durabilité de nos missions. Car le changement climatique n'est pas un sujet parmi d'autres. Il reconfigure déjà les conditions dans lesquelles nous soignons, accompagnons et travaillons. Il affecte directement la santé mentale des populations. Il nous oblige à penser autrement nos organisations. **Dans ce contexte, la notion de robustesse s'est imposée à nous.**

Être robuste, ce n'est pas être performant au sens classique du terme. Ce n'est pas optimiser à court terme dans un environnement supposé stable. C'est être capable de tenir dans l'incertitude, d'absorber les chocs, de s'adapter sans se dénaturer. La robustesse suppose de renoncer à certaines illusions de maîtrise. Mais elle ouvre un espace plus fécond : celui de la soutenabilité, de la coopération et du lien au vivant. C'est dans cet esprit également que nous abordons les transformations liées à l'intelligence artificielle. Ni fascination, ni rejet. Mais une vigilance éthique et une exigence de sens. Car aucune technologie ne pourra remplacer ce qui constitue le cœur de nos métiers : **la relation humaine, l'alliance thérapeutique, la présence à l'autre.**

L'année 2025 aura aussi été marquée par une reconnaissance accrue de la santé mentale comme enjeu majeur de société. Ce que nous portons depuis longtemps est désormais davantage visible. Mais cette reconnaissance reste incomplète. Les besoins explosent, en particulier chez les jeunes. Les inégalités territoriales persistent. Les tensions sur les ressources humaines demeurent fortes. Nous devons donc continuer à agir, sans attendre que toutes les conditions soient réunies. Agir avec lucidité. Agir avec exigence. Agir avec humilité. Car nous savons que tout ne réussit pas. Certains projets n'aboutissent pas. Certains équilibres restent précaires. Mais agir, c'est aussi apprendre. Et apprendre est une forme de progrès.

Au-delà des projets et des chiffres, ce qui ressort de cette année, c'est la qualité de l'engagement des équipes. Un engagement souvent discret. Parfois éprouvé. Toujours essentiel. Dans un monde où les repères vacillent, cet engagement constitue une force précieuse. Il est le socle sur lequel nous pouvons continuer à construire. C'est pourquoi cet éditorial n'est pas un bilan au sens classique du terme. Il est une tentative de mise en perspective. Nous ne sommes pas simplement en train de gérer une organisation. Nous participons, à notre échelle, à une transformation plus large : celle des manières de prendre soin dans un monde incertain. Cela suppose de penser autrement. D'accepter la complexité. De relier ce qui était séparé. Et de faire, malgré tout, le choix de l'espérance. Non pas une espérance naïve, qui ignorerait les difficultés. Mais une espérance lucide, qui naît de l'action, du collectif et du sens donné à ce que nous faisons. La Fondation Georges BOISSEL entre ainsi dans une nouvelle étape de son histoire.

Une étape qui ne sera pas simple. Mais qui est porteuse de possibilités. À condition de continuer à faire ce que nous avons commencé : **observer, comprendre, relier, agir et, surtout, continuer à prendre soin.**

Bonne lecture !



Joëlle HUILLIER
PRÉSIDENTE



Heidi GIOVACCHINI
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



FONDATION
GEORGES
BOISSEL

FONDATION **GEORGES BOISSEL**

CHAPITRE 01

Pourquoi une Fondation	10
Une Fondation en Histoire	12
Une Gouvernance	14
Une devise, Humanisme & Inclusion	16

POURQUOI UNE FONDATION

Les origines...

Un peu d'histoire

Si les fondations existent depuis le Moyen Âge, elles ont connu une forte baisse d'intérêt sous les règnes de Louis XIV et Louis XV, et ont même disparu le 14 juin 1791 avec la loi Le Chapelier.

Cette loi, instaurée sous la Révolution Française, visait à affranchir les groupes de pression en interdisant de fait les associations d'ouvriers, les syndicats et autres revendications collectives. L'interdiction de tout groupement professionnel élimina également les Gens de métier : Guildes, Corporations, Confréries et Fondations. Cette loi avait pour objectif de donner à l'État le monopole sur les activités d'intérêt général.



Cependant, au début du XIXe siècle, la situation évolua, permettant à nouveau la création d'associations, de corporations et de fondations. Il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle, dans les années 1960, pour que l'État, sous l'impulsion du général de Gaulle et d'André Malraux, décide de développer le mécénat et crée la Fondation de France en 1969. **C'est le 30 juillet 1970 que la Fondation Georges BOISSEL fut créée avec le statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique.** Presque

vingt ans s'écoulèrent avant que, le 23 juillet 1987, une fondation devienne un statut à part entière et entre dans le champ législatif.

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat conféra un dispositif fiscal spécifique aux dons, permettant aux entreprises et aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le montant du don. Les modalités furent révisées en 2019 avec la loi Aillagon.

Que fait une fondation ?

Le vivre-ensemble est une question essentielle dans le contexte actuel. Nous devons changer nos modes de production et de consommation, et, de toute évidence, aucun acteur ne peut, à lui seul, résoudre les problèmes de notre siècle.

Le secteur privé est indispensable à la création de richesses et d'emplois, mais il peut être limité par des intérêts particuliers à court terme qui ne correspondent pas toujours à l'intérêt général. C'est pourquoi d'autres manières d'œuvrer sont primordiales pour répondre aux besoins de la société.

Les fondations font partie de cette réponse. Elles préfigurent cette recherche d'utilité sociale. Fer de lance de la philanthropie à la française, elles peuvent adapter leurs actions aux différents contextes qui se présentent. Aujourd'hui, les fondations se mobilisent pour des sujets aussi vastes et complexes que les guerres, la santé, le climat, la précarité, la culture, l'art ou le social. Charnières entre le secteur privé et l'intérêt général, les fondations jouent un rôle crucial dans une société de plus en plus complexe où se mêlent inégalités sociales, crise écologique et dérives identitaires. Elles sont une expression de la société civile et, sans se substituer à l'État, elles apportent une action complémentaire, avec un

attachement à un territoire et à une grande cause. Par leur engagement, les fondations incarnent l'intérêt général et contribuent à la cohésion de la société en recherchant le vivre-ensemble.

Qu'est-ce qu'une FRUP ?

Une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) joue un rôle significatif dans l'avancement des causes d'intérêt général.

Une FRUP est créée par décret, sur avis du Conseil d'État, après autorisation du ministère de l'Intérieur. Bien que son statut se soit précisé au fil du temps, le principe d'une fondation, qui est l'attribution de biens, de droits ou de ressources « à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif » (article 18 de la Loi n° 87-571 du 23 juillet 1987), existe depuis bien longtemps.

Une fondation est reconnue d'utilité publique lorsque des personnes physiques ou morales décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources pour la réalisation de cette œuvre à but non lucratif et d'intérêt général. Les dons effectués par des personnes ou organismes à une fondation peuvent avoir un objectif philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou environnemental. De droit privé,

la gestion de la fondation doit être désintéressée et non lucrative. Les fondateurs doivent être minoritaires au Conseil d'Administration, et l'État doit y être représenté.

Opératrice & gestionnaire

Les fondations opératrices et gestionnaires, comme la Fondation Georges BOISSEL, occupent une place centrale dans l'économie sociale et solidaire française. Avec environ 660 fondations reconnues d'utilité publique recensées en France, ce statut exigeant reste minoritaire en nombre mais représente un poids économique considérable : les FRUP concentrent à elles seules 75 % des actifs, 83 % des ressources et 85 % des dépenses de l'ensemble du secteur philanthropique français soit environ 14,8 milliards portés par les seules FRUP. (*Baromètre Philanthropie & Société 2025 et 2026, Fondation de France.*) C'est peut-être pour cette raison que les fondations gestionnaires rencontrent des difficultés pour la collecte de fonds. Pourtant, c'est une nécessité pour améliorer les conditions de prise en charge des usagers ou mettre en place des projets innovants. En effet, pour obtenir le soutien de l'État, les fondations doivent prouver la pertinence de leurs projets.

C'est pourquoi les dons sont essentiel pour financer les nouvelles expérimentations ou affiner certains dispositifs.



LA FONDATION EN HISTOIRE

Un domaine séculaire

L'histoire de la Fondation Georges BOISSEL est celle d'un lieu, doublée de celle d'un homme généreux, visionnaire et audacieux : le pneumologue lyonnais des années 30, le Dr Georges Boissel.

En 1931, le Docteur Boissel, crée le sanatorium privé et l'ARSM (Association de Reclassement Social et Mutuel). Son objectif est la réinsertion et le rétablissement des malades de la tuberculose. Très soucieux de ses patients, il veut leur offrir un cadre de vie plus adapté. Le « bon air » du Domaine du Vion correspond en tout point à ses recherches.

Généreux, il n'hésite pas un instant à acquérir cette propriété, pour pouvoir déménager l'ensemble des patients et les installer dans ce magnifique domaine arboré qu'il baptise : « La Clinique du Vion ».

Dans l'espoir de trouver un traitement capable de soigner la tuberculose, le docteur Georges BOISSEL installe un laboratoire destiné à ses recherches. Parallèlement, son quotidien auprès des patients l'incite à prendre en compte les aspects psychologiques de la maladie. Il innove dans les soins avec une vision holistique de l'être.

Cette réflexion conjointe sur la maladie et l'individu le sensibilise très tôt à la nécessité d'innover dans

le traitement de la santé mentale. Sa réflexion l'amène à appréhender différemment la cure. Considérant le patient dans sa globalité, il associe le principe de l'ouverture et des relations avec la société comme un élément à part entière du soin. Les années passent, ses procédés s'affinent en même temps que la tuberculose disparaît.

Fort de son expérience dans l'accompagnement des patients et des besoins du bassin sanitaire, il oriente le domaine du Vion vers la psychiatrie. Le docteur Georges Boissel développe alors une approche novatrice du traitement psychiatrique avec une orientation médico-sociale. Considérant le malade comme une personne à

valoriser et à resocialiser, la Clinique du Vion contribue pleinement à la réinsertion de ses patients par des activités de travail manuel ou de loisirs. En 1970, le médecin-chercheur Georges BOISSEL, soucieux de ne pas abandonner ses patients, initie la création d'une Fondation.

Celle-ci se consacre depuis cette époque à accompagner les personnes en difficulté que ce soit par le soin, le travail ou l'hébergement.

Aujourd'hui, la Fondation Georges BOISSEL regroupe 10 établissements, sur l'ensemble du territoire isérois, spécialisés dans la santé, le social et le médico-social pour la protection et l'insertion des personnes fragiles.





Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Depuis sa création en 1970, la Fondation Georges Boissel (FRUP) joue un rôle significatif dans l'amélioration de la vie des personnes les plus vulnérables.

Spécialisée dans les domaines de la santé mentale, du handicap psychique et de l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion sociale, la Fondation a évolué au fil des années pour devenir une institution pluridisciplinaire engagée dans des missions essentielles.

La Fondation Georges Boissel est une fondation opératrice et gestionnaire

Assurant la gestion de plusieurs établissements et contribuant à être un employeur important sur son territoire. Propriétaire de son patrimoine et gestionnaire de plusieurs établissements, elle génère son financement par ses activités. Néanmoins, malgré les efforts déployés pour financer ses actions, la Fondation reste parallèlement ouverte à la collecte de fonds privés sous forme de mécénats ou de dons pour améliorer la mise en œuvre de projets innovants ou la création de

nouvelles activités.

Si l'origine de la Fondation s'est construite sur la thérapie, le soutien et l'aide aux patients touchés par la tuberculose, le déclin de cette maladie et les nouveaux besoins sociétaux ont motivé le Dr. Georges Boissel à capitaliser sur son expérience dans le domaine de l'accompagnement et du soutien pour restructurer le sanatorium en hôpital psychiatrique. Pendant de nombreuses décennies, le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) a prospéré sur son site historique, composé d'un vaste domaine de 47 hectares (le Domaine Saint-Clair), avant de rejoindre le Médipôle de Bourgoin-Jallieu en 2009.

Une Fondation en mouvement

Parallèlement à cette évolution, la Fondation Georges Boissel a poursuivi son développement en réaménageant le Domaine Saint-Clair pour donner naissance à la Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Clair, vouée à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Au fil du temps, la Fondation a évolué vers une institution pluridisciplinaire, toujours spécialisée dans les domaines de la santé mentale et du handicap psychique, mais aussi tournée vers l'accompagnement

des personnes en difficulté d'insertion sociale. Inspirée par les valeurs humanistes du Docteur Georges Boissel, la Fondation s'est engagée, en plus de la gestion d'établissements sanitaires, dans le développement d'établissements à caractère social tels que l'ALPA (Accompagnement par le Logement de la Porte des Alpes) en 2015 à Bourgoin-Jallieu, suivie par SFM, SIAO, Graines d'Insertion les années suivantes, REGAL' en 2021, l'Ecurie Saint-Clair en 2023 et La Roseraie début 2024 avec la création de La Blanchisserie.

Aujourd'hui, la Fondation Georges Boissel regroupe dix établissements spécialisés dans les domaines de la santé mentale, du handicap psychique et des personnes en difficulté d'insertion sociale. Sans oublier l'héritage du Docteur Georges Boissel, la Fondation poursuit son évolution et ses innovations en valorisant l'humain et son implication dans la société.

À travers son engagement en faveur de l'intérêt général et sa fidélité envers les principes d'humanisme et d'inclusion, la Fondation Georges Boissel est un acteur essentiel dans le champ de la santé mentale et de l'accompagnement des individus fragiles. Par ses missions, elle contribue significativement à l'amélioration de la qualité de vie de milliers de personnes au quotidien.

UNE GOUVERNANCE

Organisation et circuit de décision

Un Conseil d'Administration composé d'administrateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences à l'institution



Membre du bureau

J. HUILLIER
Présidente



Membre du bureau

D. Mulin
Vice-présidente



Membre du bureau

C. ROCHER
Trésorière



Membre du bureau

M. Coudurier
Secrétaire



Membre de droit

R.-D. BOISSON
Sous-préfet
de la Tour-du-Pin
Représentant
de l'Etat



Membre de droit

C. CHARLES
Vice-Président
du Conseil
Départemental
de l'Isère



Membre de droit

C. CIOFFI
Adjoint et
représentant
le Maire de
Bourgoin-Jallieu



Membre de droit

Dr A. GENTHON
Représentante du
Conseil
Départemental de
l'Ordre des Médecins



F. BOCHARD
Personnalité
qualifiée



M. FRESSY
Personnalité
qualifiée



T. MICHAUD
Personnalité
qualifiée



P. VANDENBERG
Personnalité
qualifiée

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont 4 membres de droit

- Un représentant de l'état (Sous-Préfet de La Tour-du-Pin)
- Un représentant du Conseil départemental de l'Isère
- Un représentant du Conseil de l'Ordre des médecins de l'Isère
- Le maire de la commune d'accueil du siège de l'établissement : Bourgoin-Jallieu

Le conseil d'administration élit pour 2 ans un bureau parmi ses membres composé de :

- Un président
- Un vice-président
- Un secrétaire
- Un trésorier

La Fondation Georges Boissel, a pour but de poursuivre toute action dans les domaines sanitaire, social et médico-social, notamment en faveur des malades psychiques, des personnes âgées, ainsi que des personnes handicapées, des femmes victimes de violence et des personnes en difficulté d'insertion sociale.

Les moyens d'action sont :

- La création, la gestion et la reprise éventuelle de tout établissement et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- La création et la gestion de tout organisme propre à promouvoir son objet dans les domaines de l'information, de la communication et de la documentation.
- La promotion et la réalisation d'actions de formation.
- L'appui matériel, technique ou moral à tout organisme poursuivant un but similaire.
- L'organisation de journées de recherche, de congrès ou de toute autre manifestation.

Nommée par le conseil d'administration, la Déléguée Générale met en œuvre les décisions et les orientations prises par le Conseil d'Administration.

La Déléguée Générale s'appuie sur les responsables des fonctions supports :

- Le Directeur de la Communication
- Le Directeur Administratif et Financier
- Le Directeur des Systèmes d'Information et de l'Organisation
- La Directrice des Ressources Humaines et de la Formation
- La Directrice de la Qualité et de la Gestion des Risques
- Le Directeur du Développement et des Partenariats
- La Directrice de la Transition Ecologique



H. GIOVACCHINI
Déléguée
Générale

Ces fonctions transversales permettent à chaque établissement, piloté par un directeur, de profiter de leur expertise sans perte d'information tout en optimisant la coordination.

Le Comité Exécutif qui comprend tous les membres de la Direction Générale ainsi que les Directeurs d'Établissements, se réunit tous les mois pour un point sur les différentes évolutions et l'organisation des missions à venir.

C. ANNEQUIN-DIGOND
Assistante de Direction

C. MERCIER
Assistante de Direction

Les fonctions supports



D. PACCARD
Directeur
de la
Communication



S. MONCHAMP
Directeur
Administratif
et Financier



M. FOURRIER
Directeur des
Systèmes d'Informations
et de l'Organisation



C. GUISLIN
Directrice des
Ressources Humaines
et de la Formation



V. LAGIER
Directrice de
la Qualité et de la
Gestion des Risques



JP. BOCQUELET
Directeur du
Développement et
des Partenariats



P. BESCH
Directrice de
la Transition
Écologique

Les établissements



H. GIOVACCHINI
Directrice
ESM Portes de l'Isère
Écuries Saint-Clair



G. LECAILLE
Directeur
MAS Saint-Clair
Temps Forts



A. SANTIN-JANIN
Directrice
Pluri-elles



N. BLANC
Directrice
SIAO Isère



F. SAVARESE
Directrice
ALPA



L. ORTOVENT
Directrice
Graines d'Insertion
La Blanchisserie
La Roseraie



J. BAÑOS
Directeur
(R)égale'

UNE DEVISE, HUMANISME & INCLUSION

Plus qu'une devise... Un engagement

Plus que jamais, notre fondation reste attachée à ses valeurs d'origine : l'humanisme et l'inclusion.

Depuis les années 1970, bien que la pratique de la psychiatrie ait évolué, le principe d'accompagner les malades dans tous les aspects de leur vie, quelle que soit leur origine sociale, est resté un élément fondamental de notre approche. Ne pas éloigner les malades de la société et viser à leur réadaptation au travail, leur réentraînement professionnel, leur rééducation éventuelle et leur rétablissement social font partie de notre ADN fondateur.

La société change, les enjeux et attentes évoluent, et notre tâche est toujours plus vaste. Cependant, l'humanisme demeure l'un des piliers de la Fondation Georges BOISSEL. Les hommes et les femmes sont au centre de nos préoccupations, en valorisant

leur bien-être et leur épanouissement tant sur le plan individuel que collectif.

De même, avec la volonté d'impliquer activement tous les individus en veillant à ce qu'aucun ne soit exclu ou marginalisé, l'inclusion fait partie du savoir-être quotidien de la Fondation Georges BOISSEL. L'idée que chaque personne a le droit fondamental d'être acceptée et respectée telle qu'elle est favorise la diversité et vise à éliminer les barrières sociales, économiques et culturelles qui peuvent entraver la pleine participation de tous les individus.

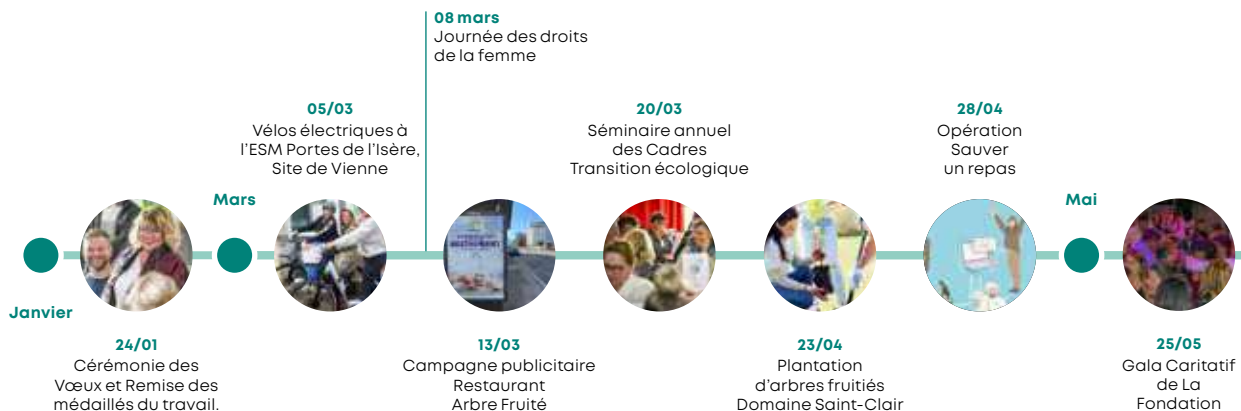
L'humanisme et l'inclusion se complètent mutuellement, car ils reconnaissent la valeur de chaque personne et promeuvent l'égalité des chances pour tous. Chaque personne mérite respect et dignité, et personne ne doit être laissé de côté. La santé

mentale est intrinsèquement liée à toutes les exclusions que nous combattons. C'est un tout, toujours conforme à nos valeurs. Que ce soit par l'accueil des femmes victimes de violences ou par l'insertion parmi d'autres missions qui se sont ajoutées à la psychiatrie, la Fondation Georges BOISSEL entend redonner toutes leurs chances à tous ces publics car l'humanisme et l'inclusion nous commandent de n'abandonner personne.

La transition écologique s'ajoute à nos valeurs, car rien ne peut plus être entrepris sans tenir compte de la nécessité vitale d'agir face à l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la planète pour l'avenir de l'humanité. Plusieurs actions concrètes ont été menées cette année par la Fondation.

La Fondation Georges BOISSEL n'appartient pas à ses administrateurs, ni à ses dirigeants ou ses professionnels. Ils n'en sont que les dépositaires, en attendant de la transmettre à leurs successeurs qui œuvreront, à leur tour, au service des personnes les plus vulnérables. Cette responsabilité nous engage, au quotidien, à préserver notre savoir-faire et à développer nos compétences pour améliorer l'avenir écologique et social de notre société

Les événements marquants de 2025



Les soins, le logement, le travail...

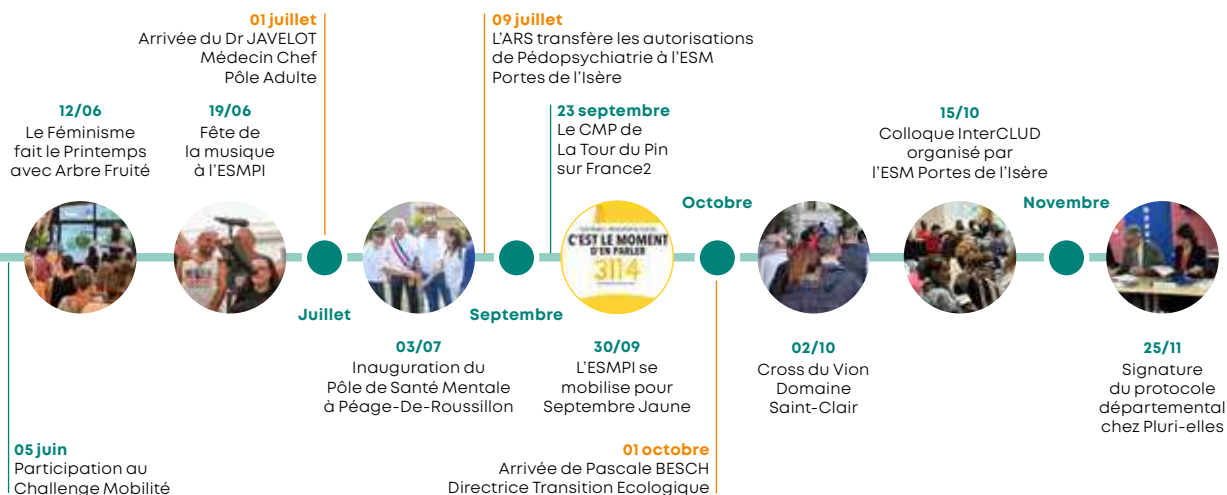
La Fondation Georges Boissel accompagne les personnes fragilisées par les soins, le logement ou le travail afin de les aider à s'insérer ou se réinsérer dans la société. Cette approche globale permet d'agir sur tous les aspects de la santé mentale, du handicap psychique et de l'accompagnement social, en mettant en avant nos valeurs d'humanisme et d'inclusion portées par nos différents établissements.

L'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère, situé à Bourgoin-Jallieu, est l'acteur majeur de la Fondation, couvrant cinq secteurs en psychiatrie adulte et 1 secteur infanto-juvénile dans le Nord Isère et l'Isère Rhodanienne, avec des implantations à Bourgoin-Jallieu, Vienne et Péage-de-Roussillon, Pont de Cheruy, La Tour du Pin et Villefontaine. D'autres établissements de la Fondation Georges Boissel, tels que l'ALPA, Pluri-Elles, La Roseraie, le SIAO Isère, Graines d'insertion La Blanchisserie et Régali, jouent un rôle essentiel dans l'inclusion sociale. La Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Clair, quant à elle, apporte une réponse à l'accueil des adultes nécessitant une prise en charge en

raison de leur handicap psychique. L'ensemble des établissements de la Fondation répond à la nécessité d'offrir des solutions pour améliorer la vie de les usagers et leur permettre de se rétablir ou de se reconstruire. Grâce à ses pratiques innovantes centrées sur « la capacité de faire » par des patients, l'ESM Portes de l'Isère incarne notre volonté de placer les personnes au cœur de nos actions. La MAS Saint-Clair s'engage à offrir une vie aussi normale que possible à ses résidents, en leur proposant des activités stimulantes et en assurant la continuité des soins médicaux et paramédicaux. Nos

autres établissements proposent de l'hébergement social, de l'insertion professionnelle, un accompagnement pluridisciplinaire et participent à l'évaluation des besoins du territoire.

Nos missions répondent aux impératifs de la santé et du bien-être, appréhendés dans leur globalité, tout autant qu'à notre volonté d'assurer à chaque individu toute sa place dans la société, dans le respect de ses droits et de sa dignité, en lui offrant les soins, le logement ou le travail dont il a besoin, pour une insertion réussie.





FONCTIONS
SUPPORTS

LES FONCTIONS **SUPPORTS**

CHAPITRE 02

Direction de la Communication	20
Direction Administrative et Financière	24
Direction du Système d'Information et de l'Organisation	44
Direction des Ressources Humaines et de la Formation	50
Direction de la Qualité et Gestion des Risques	58
Direction de la Transition Écologique	62

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Rendre lisible pour faire rayonner



Denis PACCARD
Directeur de la Communication

L'année 2025 marque une étape importante pour la Direction de la Communication de la Fondation Georges BOISSEL. Elle confirme l'installation d'une communication désormais structurée et pleinement intégrée au fonctionnement de la Fondation, ouvrant une nouvelle phase tournée vers le renforcement des outils et l'évolution des supports.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU COLLECTIF

Une fonction structurée, au service de la cohérence et du développement de la Fondation

Depuis sa création, la communication de la Fondation n'a jamais été pensée comme une simple succession d'actions ponctuelles, mais comme une construction progressive inscrite dans une trajectoire définie : rendre la Fondation plus lisible, plus identifiable et plus cohérente, tant en interne qu'en externe.

Le travail engagé ces dernières années a permis de passer d'initiatives parfois isolées à une communication davantage coordonnée, articulée autour de supports communs, d'une identité plus affirmée et d'une capacité renforcée à accompagner les projets portés par les établissements et la Direction Générale.

L'année 2025 marque ainsi une étape importante dans cette évolution. La communication s'inscrit désormais pleinement dans le fonctionnement

quotidien de la Fondation et accompagne aussi bien les enjeux institutionnels que les besoins opérationnels des établissements.

De la lisibilité à une culture commune

Le premier enjeu de la communication a été de clarifier le discours, harmoniser les messages et moderniser l'image de la Fondation afin de permettre à chaque public (professionnels, partenaires, usagers ou grand public) de mieux comprendre qui elle est et ce qu'elle porte.

Ce travail de lisibilité engagé en 2024 s'est poursuivi en 2025 avec une structuration plus approfondie des supports, des méthodes et des outils de diffusion. Au-delà de la circulation de l'information, l'enjeu est désormais de renforcer une culture commune et un sentiment d'appartenance à l'échelle de la Fondation.

Dans une organisation composée de nombreux établissements



répartis sur un territoire étendu, la communication interne reste un levier essentiel de cohésion. Les outils et formats développés ces dernières années (supports éditoriaux, relais d'informations, journées d'intégration ou communication événementielle) participent à mieux faire connaître les missions de chacun et à inscrire les initiatives locales dans une dynamique collective.

Cette dynamique s'est notamment traduite par le déploiement d'**une campagne de communication** structurées à l'échelle du territoire.



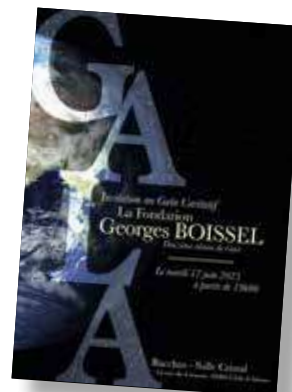
La campagne d'affichage (Bus & Abris de bus) **dédiée au Restaurant Arbre Fruité**, menée au printemps 2025, a permis de renforcer la visibilité auprès du grand public grâce à un dispositif mêlant affichage urbain, supports mobiles, diffusion digitale et actions de terrain.

Au-delà de sa portée promotionnelle, cette campagne illustre la capacité de la Fondation à être réactive pour développer une communication cohérente, identifiable et ancrée dans les réalités locales.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'organisation de **8 journées d'intégration** permettant aux nouveaux professionnels de connaître notre histoire commune et comprendre ce qui compose l'ADN de la Fondation.

Ces journées, invitant les nouveaux professionnels sur le site historique de la création de la fondation, sont aussi propices à la découverte du Domaine et à la rencontre des professionnels des autres établissements, comme des fonctions support et des différentes opportunités que peut offrir la Fondation Georges BOISSEL.

Cette dynamique collective s'est également incarnée dans le **Gala Caritatif de la Fondation**, organisé le 25 mai. Professionnels, partenaires, prestataires... pratiquement 250 personnes se sont retrouvés pour un moment festif et engagé autour de nos valeurs.



cet événement confirme progressivement son rôle de rendez-vous fédérateur à l'échelle de la Fondation.

Au-delà de sa dimension événementielle, il participe à créer du lien entre les établissements et à valoriser l'engagement des professionnels. L'ambition pour 2026 sera d'élargir encore davantage la participation des salariés afin d'en faire un temps fort de reconnaissance et de cohésion collective.

Si les bases d'une communication interne commune sont aujourd'hui bien installées, l'année 2026 devra permettre de poursuivre le travail engagé sur les supports internes eux-mêmes : modernisation des formats, clarification des messages et amélioration de leur impact afin de renforcer encore leur lisibilité et leur appropriation par les équipes



Des outils institutionnels désormais structurants

L'année 2025 confirme également le rôle central de plusieurs outils devenus structurants dans la communication de la Fondation.

Le Magazine BOISSEL, entièrement



conçu et réalisé en interne, poursuit son développement comme support éditorial de référence. Il participe à la valorisation des projets, à la reconnaissance des professionnels et à la diffusion d'une culture commune entre les établissements.

Le Rapport d'Activité et les vœux institutionnels dépassent désormais



leur simple fonction de restitution pour devenir de véritables supports de communication, permettant de rendre visibles les orientations, les réalisations et les transformations portées par la Fondation.



L'ensemble de ces outils s'inscrit dans une logique de cohérence globale entre communication interne et externe, avec une attention particulière portée à la qualité éditoriale, à l'harmonisation des messages et à la maîtrise des contenus diffusés.

Une organisation consolidée

L'année 2025 a également permis de consolider l'organisation du service communication, articulé autour d'un binôme composé du directeur de la communication et d'une chargée de communication.

Le développement d'outils partagés via l'intranet ainsi que la montée en puissance progressive de relais au sein des établissements facilitent aujourd'hui la diffusion des informations et la coordination des projets.

Cette organisation permet d'assurer un accompagnement réactif des établissements tout en maintenant une cohérence institutionnelle sur l'ensemble des supports produits.

Une production largement internalisée

La Fondation poursuit également une logique forte d'**internalisation de la communication**. La conception éditoriale, la rédaction, la direction artistique, la mise en page et une grande partie des supports sont réalisés en interne.

Cette organisation favorise la **réactivité, la maîtrise des délais et l'adaptation rapide** aux besoins des établissements et de la Direction générale, tout en garantissant une cohérence visuelle et éditoriale de l'ensemble des productions.

Lorsque cela est nécessaire, des prestataires extérieurs peuvent être mobilisés ponctuellement sur des besoins spécifiques, dans un cadre maîtrisé sur le plan budgétaire. Des solutions retenues pour la réalisation de films ou reportages photos nécessitant du matériel et un savoir-faire spécifique



FOCUS SUR UN ÉVÉNEMENT PAS COMME LES AUTRES...

Le 3 juillet 2025, la Fondation Georges Boissel a inauguré à Péage-de-Roussillon le nouveau Pôle Ambulatoire de l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère (ESMPI).

Cette inauguration a constitué un temps fort institutionnel et médiatique, inscrit dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2025 consacrée à la santé mentale. L'événement a bénéficié d'une visibilité renforcée grâce à **la présence de Monsieur Yannick Neuder, Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins**, aux côtés de Madame Cécile Courrèges, Directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de Madame Sylvie Dezarnaud, Députée de l'Isère, de représentants du Département de l'Isère, de Monsieur André Mondange, Maire de Péage-de-Roussillon et

Président de la communauté de communes.

La participation du Ministre de la Santé a conféré à cette inauguration une portée nationale. Cette reconnaissance a permis de valoriser l'engagement de la Fondation et de renforcer la visibilité de ses actions auprès des partenaires, des acteurs de santé et du grand public.

Au-delà de l'inauguration officielle, cet événement a constitué une opération de communication majeure pour la Fondation. Il a permis de mettre en lumière le positionnement du nouveau Pôle ambulatoire comme un dispositif de proximité, tout en affirmant la volonté de la Fondation de promouvoir une psychiatrie ouverte sur la cité.



Une visibilité externe régulière

En 2025, la Fondation a maintenu **une présence régulière dans les médias avec 112 retombées presse** tout établissement confondu.

Cette visibilité repose sur un travail continu de relations presse mais également sur la capacité à identifier et valoriser les actions portées par les établissements. Elle contribue à renforcer la visibilité de la Fondation et à mieux faire connaître ses missions dans les champs sanitaire, social et médico-social.

Accompagner les projets et les évolutions de la Fondation

Au-delà de la production de supports, la communication accompagne les projets structurants et les évolutions portées par la Fondation. Elle intervient en appui

des établissements, des directions et des fonctions support afin de rendre les projets plus lisibles et d'en faciliter la compréhension.

L'amélioration de **la visibilité au Comité d'Éthique**, l'accompagnement des événements des établissements, les projets immobiliers, les évolutions organisationnelles ou encore certaines prises de parole institutionnelles illustrent ce rôle transversal, au croisement des enjeux humains, institutionnels et stratégiques.

Une dynamique désormais installée

Les outils, les méthodes et l'organisation développés ces dernières années permettent aujourd'hui d'accompagner les projets de manière plus fluide et coordonnée, tout en répondant aux enjeux de visibilité, de cohérence et de circulation de l'information.

Cette étape d'organisation et d'installation d'une communication structurée et organisée permet d'ouvrir désormais une nouvelle phase davantage tournée vers la consolidation des pratiques, l'évolution des usages et le renforcement de l'impact de la communication interne au service des professionnels et des projets portés par la Fondation.

L'année 2025 confirme l'ancrage durable de la communication dans la structuration de la Fondation Georges BOISSEL.

Désormais dotée d'outils, de repères partagés et d'une dynamique collective, elle accompagne les projets, valorise les établissements et renforce le lien entre les professionnels.

Elle est à la fois au service de la visibilité externe de la Fondation vers le public et les partenaires et de la cohésion interne de ses équipes.

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

Entre imprévisibilité, vulnérabilité et soutenabilité : Est-ce « durable » ?



Sébastien MONCHAMP
Directeur
Administratif et Financier

Peut-on être durable quand tout est imprévisible ?

Comment anticiper ce qui, par définition même, n'est pas prévisible, afin de poser les jalons d'une stratégie durable ? Pour une Direction Administrative et Financière, dans un tel environnement, quel est le sens même du terme « durable » ?

Nous disions dans le rapport d'activité de l'année dernière que l'année 2024 fut, pour la Fondation Georges BOISSEL, une année de recherche de nouveaux équilibres au sein d'un environnement instable. Une sorte de paradoxe, pour ne pas dire une antinomie, qui s'est accentuée au cours de l'année 2025 :

- L'environnement instable d'hier est devenu l'environnement **imprévisible** d'aujourd'hui (au niveau politique et budgétaire, à titre d'exemple) ;
- La recherche de nouveaux équilibres s'est muée en la recherche d'un développement **durable** (pour reprendre un terme largement employé).

Durable : est-ce « ce qui est invulnérable » ?

Le terme « durable » est un terme qui, pour une Direction Administrative et Financière, prête en réalité à confusion car il revêt deux sens finalement assez peu compatibles. En effet, le terme « durable », en gestion socio-économique, a toujours été aligné avec le sens étymologique du mot, à savoir du latin « durabilis », signifiant « qui dure dans le temps ». Il renvoie donc, et c'est son sens premier, à l'objectif de se maintenir longtemps, à la pérennité, à la solidité, à l'**invulnérabilité**. C'est sur cette base-là, durable donc, que se sont traditionnellement bâtis





les modèles de gestion. Quelques exemples sémantiques flagrants :

- > Un modèle économique durable (= financièrement pérenne)
- > Des emplois durables (= stables, non précaires)
- > Une gouvernance durable (= structurée, sans faille).

Cela, les Directions Administratives et Financières savent faire : une orientation stratégique pluri-annuelle assortie d'une projection financière sous forme de business plan, une déclinaison tactique annuelle assortie d'un cadre budgétaire strict, et un respect absolu de ce cadre budgétaire en cours d'année, permettent de faire durer le modèle. Rassurant, sauf que, lorsque, comme exposé précédemment, l'environnement budgétaire devient imprévisible, tout le système se fragilise. L'imprévisibilité fait alors tellement dévier du cadre budgétaire que l'on ne sait même plus objectiver ce sur quoi l'entreprise a dévié, ni en raison de quoi. Quel sens accorder alors à des budgets, soi-disant au cœur de la solidité du modèle, donc de sa pérennité et de sa durabilité, si ces mêmes budgets se retrouvent si rapidement déconnectés du réel ?

En 2025, ces constats ont amené les équipes de la Direction Administrative et Financière de la Fondation Georges BOISSEL à accepter, avec une certaine difficulté parfois, une nouvelle réalité : le rôle « traditionnel » de la Direction Administrative et Financière, centré

sur des compétences de rigueur et de précision, s'est effacé au profit de compétences basées sur l'agilité (notamment numérique) et l'adaptabilité aux situations. Restons humbles : prévoir les équilibres budgétaires avec rigueur et précision est aujourd'hui compliqué et ne constitue plus la valeur ajoutée d'une Direction Administrative et Financière ; ce sont désormais sur ses facultés à rechercher des solutions pour réduire les risques, à s'adapter aux imprévus, et sur sa capacité à gagner en rapidité et en flexibilité, qu'elle est attendue.

Durable : est-ce « ce qui est soutenable » ?

Mais le terme « durable » a pris dans l'histoire récente, une autre signification, dont la traduction française a fait perdre une partie du sens. Le terme ne renvoie plus à « ce qui dure » mais à « ce qui respecte des limites ». C'est un sens qui s'est développé avec le concept traduit

par « développement durable », un développement dont l'objectif est d'être respectueux des ressources. Il vient de l'anglais « sustainable development », qui implique les notions de capacité de charge, de limites planétaires, d'impact maîtrisé, et qui a été traduit par « développement durable ».

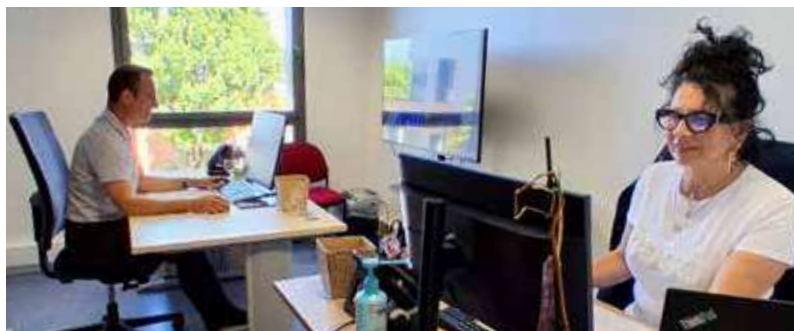
Dans ce cadre, le terme « durable », et c'est son sens récent, renvoie à l'écologie, à la responsabilité, **à la soutenable.**

Quelques exemples sémantiques flagrants là-aussi :

- > Énergie durable (= énergie propre)
- > Ville durable (= qui préserve l'environnement)
- > Mobilité durable (= à empreinte écologique maîtrisée).

Le mot « durable », dans son sens premier, invite à rechercher la pérennité mais il ne dit rien, à lui seul, du respect des ressources : il renvoie seulement à l'idée que le système (a fortiori le système de gestion) puisse se maintenir le plus longtemps possible dans le temps. Au sens « soutenable », le terme renvoie à un niveau d'exigence supérieur : celui de se maintenir sans dépasser les limites de l'environnement et en intégrant obligatoirement une réflexion sur les ressources et les équilibres. Ainsi, une activité peut être durablement solide (modèle économique rentable) mais non durablement soutenable (très polluant).

Et cela, les Directions Administratives et Financières savent beaucoup moins faire ; d'ailleurs les modèles de gestion traditionnels ne sont pas bâtis sur ces paradigmes-là. Les modèles de gestion RH, par exemple, permettent





économique et financière, se référer au rapport financier dédié.

Mais le bilan de l'année 2025 ne doit pas se résumer à cette seule lecture, car d'importantes actions en lien avec un développement soutenable ont été menées au sein de la Direction Immobilière, Administrative et Financière, et en particulier :

- La poursuite de la réorientation des excédents de trésorerie vers des placements responsables (ex : « CAT verts », démarche enclenchée il y a quelques années).

- La réalisation d'un « point zéro » sur le Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) de la Fondation Georges BOISSEL ayant fortement mobilisé les équipes immobilières et comptables (Cf encart VSME, page 27).

- La poursuite d'investissements immobiliers s'inscrivant dans une démarche développement durable autour des thèmes de l'insertion des projets dans leur environnement, de la sélection des matériaux de construction et de la gestion énergétique des bâtiments. (Cf encart « Péage », page 28)

Ces actions constituent un début de changement. Il est vrai que la Fondation Georges BOISSEL produit et publie chaque année un rapport d'activité et non un rapport de durabilité, mais il est vrai aussi qu'une démarche s'est enclenchée en 2025. Rien de plus, mais rien de moins non plus.



facilement de suivre les emplois durables, beaucoup moins de suivre, donc de piloter, la mobilité durable des collaborateurs. De même, démontrer la pérennité d'une entreprise dans une logique de solidité financière est depuis longtemps intégré dans les outils et reportings de gestion, mais démontrer l'impact de cette même entreprise sur l'environnement dans une logique de soutenabilité l'est beaucoup moins, voire ne l'est pas du tout.

Un cadre, récent, existe cependant : celui de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). La Fondation Georges BOISSEL, en tant que Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), et n'atteignant pas non plus les seuils d'effectifs et de cotation, n'y est pas soumise. Ce qui ne lui empêche pas d'entrer spontanément dans une telle démarche. (Cf encart page 27)

Quelles sont les actions marquantes de l'année 2025 à l'heure du bilan patrimonial, administratif et financier ?

Pour une lecture traditionnelle selon le prisme de la solidité / vulnérabilité



VSME - Vers un rapport volontaire de durabilité pour la Fondation Georges BOISSEL ?

La Fondation Georges BOISSEL, précisément parce qu'elle est FRUP, a une redevabilité vis-à-vis de la Société, de son territoire, de ses partenaires et de ses financeurs. C'est pourquoi, en 2025, elle a engagé un travail visant à structurer sa démarche de durabilité, dans un contexte européen en évolution permanente. La révision des seuils de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), désormais réservée aux organisations de plus de 1 000 salariés et 450 millions d'euros de recettes, ainsi que les ajustements introduits par la loi Omnibus, ont redessiné un cadre pour les démarches de durabilité des organisations.

Dans ce paysage mouvant, la Fondation a fait le choix d'anticiper, en s'appuyant sur un cadre volontaire, spontané et proportionné à ses enjeux.

Gouvernance	B11 - Condamnation pour corruption
Social	B10 - Rémunération, dialogue social, formation
	B9 - Santé et sécurité
	B8 - Effectifs propres - général
Environnement	B7 - Economie circulaire, déchets
	B6 - Eau
	B5 - Biodiversité
	B4 - Pollution air, eau, sol
	B3 - Energie et GES (Scope 1 & 2)
Général	B2 - Politiques et actions
	B1 - Base de préparation

Rentrer spontanément dans un cadre adapté

La norme VSME est une norme européenne volontaire de reporting de durabilité, conçue spécifiquement pour les PME.

Elle permet aux entreprises non soumises à la CSRD de structurer et formaliser leur démarche de manière progressive et proportionnée en fournissant un cadre méthodologique adapté et structuré autour de trois piliers : Environnement, Social et Gouvernance (ESG). Elle fournit également un cadre commun permettant de produire un reporting durable compréhensible, comparable et exploitable par les parties prenantes (clients, fournisseurs, banques, assureurs, etc) et les acteurs institutionnels.



Structurer la démarche avant de se lancer

Le cadre VSME permet d'accompagner les démarches récentes en proposant un cadre progressif avec des données de base et des données plus exhaustives, tout en s'alignant sur les attentes du régulateur européen. Au titre de l'année 2025, pour la Fondation Georges BOISSEL la réalisation la plus marquante dans le cadre de cette démarche volontaire aura été la réalisation d'un « point zéro » sur le Bilan GES (Gaz à Effet de Serre), incluant les Scopes 1, 2 et 3. Un Bilan GES est un outil de mesure qui évalue l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre générées par une organisation :

- > **Scope 1** : émissions directes (chauffage, carburants, flotte)
- > **Scope 2** : émissions liées à l'électricité, au chauffage ou au refroidissement
- > **Scope 3** : émissions indirectes élargies (achats, déplacements, déchets, prestataires, restauration, investissements...)

Ce « point zéro » servira de base à l'élaboration d'un futur plan de transition, mais permettra également de structurer une chaîne de valeur plus responsable, mieux documentée et compatible avec le cadre VSME. Ce qui permettra à la Fondation Georges BOISSEL de réaffirmer ses relations partenariales dans une logique de durabilité.

**2025, année de
Grande Cause Nationale
dédiée à la santé mentale
Ouverture d'un nouveau
Centre Ambulatoire en Santé Mentale de Péage de Roussillon**

Le nouveau pôle ambulatoire de santé mentale de l'établissement ESMPI a été achevé en 2025 et inauguré, en présence de Mr Le Ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins, en date du 3 juillet 2025.



Honorant de nouvelles autorisations psychiatriques octroyées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le centre ambulatoire de Péage-de-Roussillon est un bâtiment de 2 750 m² implanté sur un terrain de 3 500 m². Il vise à regrouper les prises en charge ambulatoires en santé mentale autour de deux pôles distincts : un pôle « adultes » et un pôle « enfants », chacun comprenant un hôpital de jour (HDJ) et un centre médico-psychologique (CMP), sans aucun lien visuel ou fonctionnel entre les deux secteurs. L'organisation a été pensée pour optimiser les flux, sécuriser les parcours et offrir un repérage intuitif aux usagers.



Répondant scrupuleusement la réglementation thermique en vigueur pour les bâtiments de plus de 1 000 m², le projet s'est distingué par une forte intégration environnementale : conservation des arbres remarquables, surfaces perméables, patios végétalisés, jardins sensoriels et infiltration naturelle des eaux pluviales. Les espaces extérieurs constituent à la fois un support thérapeutique et un moyen de renforcer la biodiversité locale. L'architecture adopte une démarche bioclimatique avec façades orientées, gestion raisonnée des eaux, protections solaires, ventilation naturelle, brise-soleil et dispositifs passifs limitant les surchauffes. Les matériaux durables (béton, isolation en laine/fibre de bois) visent la performance thermique et la réduction de l'empreinte carbone.

Démarré en 2023, et d'un montant total d'un peu plus de 7 m€, ce projet immobilier a pu être financé en combinant mobilisation des fonds propres de l'ESMPI, recours à l'emprunt bancaire auprès du Crédit Coopératif et subvention d'investissement de l'Agence Régionale de Santé.

MISSIONS & ORGANISATION

La Direction Administrative et Financière de la Fondation Georges BOISSEL est organisée autour des services administratifs, comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, approvisionnement, juridique et immobilier. **Son rôle est de garantir la bonne gestion administrative et financière de la Fondation et de produire les données économiques, juridiques et patrimoniales en soutien au pilotage opérationnel** de tous les établissements.

De manière générale, la Direction Administrative et Financière est la garante :

- De l'image fidèle des documents financiers remis aux partenaires réglementaires (finance., institut., commissaires aux comptes)
- De la conformité des états administratifs, comptables et immobiliers à la législation en vigueur et aux préconisations des commissaires aux comptes
- Du respect des échéances légales et institutionnelles
- De la gestion des formalités juridiques et publications légales de la Fondation
- De la veille juridique et la rédaction des procédures concernant l'accompagnement des usagers et de leur prise en charge administrative (notamment les procédures de soins sans consentement)
- De l'adaptation permanente du patrimoine et des activités aux besoins des usagers et des hébergés face aux évolutions légales.

Plus spécifiquement, les différents services, dans une logique de mutualisation des ressources au sein de la Fondation, assurent les missions suivantes

- Services administratifs
 - La gestion administrative des dossiers patients, de leur admission jusqu'à la facturation des séjours

- La relation avec les mandataires judiciaires, tuteurs et curateurs pour les patients protégés

- Services financiers (comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie)

- Les processus d'établissement des budgets et plans de financement prévisionnels de la Fondation

- Les processus d'établissement des comptes (comptes internes de gestion, comptes administratifs à la demande des institutionnels, comptes statutaires annuels et certifiés par les Commissaires aux Comptes)

- La gestion de la trésorerie centralisée pour l'ensemble des établissements
- Les relations avec les partenaires bancaires

- Services juridiques

- La gestion des dossiers d'assurance
- La gestion administrative des réclamations usagers

- Depuis 2025, la gestion des secrétariats médicaux dans une logique d'uniformisation des dossiers des patients et de respect de leurs droits et libertés (notamment soins sans consentement)

- Services approvisionnements

- La gestion contractuelle, opérationnelle et logistique de la flotte automobile de la Fondation

- La gestion des flux d'approvisionnement (de la consultation initiale des fournisseurs à l'organisation des flux logistiques) pour les achats non alimentaires, non pharmaceutiques et non informatiques

- Services immobiliers

- Les opérations patrimoniales sur les plans administratif, immobilier et financier pour l'ensemble des phases des projets (maîtrise d'ouvrage)

- Les grands programmes de rénovation et de mise aux normes des ensembles immobiliers de la Fondation.

13 000

**factures traitées
durant l'année**

61,5 M€

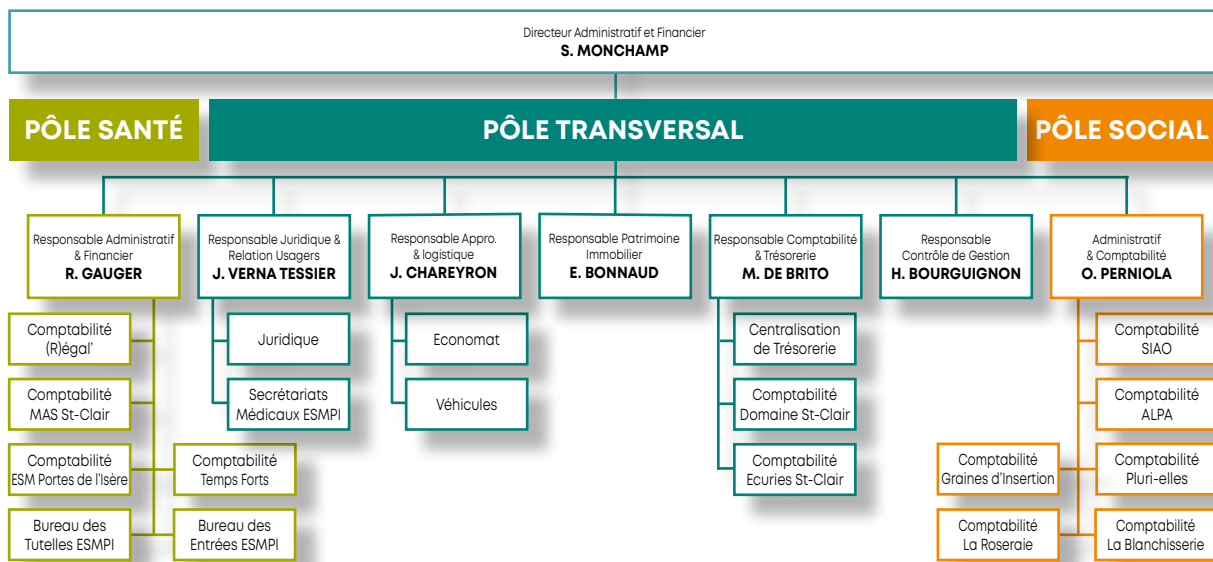
**de recettes
d'exploitation en lien
avec nos missions**

+ 5 %

**de croissance
en moyenne depuis 5 ans**

2,3 M€

**investis dans
des projets immobiliers et
environnement informatique**



La **direction Administrative et Financière** de la Fondation Georges BOISSEL, qui regroupe les services administratifs, comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, juridique, approvisionnement et immobilier, **est organisée selon une logique de pôle** (pôle santé, pôle social, etc) plutôt que selon une logique d'agrégation d'établissement.

Cette organisation, qui inclut une forte transversalité, **permet de garantir une harmonisation des pratiques comptables et financières dans tous les établissements** et une centralisation de certaines fonctions, telles que la trésorerie, les achats, le juridique, les assurances et les projets immobiliers.



RAPPORT FINANCIER

Note préliminaire

Changement de réglementation comptable et comparabilité des informations financières avec les années précédentes

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

Les conséquences des changements opérés par le règlement ANC 2022-06 sur les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif sont traitées par le règlement ANC 2023-03, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Un organisme sans but non lucratif applique, par principe, les règles du Plan Comptable Général, complétées par les règles spécifiques du secteur non lucratif prévues par l'ANC 2018-06 et ses modifications ultérieures, notamment ANC 2023-03.

Ces textes, applicables obligatoirement aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, ont pour objet de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes, et constituent un changement de réglementation comptable au sens de l'article L. 123-17 du Code de commerce et des articles 831-3, 832-2/2 et 833-2/2 du PCG. Conformément à l'article 831-3 du PCG, ce changement de réglementation, appliqué de manière prospective, est présenté comme un changement de méthode comptable n'ayant pas à être justifié, le nouveau référentiel s'imposant à l'entité (PCG art. 122-1).

Les données financières 2025 synthétisées dans les pages suivantes tiennent compte de ces changements de réglementation comptable.

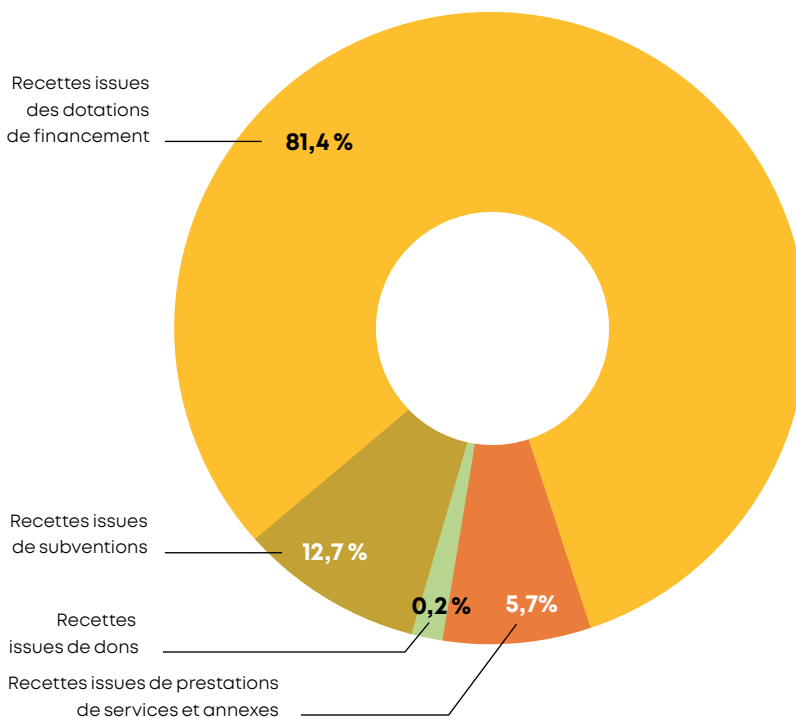
Les modes de financement de la Fondation BOISSEL

Les recettes de la Fondation BOISSEL sont principalement composées des recettes issues des actes de diagnostics et de soins, prestations de service effectuées au profit des assurés sociaux et financées au titre de l'intérêt général par l'assurance-maladie sous forme de **dotations de financement**.

La Fondation BOISSEL perçoit également **des subventions** de la part de l'État et des collectivités territoriales dans le cadre de son action sociale, auxquelles s'ajoutent des prestations de services (issues majoritairement des activités d'insertion par le travail) et des prestations annexes (issues de ses activités patrimoniales, de mise à disposition de personnel médical à d'autres établissements de santé, ou de participations financières réglementées pour les usagers des secteurs médico-sociaux).

La Fondation BOISSEL peut également recevoir **des dons** de manière spontanée, mais n'a pas instauré de politique structurée de mécénat ou de projets ayant, en 2025, fait appel à la générosité du public.

RÉPARTITION DES RECETTES



Formation des résultats (en K€)

	2025	% des recettes	2024	% des recettes
Recettes d'exploitation	61 582	100,0%	58 661	100,0%
Recettes issues de dotations de financement	50 109	81,4%	49 428	84,3%
Recettes issues de subventions	7 850	12,7%	6 993	11,9%
Recettes issues de dons	93	0,2%	124	0,2%
Recettes issues de prestations de services et annexes	3 530	5,7%	2 116	3,6%
Charges de personnel	-46 215	-75,0%	-44 389	-75,7%
Personnel extérieur	-1 566	-2,5%	-2 049	-3,5%
Salaires et traitements	-29 255	-47,5%	-27 673	-47,2%
Charges sociales	-12 029	-19,5%	-11 293	-19,3%
Taxes sur rémunérations	-3 365	-5,5%	-3 374	-5,8%
Charges immobilières	-6 925	-11,2%	-6 956	-11,9%
Loyers	-2 561	-4,2%	-2 616	-4,5%
Amortissements immobiliers	-1 765	-2,9%	-1 521	-2,6%
Charges énergétiques	-1 211	-2,0%	-1 244	-2,1%
Autres charges immobilières	-1 389	-2,3%	-1 575	-2,7%
Charges d'exploitation	-8 005	-13,0%	-6 596	-11,2%
Charges variables d'exploitation	-3 084	-5,0%	-3 136	-5,3%
Charges fixes d'exploitation	-4 261	-6,9%	-3 309	-5,6%
Amortissements corporels et incorporels	-660	-1,1%	-619	-1,1%
Charges non récurrentes (ex exceptionnel)	-	0,0%	468	0,8%
Charges financières	-386	-0,6%	-525	-0,9%
Intérêts sur emprunts	-566	-0,9%	-694	-1,2%
Autres charges et produits financiers	180	0,3%	169	0,3%
Résultat net	50	0,1%	195	0,3%

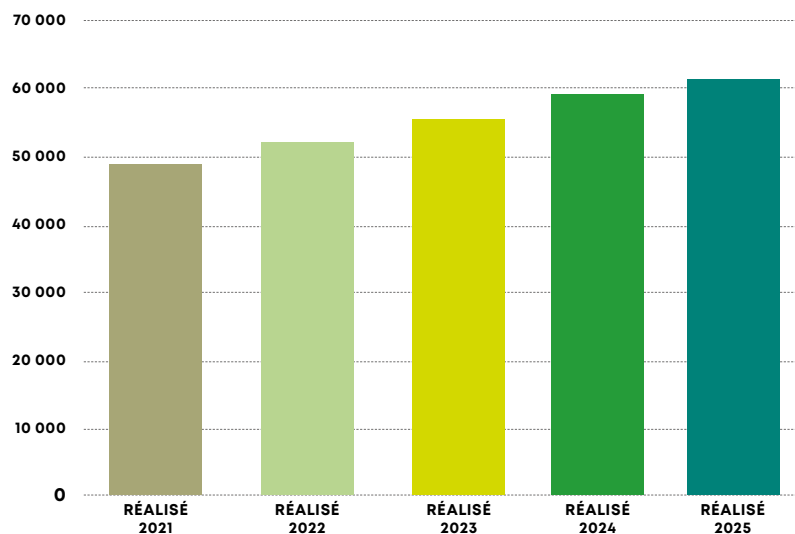
Dans la continuité de l'année 2024, l'année 2025 se solde par un léger excédent net comptable d'un montant de +50 k€. Dans un environnement externe des plus incertains (au niveau politique et budgétaire par exemple) et dans une phase d'investissement volontariste et soutenue depuis quelques années, la situation financière est restée globalement stable.

Le maintien des équilibres financiers a été avant tout permis par la croissance des recettes (+3.0 m€, soit +5%). Cette croissance a été portée par les établissements ESMPI (rappelons que l'année 2025 fut celle de Grande Cause nationale pour la santé mentale), Pluri-elles (rebasages tarifaires) et (R)EGAL' (poursuite du développement commercial, notamment activité traiteur).

L'année 2025 aura été caractérisée également par le démarrage de nombreuses nouvelles activités (notamment à la suite d'appels à

projets) en lien avec l'amélioration de l'accès somatique, des renforts en pédopsychiatrie, des Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP), la formation des équipes, la Justice Résolutive de Problèmes, etc.

ÉVOLUTION DES RECETTES (en K€)



La hausse des recettes s'est accompagnée d'une forte hausse des charges de personnel sous le double effet des augmentations d'effectifs pour accompagner le développement des activités ci-dessus et des impacts, en année pleine, des évolutions réglementaires en matière de droit social depuis 2024 (ex : maintien de l'acquisition de congés payés en maladie, Segur pour tous partiellement financé). Les charges de personnel représentent toujours en moyenne 75% des coûts.

Les charges immobilières, d'un montant de près de 7.0 m€ au global, sont globalement restées stables en 2025 par rapport à 2024 (l'année 2023 avaient été marquée par une hyperinflation sur les charges énergétiques notamment). Les investissements réalisés dans le parc immobilier ces dernières années ont eu pour effet d'accroître les amortissements

en 2025 par rapport en 2024, en contrepartie les dépenses liées aux réparations immobilières ont proportionnellement diminué.

Les charges d'exploitation, qui regroupent l'ensemble des charges hors personnel et hors immobilier exposées précédemment s'élèvent, au titre de l'année 2025, à près de 8.0 m€, en forte hausse par rapport à l'année précédente. Une partie de cette hausse est liée à l'impact du changement de réglementation comptable décrit précédemment : les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice sont désormais présentées au sein des recettes d'exploitation, et non plus au sein du résultat exceptionnel (impact de présentation). L'autre effet majeur réside dans la forte augmentation des charges informatiques qui comprennent : la maintenance

des systèmes d'information et des infrastructures réseau, le coût des équipements informatiques, les coûts de téléphonie et des lignes informatiques, les prestations de sécurité et les amortissements des investissements. En 2025, ces dépenses ont été autant guidées par la nécessité (face aux risques de cyberattaques extérieures notamment) que par des choix de gestion (performance des infrastructures et modernisation des outils), ceci dans un modèle économique inflationniste qui incite à l'abonnement permanent plutôt qu'à l'investissement à rythme choisi.

Les charges financières nettes ont diminué de 139 k€ par rapport à 2024, représentant en 2025 à peine plus de 0.5% des recettes, témoignant de la capacité de la Fondation Boissel à supporter le poids de sa dette financière.

RÉSULTATS CONTRIBUTIFS	Recettes d'exploitation	Charges de personnel	Charges immobilières	Charges d'exploitation	Charges financières	Résultat net
ESM Portes de l'Isère (ESMPI)	41 539	-32 424	-2 662	-4 932	-239	1 281
MAS Saint-Clair	6 279	-4 074	-1 062	-1 099	5	49
Temps Forts (créé en 2025)	59	-37	0	-35	0	-13
Pluri-Elles	3 394	-1 922	-1 136	-323	-106	-93
ALPA	4 017	-1 962	-1 580	-503	-33	-61
La Roseraie	760	-713	-93	-152	0	-198
La Blanchisserie	145	-198	-33	-44	0	-130
Graines d'Insertion (GI)	1 153	-1 113	-145	-412	-1	-518
(R)EGAL'	2 596	-1 141	-73	-1 387	0	-6
Ecuries St Clair	53	-115	-23	-5	0	-91
SIAO Isère	2 588	-2 408	-151	-154	0	-125
Domaine St Clair	696	-123	-516	-91	-13	-47
Eliminations inter-établissements	-1 696	14	549	1 133	0	0
Total Année 2025	61 582	-46 215	-6 925	-8 005	-386	50

Les excédents financiers exposés précédemment ont été permis par une forte hausse des recettes combinée à une maîtrise des charges financières. Cet équilibre global est néanmoins

constitué de fortes disparités entre les différents établissements, avec des excédents pour certains et des déficits pour d'autres, soulignant des défis spécifiques. Le tableau

ci-dessus fournit la contribution de chaque établissement au résultat d'ensemble de l'exercice.

Du résultat net à la capacité d'auto-financement nette (en k€)

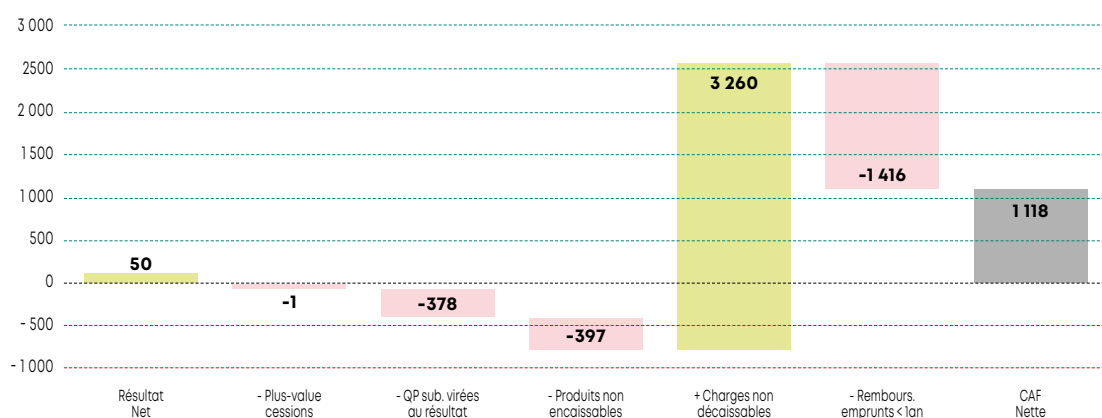
La capacité d'autofinancement nette correspond au résultat net de la période retraité des produits comptables non encaissables sur cette même période et des charges non décaissables (ex : produits d'étalement des subventions au compte de résultat, dotations aux amortissements, dotations et reprises de provisions, etc), et déduction faite des remboursements en capital des emprunts. Ainsi

calculée, la CAF nette mesure la ressource restante mobilisable pour l'autofinancement (par exemple, des investissements).

La capacité d'auto-financement nette de la Fondation reste largement excédentaire (+1.118 k€), comme l'illustrent les tableaux ci-contre.

Résultat Net	50
- Plus-values sur cessions d'immobilisations	-1
- Quote-parts de subventions virées au résultat	-378
- Produits non encaissables de l'exercice	-397
+ Charges non décaissables de l'exercice	3 260
- Remboursement d'emprunts < 1 an (capital)	-1 416
Capacité d'Auto Financement (CAF) Nette	1 118

DU RÉSULTAT NET À LA CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT NETTE



Structure financière

Le bilan fonctionnel ci-dessous synthétise la situation patrimoniale de la Fondation Boissel au 31 décembre 2025

Bilan fonctionnel - Emplois	en k€	Bilan fonctionnel - Ressources	en k€
Emplois stables (A)	39 357	Ressources stables (A)	45 820
Actifs immobilisés d'exploitation	36 214	Fonds propres	18 379
Immobilisations financières (participations & cautions)	48	Fonds dédiés et provisions à long terme (PIDR)	4 876
Titres, prêts et créances financières immobilisées (B)	3 095	Emprunts bancaires (B)	22 564
Emplois circulants	13 289	Ressources circulantes	6 827
Valeurs mobilières de placement (B)	4 790	Intérêts courus sur emprunts (B)	131
Trésorerie (B)	8 499	Besoin en fonds de roulement	6 696
Total emplois	52 647	Total ressources	52 647
(A) Fonds de roulement	6 462	(B) Dette financière nette	6 311

Fonds de roulement

Malgré un cycle d'investissement soutenu depuis quelques années, notamment dans les actifs patrimoniaux, le fonds de roulement reste largement positif (+6.5 m€).

En 2025, notamment, le nouveau pôle ambulatoire de santé mentale de l'établissement ESMPI a été achevé (voir encart dédié page 28).

Les investissements structurants sont, de manière générale, financés prioritairement par le « haut de bilan », permettant ainsi de maintenir un fonds de roulement excédentaire. Cet excédent de ressources stables est

nécessaire afin de financer les besoins courants issus des activités de la Fondation.

Dette financière nette

La dette financière nette au 31/12/2025 (Graphique ci dessous) se décompose schématiquement de la manière suivante :

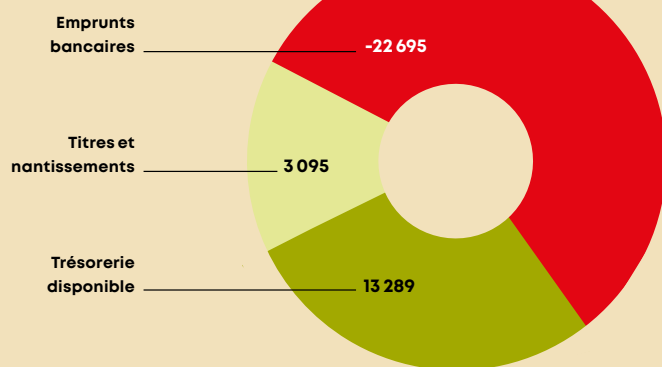
→ Le recours à l'emprunt a augmenté ces dernières années en lien avec les projets immobiliers exposés précédemment, financés par des ressources stables grâce au soutien des partenaires bancaires de la Fondation ayant accompagné son développement.

→ La Fondation dispose d'une importante réserve de trésorerie disponible lui permettant de financer ses besoins courants, mais également d'honorer ses échéances de remboursement d'emprunts.

→ Enfin, la Fondation dispose de créances financières immobilisées avec valeur économique réelle (en particulier des créances vis-à-vis de l'Agence Régionale de Santé), qui renforcent sa stabilité financière.

La dette financière nette s'élève ainsi à 6,3 m€, ce qui représente environ 2,5 années de capacité d'Autofinancement.

DETTE NETTE DÉCOMPOSITION

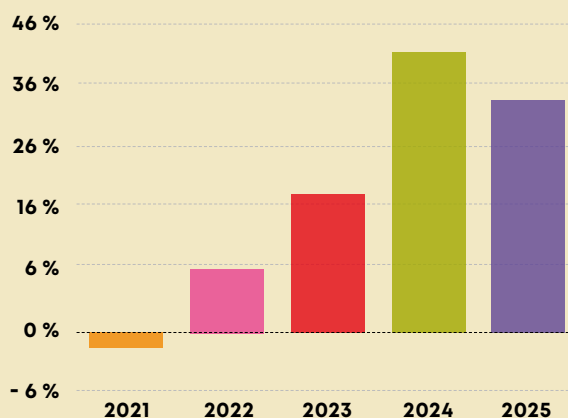


Fonds dédiés

et provisions à long terme

Les fonds dédiés constituent l'un des principaux marqueurs comptables caractéristiques des personnes morales de droit privé à but non lucratif. En effet, ces structures peuvent recevoir des fonds en vue de la réalisation exclusive de certaines actions. Au cas particulier de ces fonds-là, le choix de l'utilisation des fonds ainsi obtenus ne revient pas à la Fondation, mais dépend de la volonté du financeur ; le traitement comptable doit alors refléter la traçabilité des fonds reçus et leur utilisation. Ainsi les fonds dédiés constituent-ils des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Ces fonds sont considérés comme des ressources stables pour la Fondation, au même titre que les provisions à long terme constituées pour couvrir les futures indemnités de départ à la retraite des salariés.

TAUX D'ENDETTEMENT



Fonds propres

Au 31 décembre 2025, les fonds propres de la Fondation s'élèvent à 18.4 m€. La dette financière nette exposée précédemment, rapportée à ces fonds propres, permet de mesurer le taux d'endettement net au 31 décembre et d'observer son évolution dans le temps. Dans un contexte de recours à l'emprunt bancaire pour financer les projets immobiliers, ce taux reste inférieur à 50%, laissant encore une certaine marge de manœuvre intéressante pour de futurs besoins de financement.



Espace Européen Ecullly
7b allée Claude Debussy
69130 Ecullly
Tél. : 04 72 86 15 15

FONDATION GEORGES BOISSEL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2025

Fondation

Siège social : 100 Avenue du Médipôle
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Fondation Georges BOISSEL
Rapport sur les comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2025



Au Conseil d'administration de la Fondation Georges BOISSEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Georges BOISSEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Fondation Georges BOISSEL
 Rapport sur les comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2025



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes concernant :

- Le changement de méthode comptable intervenu sur l'exercice 2025 conformément aux dispositions du Code de Commerce et aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 et n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers (*Notes « 1.1 Événements caractéristiques de l'exercice » et « 2.1 Principes comptables » – pages 3 à 5*).
- La construction de nouveaux ensembles immobiliers au cours de l'exercice (Note « 1.1 Événements caractéristiques de l'exercice » - pages 2 à 3).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Provisions pour risques et charges :

Votre Fondation constitue des provisions pour couvrir divers risques et charges, tels que décrits dans la note « 3.4.2 Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes (pages 19 à 20).

S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre fondation pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les risques identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note relative aux provisions pour risques et charges précitée de l'annexe des comptes.

- Fonds dédiés :

Votre Fondation constitue des fonds dédiés, tels que décrits dans la note « 3.4.1 Fonds dédiés » de l'annexe des comptes (pages 17 à 19).

S'agissant des fonds dédiés, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre fondation pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les principaux fonds dédiés relatifs à des financements reçus dont l'objet



n'a pas été totalement réalisé étaient décrits de façon appropriée dans la note relative aux fonds dédiés précitée de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Fondation Georges BOISSEL

Rapport sur les comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2025



Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ecully, le 21 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

AESE

Vincent FAURE
Associé

Bilan Actif des Associations et Fondations FONDATION GEORGES BOISSEL - Périodes de : 01/2025 à 12/2025				
ACTIF	Brut 2025	Amortissements et dépréciations 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement (I)	61 847	0	61 847	61 847
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	47 355	46 005	1 350	1 458
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 181 677	1 006 139	175 538	271 169
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	87 839		87 839	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain	5 658 862	1 497 396	4 161 466	4 245 164
Constructions	50 737 047	22 442 853	28 294 193	21 860 861
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 635 350	1 104 367	530 983	566 048
Autres immobilisations corporelles	5 483 348	3 789 193	1 694 155	1 669 182
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 341 775		1 341 775	7 747 467
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	630		630	30
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	1 288 814		1 288 814	1 288 814
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 966 915	28 513	1 938 402	2 251 725
TOTAL II	69 429 612	29 914 466	39 515 146	39 901 918
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	129 709	0	129 709	147 137
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 202 352	1 093 347	6 109 005	2 396 366
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 445 125	285 086	1 160 039	1 676 597
Charges constatées d'avance	1 271 400	0	1 271 400	1 200 692
Valeurs mobilières de placement	4 790 279		4 790 279	4 790 279
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	14 834 924		14 834 924	13 084 746
TOTAL III	29 673 789	1 378 434	28 295 356	23 295 816
Frais d'émission des emprunts (IV)	435 484		435 484	467 742
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	99 600 732	31 292 900	68 307 832	63 727 323



Bilan Passif des Associations et Fondations FONDATION GEORGES BOISSEL - Périodes de : 01/2025 à 12/2025		
PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	281 907	281 907
Fonds propres complémentaires	4 682 912	4 682 912
Ecarts de réévaluation	11 404	11 404
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	5 715 141	5 756 643
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	470 729	234 663
Excédent ou déficit de l'exercice	50 425	194 564
Situation nette (sous total)	11 212 517	11 162 092
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	7 166 308	3 819 521
Provisions réglementées	0	0
TOTAL I	18 378 825	14 981 613
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	2 454 658	2 471 149
TOTAL II	2 454 658	2 471 149
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 041 910	1 966 096
Provisions pour charges	3 156 423	3 074 217
TOTAL III	5 198 333	5 040 312
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	29 466 630	27 919 654
Emprunts et dettes financières diverses	84 603	77 058
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 567	3 046 828
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	7 834 026	7 667 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 006	328 697
Autres dettes	78 031	76 949
Produits constatés d'avance	1 783 153	2 117 528
TOTAL IV	42 276 016	41 234 248
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	68 307 832	63 727 323



Compte de Résultat des Associations et Fondations

FONDATION GEORGES BOISSEL - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	9 953	166
Ventes de prestation de service	3 520 105	3 255 982
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	57 959 089	55 281 007
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	92 642	123 507
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	184 747	513 380
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 083	0
Utilisations des fonds dédiés	212 556	186 418
Autres produits	263 603	140 213
TOTAL I	62 244 779	59 500 672
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 589	3 944
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 294 983	1 328 711
Variation de stock	26 853	-47 032
Autres achats et charges externes	12 205 807	12 422 054
Aides financières	32 344	36 866
Impôts, taxes et versements assimilés	3 580 720	3 649 184
Salaires	29 254 987	27 673 493
Cotisations sociales	12 029 472	11 293 132
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 747 375	2 329 481
Dotations aux provisions	283 940	373 458
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 000	0
Report en fonds dédiés	196 065	35 501
Autres Charges	150 025	150 481
TOTAL II	61 808 160	59 249 272
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	436 619	251 399
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 877	5 862
Autres intérêts et produits assimilés	195 833	196 335
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	213 710	202 196
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	32 258	32 258
Intérêts et charges assimilées	567 646	694 900
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	599 904	727 158
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-386 194	-524 962
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	50 425	-273 563
Produits exceptionnels		588 881
TOTAL V		588 881
Charges exceptionnelles		120 755
TOTAL VI		120 755
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	468 126
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+II+V)	62 458 489	60 291 749
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	62 408 064	60 097 185
EXCEDENT OU DEFICIT	50 425	194 564
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0



DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION

Sécuriser l'existant pour libérer l'avenir



Michel FOURRIER
Directeur du Systèmes
d'Informations et de
l'Organisation

L'année 2025 marque une étape structurante pour la Direction du Système d'Information et d'Organisation, dans un contexte d'exigences réglementaires renforcées, d'accélération numérique et de mutations organisationnelles. Son objectif central a été de sécuriser durablement l'existant pour permettre une transformation maîtrisée et pérenne.

L'année 2025 constitue une étape structurante pour la Direction du Système d'Information et de l'Organisation (DSIO).

Dans un contexte marqué par un renforcement des exigences réglementaires, une accélération des transformations numériques et la préparation d'évolutions organisationnelles majeures, la DSIO a conduit son action autour d'un objectif central : sécuriser durablement l'existant afin de créer les conditions d'une transformation maîtrisée et pérenne.

L'action de la DSIO s'est inscrite dans une logique de continuité de service, de fiabilisation des environnements

techniques et de préparation de changements structurants pour la Fondation. L'année a été articulée autour de trois axes stratégiques :

- le renforcement de la sécurité, entendue dans une acception globale (systèmes d'information, données, personnes et bâtiments),
- l'anticipation et la préparation de projets structurants, notamment autour du DPI et des infrastructures
- le rapprochement et la mutualisation des équipes informatiques, de sécurité et techniques, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'organisation.



Les missions et les valeurs de la DSIO

La DSIO a pour mission de garantir la continuité, la sécurité et la performance des systèmes d'information et des organisations, tout en accompagnant les évolutions stratégiques de la Fondation.

Elle s'appuie sur des valeurs fortes :

- Service : placer les utilisateurs et les usagers au cœur des priorités
- Fiabilité : assurer des outils robustes et sécurisés
- Anticipation : préparer les transformations à venir
- Coopération : travailler en transversalité avec l'ensemble des directions et des équipes terrain.

L'intégration de la jeunesse en alternance

En 2025, la DSIO a poursuivi et renforcé son engagement en faveur de l'intégration de jeunes en alternance. Elle a accueilli Dogan Sahin, Evan Dalex en tant que Technicien Support et Balthazar Vaillant en tant que Data Analyst. Ces parcours ont permis à la fois de transmettre les savoir-faire internes, d'apporter un regard neuf sur les pratiques, et de contribuer à la montée en compétences des équipes.

L'alternance s'inscrit pleinement dans une logique de pérennisation des compétences et de préparation des enjeux futurs des métiers du numérique.

L'implication de la DSIO est identique pour l'accueil de stagiaires, souvent plus jeunes que les alternants, tout au long de l'année.



Le support utilisateur, au cœur de la relation humaine et sociale

Le support aux utilisateurs reste le socle de l'action quotidienne de la DSIO. En 2025, les efforts ont porté sur :

- La stabilisation des outils existants
- L'amélioration des délais de prise en charge
- Une meilleure communication avec les équipes métiers

Le suivi et le pilotage de cette activité, basé sur les tickets ITOP, ont permis d'améliorer la qualification et la priorisation des actions

informatiques, mettant en évidence les axes d'amélioration du SI mais également les besoins en formation utilisateurs.

Ce travail de fond permet de maintenir un haut niveau de continuité de service, indispensable dans un contexte de transformation.



Lancement du projet de changement de DPI

De l'expression de besoin au choix de la solution

L'année 2025 a été marquée par le lancement du projet de changement de DPI (Dossier Patient Informatisé), projet structurant pour l'Etablissement de Santé Mentale Portes de l'Isère.



Avec l'arrêt d'exploitation de la solution CARIATIDES par NUMIH France, les équipes se sont mobilisées pour assurer une transition progressive et sécurisée vers une nouvelle solution.

Une phase approfondie d'expression des besoins a été menée en lien étroit avec les professionnels métiers, afin de garantir l'adéquation de la future solution aux pratiques et aux exigences réglementaires. Sur la base d'un dossier de consultation, intégrant l'adéquation fonctionnelle et technique, la méthodologie, le planning et charges ainsi que le budget, 7 éditeurs, acteurs reconnus sur le marché des DPI, ont été consultés et challengés.

Cette démarche a conduit au choix d'une solution répondant aux enjeux de modernisation, d'interopérabilité et de sécurité des données : solution HOSPILINK de l'éditeur AXIGATE.



De la construction de l'équipe projet aux premières formations

Une équipe projet pluridisciplinaire a été constituée, associant DSI, directions métiers et partenaires externes. Les premières actions de formation ont été engagées dès 2025, afin d'anticiper la conduite du changement et de préparer les utilisateurs à l'arrivée du nouveau DPI.

Les réflexions stratégiques

Migration de l'infrastructure serveurs de la Fondation

L'adaptation des infrastructures et des organisations pour accompagner les transformations à venir est un axe stratégique au sein de la DSI. L'arrivée du nouveau DPI, conjuguée à la cohabitation temporaire avec l'existant, ainsi que l'accroissement des données

et des nouveaux outils, ont mis en évidence la nécessité de faire évoluer en profondeur l'infrastructure technique. Une consultation du marché des constructeurs et intégrateurs a été faite et la solution NUTANIX a été retenue pour une mise en œuvre progressive sur 2026. L'objectif principal sera d'assurer une migration sans rupture de service.



Evolution de l'infrastructure réseau de la Fondation



Face à l'accroissement des flux de données inter-sites, un plan de migration global a été construit pour refondre la globalité des liens réseaux. Cette migration vise à faire évoluer l'architecture réseau (actuellement de type MPLS) sur l'ensemble des sites en s'appuyant sur des technologies plus flexibles et performantes (SD-WAN), permettant d'augmenter les débits, d'améliorer la résilience grâce à la multi-connectivité et d'optimiser dynamiquement les flux applicatifs. Cette évolution renforce la qualité de service, la continuité d'activité et la performance des applications métiers, tout en simplifiant l'exploitation du réseau.

L'intégration de nouveaux dispositifs

La reprise d'une activité de pédopsychiatrie constitue un exercice à forts enjeux, où la DSIO se trouve placée au cœur de la continuité du service public de soins. Dans un contexte marqué par des délais contraints, une forte charge émotionnelle pour les équipes soignantes et une exigence élevée en matière de sécurité des données de santé, la DSIO a été appelée à jouer un rôle structurant, à la fois technique, organisationnel et stratégique.

Dès l'annonce de la reprise, les équipes sont intervenues dans un calendrier particulièrement resserré, ne permettant ni un diagnostic exhaustif ni une transition progressive.



Dans un premier temps, la priorité a été donnée à la continuité d'exploitation, c'est-à-dire à mettre en place les moyens strictement nécessaires tels que le réseau de la Fondation, la téléphonie, les postes de travail et les matériels d'impression. Cette phase, menée dans l'urgence, avait pour finalité non pas l'optimisation immédiate, mais la maîtrise des risques majeurs susceptibles de compromettre la continuité des soins ou la sécurité des informations.

Dans un second temps, les aménagements et installations complémentaires pourront être réalisés avec plus de sérénité.

Cette contrainte temporelle a imposé une mobilisation exceptionnelle des équipes de la DSIO. Une organisation en mode "task force" a été mise en place, réunissant compétences infrastructure, applicatives, sécurité et support. Un pilotage rapproché a été instauré afin de lever rapidement les points de blocage. Cette sur-mobilisation, assumée comme temporaire, a permis d'absorber la charge liée à la reprise tout en maintenant le fonctionnement courant du système d'information. Dans ce contexte, l'intégration du dispositif aux normes techniques du repreneur a constitué un principe



non négociable. La DSIO a veillé à l'alignement sur les référentiels de sécurité, les règles de gestion des identités, les exigences d'hébergement et d'archivage des données de santé, ainsi que sur les choix structurants d'urbanisation du système d'information. Cette exigence, parfois perçue comme contraignante par les équipes nouvellement intégrées, a été posée comme une condition indispensable à la pérennité du dispositif, à la conformité réglementaire et à la qualité du service rendu.

La DSIO dans la stratégie immobilière de la Fondation

Impliquée très tôt dans les réflexions afin d'intégrer les enjeux numériques, réseaux et sécurité dès la conception des projets immobiliers, la DSIO intervient dans les préconisations techniques et le suivi des travaux tout au long des constructions ou des acquisitions. Une coordination est assurée avec le service Patrimoine, les services Techniques des établissements ainsi que les Directions Métiers.



Ainsi 2025 a vu :

- **L'ouverture opérationnelle d'un pôle ambulatoire Enfants et Adultes sur Péage de Roussillon** de plus de 2200 m² de locaux. Un projet d'envergure qui a nécessité une forte mobilisation des équipes ainsi qu'une coordination importante entre tous les acteurs IT, notamment en termes de raccordement informatique et télécom.
- **L'extension de nos locaux à Pont-de-Chéruy** dans des locaux assez contraints
- **Le déménagement du Centre Médico Psychologique à Beaurepaire**

La démarche Digitale du SI

La digitalisation des processus métiers est un objectif majeur pour la DSIO quels que soient les domaines fonctionnels du SI, afin de fluidifier les échanges, simplifier les transactions et sécuriser les informations.



Il est nécessaire de disposer d'outils évolutifs, fiables et orientés pilotage de l'activité.

- Développement de tableaux de bord Soins, Social, RH, IT... afin de disposer d'indicateurs précis d'activité et de pilotage
- Mise en place de processus digitalisés autour d'une Gestion Electronique des Documents (GED) Fondation pour la dématérialisation des contrats, des dossiers du personnel et de l'archivage numérique des données Usagers
- Evolution continue de fonctionnalités métiers pour répondre aux besoins opérationnels des processus de paie, de GMAO et de suivi de l'hébergement des usagers

Un Numérique Responsable, au cœur de notre engagement

La stratégie RNO

Cette démarche inscrit le numérique dans une logique responsable, conforme et durable.

Dans le cadre de la démarche Responsabilité Numérique des Organisations (RNO), la stratégie DSIO est d'agir sur plusieurs axes en 2025 :

- Poursuite de la dématérialisation et optimisation des pratiques d'impression en étant responsable
- Participation au Digital Cleanup Day : nettoyer pour mieux avancer. Mise en place d'un défi interne pour nettoyer les messageries des professionnels et diminuer le

stockage de leurs données sur les serveurs de fichiers.

- Mise en place d'une politique de sensibilisation : former pour transformer. Mise en place de conseils et de bonnes pratiques d'usages des solutions informatiques, notamment de Microsoft 365.

La conformité RGPD : bilan 2025

La Fondation a poursuivi le renforcement de sa conformité au Règlement Général sur la Protection des Données, en l'inscrivant pleinement dans la gouvernance de son système d'information et dans l'évolution de ses usages numériques. L'année a été rythmée par une veille réglementaire et technologique active, intégrant les nouveaux cadres liés à la sécurité des systèmes d'information et aux usages émergents de l'intelligence artificielle. Cette attention portée aux évolutions du numérique a permis d'anticiper les risques et d'adapter les pratiques de traitement des données dans un environnement en constante transformation.

Sur le plan opérationnel, l'organisation a consolidé les fondations de son pilotage des données personnelles. Le registre des traitements a été actualisé et structuré comme un véritable outil de maîtrise du système d'information, offrant une vision claire des flux, des finalités et des responsabilités. Les analyses d'impact relatives à la protection des données

ont accompagné plusieurs projets, notamment dans le champ de la recherche, traduisant une application concrète des principes de privacy by design et de security by design dès la conception des solutions numériques. La diffusion d'une culture partagée de la protection des données et de la cybersécurité s'est poursuivie auprès des équipes, à travers des actions de sensibilisation et la mise en place d'un module de formation en ligne dédié aux fondamentaux du RGPD. Cette démarche vise à ancrer durablement les bons réflexes dans les usages quotidiens des outils numériques. Parallèlement, les dispositifs de gestion des incidents et de sécurité ont été renforcés, avec l'adoption d'outils facilitant l'analyse, la qualification et la prise de décision en cas de violation de données personnelles, contribuant ainsi à la résilience du système d'information. Enfin, une attention soutenue a été portée à la maîtrise des relations avec les prestataires numériques et au respect des droits des personnes concernées. La révision des clauses contractuelles des sous-traitants et le traitement rigoureux des demandes d'exercice de droits témoignent d'une gouvernance des données responsable et transparente. À travers ces actions, le bilan RGPD 2025 illustre la maturité progressive du système d'information de la Fondation, conçu comme un levier de confiance, de sécurité et de performance au service de ses missions.





La sécurité : un enjeu global

Au-delà de la cybersécurité, l'année 2025 a marqué un élargissement de la vision de la sécurité, intégrant la sécurité des personnes et des bâtiments.

Intégration d'un service Sécurité & Prévention

Un service dédié Sécurité & Prévention a été intégré auprès de la DSIO, comprenant un responsable Sécurité, François Martins, et cinq professionnels. Leurs rôles consistent à renforcer l'accueil du public et des professionnels à l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère et assurer la prévention et la sécurité des personnes et des bâtiments. Cette structuration permet une approche coordonnée et transverse des enjeux de sécurité, qui sera à reproduire sur l'ensemble des établissements et des sites de la Fondation.

Actions de renforcement et de sensibilisation

La DSIO continue d'inscrire ses établissements aux différents programmes de financement de l'État pour renforcer la prise en

charge de ses usagers, de sécuriser leurs parcours et de sécuriser les accès aux données des usagers. Des actions de renforcement ont été menées en lien avec les exigences des programmes CARE et HOP'EN2, ainsi que des actions de sensibilisation auprès des professionnels de la Fondation. L'ESM Portes de l'Isère a été lauréat de ces deux programmes en 2025.

Rapprochement avec les Services Techniques

L'année 2025 a également été marquée par le rapprochement de la DSIO avec les Services Techniques de la Fondation. Cela s'est concrétisé dans un premier temps par la reprise des équipes techniques de l'ESM Portes de l'Isère, constitué d'un responsable Technique, Marc Goossens et de 5 professionnels, à Bourgoin-Jallieu et Vienne.

L'objectif est de :

- Optimiser l'utilisation des ressources
- Partager les compétences
- Mettre en place une stratégie globale de maintenance et de sauvegarde du patrimoine immobilier



Des actions de mutualisation ont été lancées avec des périmètres revus et une convergence vers les notions de performance, continuité d'activité et de sécurité.

2025 a été consacrée à la consolidation, à la sécurisation et à la préparation.

Les actions menées par la DSIO ont permis de stabiliser les environnements existants tout en posant les fondations nécessaires à des transformations d'ampleur.

À l'issue de cette année, la DSIO dispose de :

- **D'une organisation renforcée**, intégrant désormais de manière cohérente les dimensions numériques, techniques et de sécurité
- **D'une vision stratégique partagée sur l'évolution** des infrastructures, des outils métiers et des usages
- **Des bases solides pour conduire les projets structurants** à venir dans des conditions de maîtrise des risques.

La continuité de ces actions s'inscrira dans une logique de mise en œuvre opérationnelle des orientations préparées en 2025. Elle sera notamment marquée par :

- **Le déploiement progressif du nouveau DPI** et l'accompagnement renforcé des utilisateurs
- **La poursuite de la modernisation des infrastructures** réseau et serveurs
- **L'intégration de la Pédopsychiatrie de Bourgoin-Jallieu** au sein des systèmes et des organisations
- La montée en puissance de **la démarche de Responsabilité Numérique** et de sécurité globale
- La structuration d'une **stratégie de maintenance et de valorisation durable** du patrimoine immobilier

Dans ce contexte, la DSIO continuera d'affirmer son rôle de partenaire stratégique des directions et des établissements, au service de la qualité de prise en charge des usagers, de la sécurisation des activités et de la performance globale de la Fondation.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION

L'humain au cœur de notre engagement



Claire GUISLIN
Directrice des
Ressources Humaines

En 2025, les métiers du sanitaire, du médico-social et du social connaissent des tensions de recrutement majeures et souffrent d'un manque d'attractivité, alors qu'ils sont au cœur de l'accompagnement des personnes vulnérables.

L'ENGAGEMENT RH AU SERVICE DE NOTRE MISSION SOCIALE

Dans un contexte de tension, la Fondation fait preuve d'agilité et de réactivité accrue pour permettre l'épanouissement de ses professionnels, les fidéliser et les former, en mettant l'accent sur le bien-être au travail.

L'année 2025 a été celle de la consolidation de notre identité commune, composée d'une pluralité d'établissements qui nous rassemblent. L'humain est au cœur de toutes les actions RH pour donner

vie au quotidien à nos valeurs d'humanisme et d'inclusion. Ces valeurs sont portées par des professionnels engagés, volontaires et soucieux d'accompagner nos usagers avec bienveillance et humanité.

2025 est également synonyme de poursuite de la structuration des processus RH pour simplifier les tâches administratives et faciliter l'appropriation des différents outils par les professionnels.



Prendre soin de ceux qui prennent soin par le développement des compétences

QUALIOPi :

l'exigence au service du collectif

Au cours du premier semestre 2025, la Fondation a franchi une nouvelle étape de son développement en obtenant la certification Qualiopi, gage officiel de qualité dans le domaine de la formation professionnelle.

Ce succès est le fruit d'un travail collaboratif mené conjointement entre les équipes de Pluri-elles, de l'ESM Portes de l'Isère et la Direction des Ressources Humaines. Ensemble, les équipes ont construit et documenté l'ensemble du processus d'accueil, de formation et d'accompagnement des publics, afin de répondre aux exigences fixées



par le référentiel national qualité. Le Label Qualiopi ne se limite pas à une reconnaissance formelle. Il constitue une véritable garantie pour nos bénéficiaires, nos partenaires et nos financeurs : celle de formations structurées, transparentes et adaptées aux besoins des personnes que nous accompagnons. Il ouvre également l'accès à des financements publics ou mutualisés, consolidant ainsi la pérennité et l'attractivité des dispositifs proposés.

Au-delà de l'aspect technique, cette labellisation illustre la capacité de la Fondation à conjuguer son expertise sociale et sa rigueur organisationnelle. Elle témoigne aussi d'une volonté commune : inscrire nos actions dans une démarche d'amélioration continue, centrée sur la qualité de service rendu aux personnes fragilisées.

Avec Qualiopi, la Fondation se dote d'un outil supplémentaire pour renforcer son rôle d'acteur majeur



de l'accompagnement social et de l'insertion.

L'obtention de cette certification n'est pas une fin en soi, mais un point de départ. En effet, les équipes poursuivent le travail engagé pour faire vivre ces exigences au quotidien et préparer les prochains audits de suivi. Une dynamique qui illustre l'engagement de la Fondation à conjuguer innovation, qualité et solidarité.

Former le collectif professionnel

La formation régulière des professionnels médicaux et non médicaux contribue à développer de manière durable leurs compétences, au service de l'accompagnement des usagers. Prendre soin de ceux qui prennent soin est un enjeu majeur pour la Fondation.

De ce fait, les formations « Soclecare », « AFGSU2 (gestes et soins d'urgence de niveau 2) », « Prévention du suicide » ou encore « Self sauvegarde compatible en milieu de soin » sont des modules incontournables de l'offre de

formation de la Fondation en 2025. De nombreux professionnels ont pu suivre ces formations.

Dans le même sens, la formation « Consolidation des savoirs infirmiers en psychiatrie », d'une durée de 10 jours, constitue un levier essentiel pour accompagner les infirmiers(ères) nouvellement recrutés et n'ayant jamais exercé en secteur psychiatrique.

Son contenu, centré sur la compréhension des pathologies, les spécificités de la relation soignant-soigné et la gestion des situations de crise, permet de sécuriser les pratiques et de faciliter l'intégration dans les unités. Cette formation est une composante incontournable du parcours d'intégration et de professionnalisation des infirmiers(ères) au sein de nos équipes.

En outre, 50 professionnels ont bénéficié d'une formation diplômante en 2025, principalement au sein de l'ESM Portes de l'Isère (29 professionnels) et de la Mas Saint-Clair (10 professionnels).



Ainsi, sur les métiers du soin, plusieurs formations diplômantes ont été suivies :

- **Diplôme d'état d'aide-soignant** : 10 professionnels
- **Diplôme d'état d'infirmier** : 4 professionnels (avec la signature de conventions quadripartites entre l'ESMPI / transition pro / OPCO santé / professionnel)
- **Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée** : 2 professionnels
- **Master management des parcours et organisations sanitaires** : 2 professionnels

La Fondation a également mis en place une formation « Droit du travail » spécifique pour les professionnels encadrant des équipes, afin d'harmoniser les pratiques et de disposer d'un socle juridique commun dans l'exercice des missions professionnelles au quotidien.

Par ailleurs, 2 sessions de formation relatives à la prévention des risques psycho-sociaux ont été organisées : 1 pour l'encadrement et 1 pour les représentants du personnel. Il s'agit d'un engagement pris lors de la signature fin 2024 de l'accord sur la QVCT et la prévention des

risques psycho-sociaux au niveau de la Fondation avec l'ambition de former au fur et à mesure tout l'encadrement à la prévention des risques psycho-sociaux.

Notre objectif : **préserver la santé mentale de nos professionnels.** En effet, cette formation doit permettre d'identifier et de prévenir les situations à risque, d'améliorer le bien être et la qualité de vie au travail, de renforcer la motivation et l'engagement des professionnels.

Un nouvel accord GEPP : Anticiper pour mieux protéger

Un nouvel accord relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) a été signé en novembre 2025 avec les partenaires sociaux. Cet accord fixe les orientations partagées en matière d'évolution des emplois, de développement des compétences et de sécurisation des parcours professionnels au sein de la Fondation.

Cet accord permet à chacun, quel que soit son parcours, de bénéficier d'un plan de développement personnalisé avec un véritable dialogue de proximité.

Cet accord prévoit :

- un entretien de parcours professionnel tous les 2 ans,
- un bilan du parcours professionnel tous les 6 ans
- un entretien managérial tous les ans, afin d'accompagner le développement des compétences des professionnels de la Fondation

Les dispositifs proposés dans l'accord GEPP permettent aux professionnels d'avoir une meilleure visibilité sur les perspectives d'évolution et les passerelles possibles entre les établissements, transformant ainsi la mobilité interne en un levier de développement professionnel.



Généralisation du CPF co-construit :

- Plusieurs dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels sont mobilisables, avec notamment la généralisation du CPF co-construit pour l'ensemble des établissements de la Fondation. Le CPF co-construit est un dispositif innovant avec une prise en charge par la Fondation du coût des dossiers d'inscription à hauteur de 250 euros maximum, ainsi que la prise en charge de 70 heures par an de formation sur le temps de travail des professionnels avec maintien de salaire.

Transmission des savoirs et accompagnement des fins de carrière :

- L'inclusion, c'est aussi s'adapter aux différentes étapes de la vie professionnelle. La Fondation réaffirme l'importance de la transmission des savoirs en mettant l'accent sur le tutorat et le transfert de compétences, garantissant ainsi que l'expertise de nos professionnels les plus expérimentés soit préservée et partagée.

- La Fondation souhaite également accompagner les professionnels seniors dans la gestion de leur fin de carrière et notamment dans la transition entre l'activité salariée et le départ en retraite du professionnel senior. La Fondation facilite, quand cela est compatible avec l'activité, la réduction du temps de travail pour les professionnels avant le départ à la retraite.

- Elle permet également aux professionnels âgés d'au moins 60 ans d'accéder, sous certaines conditions, au dispositif de retraite progressive leur permettant de cumuler une activité à temps partiel et une fraction de leur pension. La Fondation étudie ces demandes dans une logique d'aménagement des fins de carrière, de transmission des savoirs et de maintien des compétences, tout en veillant à la continuité des accompagnements des usagers.

**Recrutement & Intégration : développer l'attractivité et fidéliser les talents**

Recruter, c'est avant tout rencontrer et s'engager. 2025 a permis la poursuite de la structuration de notre politique recrutement pour construire une identité employeur. Tous les postes à pourvoir en CDI sont systématiquement diffusés sur notre plateforme de recrutement interne et externe, avec une volonté de dynamiser nos recrutements et de développer la mobilité interne. Ainsi, les postes sont réservés en priorité aux candidats internes pendant 3 semaines, à l'exception des postes en situation de pénurie.

120 personnes ont été embauchées en CDI en 2025.

10 professionnels ont bénéficié d'une promotion interne en 2025, après avoir candidatés sur des postes à pourvoir en interne. Ils ont saisi l'opportunité d'un nouveau défi au sein de la Fondation.

La Fondation poursuit également sa démarche volontariste en matière d'insertion professionnelle pour attirer les jeunes talents. Elle a accueilli **212 stagiaires en 2025** et 9 alternants, dans l'ensemble de ses établissements.

De plus, la Fondation facilite l'intégration des professionnels avec notamment l'organisation de 8 journées d'intégration en 2025 pour 125 professionnels. Ces journées ont

lieu sur le Domaine Saint Clair qui est le site historique de la Fondation. L'objectif est de cultiver le sentiment d'appartenance, de tisser des liens entre les établissements et de se sentir, dès le premier jour, membre à part entière de la Fondation. Un éducateur spécialisé, un soignant et un agent administratif y partagent une vision commune, renforçant le sentiment d'appartenance dès les premières semaines.

Anticiper l'avenir : préparer l'intégration de l'activité de Pédopsychiatrie de Bourgoin Jallieu

Le second semestre 2025 a également été marqué par un chantier d'envergure : la préparation de l'intégration, au 1er janvier 2026, de l'activité de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Pierre Oudot (CHPO) au sein de l'ESM Portes de l'Isère. Ce projet a fortement mobilisé la Direction des Ressources Humaines afin d'accompagner ce transfert d'activité et faciliter l'intégration de près de **72 nouveaux professionnels** au sein de la Fondation.

Un accompagnement RH personnalisé a été mis en place avec la Direction des soins et l'ensemble des Fonctions Support de la Fondation, en partenariat avec les équipes du CHPO. Des entretiens individuels ont été réalisés avec chaque professionnel. Tout a été mis en œuvre pour faciliter la transition du secteur public vers la Fondation,

synonyme d'opportunités nouvelles pour les professionnels avec une continuité des soins exemplaire. Réussir cette intégration, c'est renforcer l'offre de soins de la Fondation tout en offrant aux nouveaux professionnels un environnement de travail bienveillant et résolument tourné vers l'avenir.

Hublo, un outil de recrutement structurant

Déployé en mai 2025, Hublo répond à un contexte de tension persistante sur les remplacements, marqué par l'augmentation des absences et la nécessité de garantir la continuité des soins tout en maîtrisant les dépenses liées à l'intérim.

Après optimisation interne des plannings, Hublo est rapidement devenu l'outil de référence pour la publication et la gestion des missions.

Une montée en charge progressive
L'utilisation de Hublo a connu une progression significative dès l'été 2025 avec un pic d'activité en septembre, suivi d'une stabilisation progressive et d'une diminution des missions non pourvues.

Cette évolution illustre une meilleure capacité à pourvoir les missions tout en identifiant plus précisément les postes en tension.



Un outil de pilotage RH

L'activité s'appuie principalement sur les vacataires, avec l'activation effective d'un vivier de 157 professionnels inscrits sur le réseau Hublo. Les données mettent en évidence l'absence de recours à l'intérim en 2025, la capacité à absorber les besoins saisonniers et un meilleur pilotage des remplacements.



Hublo s'affirme ainsi comme un outil structurant au service de la sécurisation de l'organisation des soins et de la maîtrise des coûts.

Mobilité durable : flotte de vélos électriques

Pour répondre aux difficultés de mobilité rencontrées par les équipes pédopsychiatriques de l'ESMPI du secteur de Vienne, notamment pour les déplacements en centre-ville, une flotte de vélos électriques a été mise en place.

Ce projet, réalisé en partenariat avec Vienne-Condrieu agglomération, vise à faciliter l'accès aux sites, optimiser l'organisation des déplacements et inscrire l'établissement dans une démarche de responsabilité sociétale.

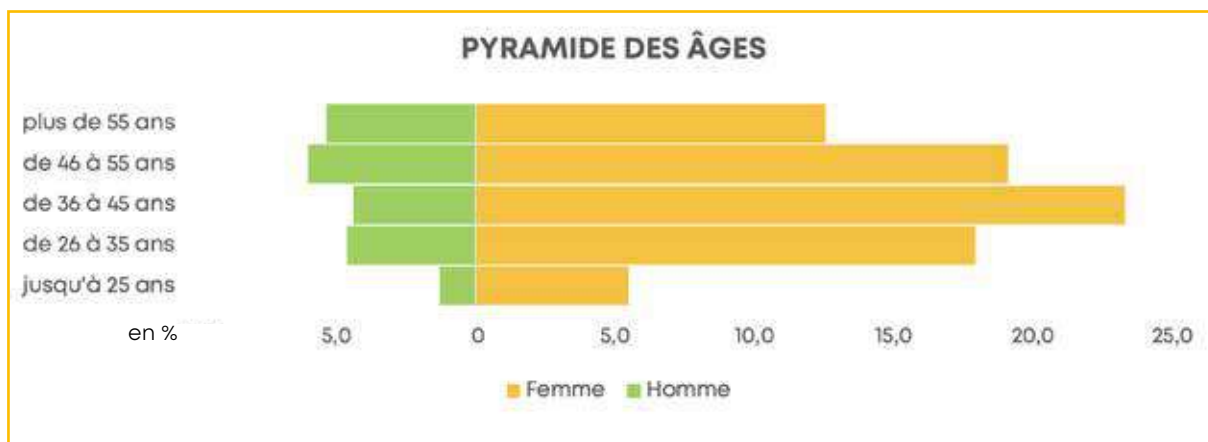
La flotte permet de réduire la dépendance aux véhicules personnels, de limiter les frais liés au stationnement et de diminuer l'empreinte carbone de l'établissement. Elle contribue également à améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des professionnels.

Au-delà des aspects opérationnels, ce dispositif renforce l'attractivité de l'établissement et soutient l'efficacité des équipes dans leurs missions quotidiennes.



DONNÉES CHIFFRÉES DES RESSOURCES HUMAINES

Effectif



RÉPARTITION FEMMES / HOMMES	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Plus de 55 ans	117	50	167
De 46 à 55 ans	178	56	234
De 36 à 45 ans	217	41	258
De 26 à 35 ans	167	43	210
Jusqu'à 25 ans	51	12	63
TOTAL	730	202	932

EFFECTIF PRESENT AU 31/12 (hors stagiaires et AVAA)	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ALPA	33	5	38
E.S.M. Portes de l'Isère	507	119	626
GRAINES D'INSERTION	20	20	40
La Blanchisserie	8	0	8
La Roseraie	2	8	10
MAS Saint-Clair	61	16	77
PLURI-ELLES	40	12	52
R EGAL	19	14	33
S I A O Isère	40	8	48
Total général	730	202	932



Formation



Nombre de nouveau contrat d'apprentissage et de professionnalisation

E.S.M. Portes de l'Isère	5
MAS Saint-Clair	2
PLURI-ELLES	1
S I A O Isère	1

Total général	9
----------------------	----------

Nombre de stagiaires

E.S.M. Portes de l'Isère	182
MAS Saint-Clair	23
S I A O Isère	1
ALPA	1
PLURI-ELLES	3
GRAINES D'INSERTION	1
R EGAL	1

Total	212
--------------	------------

	Nombre d'heures de formation	Nbr de personnes ayant suivi une formation	Nbr de personnes ayant bénéficié d'une formation diplômante
E.S.M. Portes de l'Isère	25 070	457	29
MAS Saint-Clair	4 490	47	10
S I A O Isère	1 600	38	3
ALPA	1 870	37	3
PLURI-ELLES	1 450	43	3
GRAINES D'INSERTION	1 010	15	2
RÉGAL'	240	19	0
La Roseraie	60	9	0
La Blanchisserie	170	6	0
Total général	35 960	671	50

LA POURSUITE DE PROJETS RH STRUCTURANTS

La DRH a mis en place courant 2025, pour une gestion ressources humaines facilitée, la dématérialisation des titres-restaurant avec le prestataire Swile, pour l'ensemble des professionnels bénéficiant de titres-restaurant. Après une phase de test à partir d'avril, la dématérialisation a été généralisée en juillet à l'ensemble des bénéficiaires de la Fondation. Plus qu'une simple carte, cet outil offre une gestion fluide et une autonomie accrue pour chaque professionnel.

Par ailleurs, le projet «Zéro Papier» pour le dossier du personnel a été lancé en juin 2025, en étroite collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation. Ce projet de dématérialisation des dossiers du personnel et des processus administratifs est un axe majeur

de notre stratégie de transformation digitale. Ce projet renforce la protection des données personnelles et favorise une plus grande réactivité dans le suivi administratif.

Enfin, la Fondation a changé d'assureur au niveau de son régime de remboursement des frais de santé, tout en ajustant le régime avec la convention collective et en maintenant des conditions tarifaires intéressantes. Depuis le 1er avril 2025, l'assureur du contrat frais de santé est MGEN.

La structure de cotisation a également évolué avec la possibilité pour le professionnel de s'affilier en « isolé », « duo » ou « famille », selon sa composition familiale. Cette nouvelle structure de cotisation, avec des garanties renforcées, est davantage adaptée aux réalités de chacun, permettant une protection sur-mesure des professionnels et de leurs proches.



212
STAGIAIRES

sur l'ensemble
de la Fondation

50 PERSONNES

ont bénéficié
d'une formation diplômante

9 CONTRATS

d'apprentissage et
de professionnalisation

120
PERSONNES

embauchées en CDI

671
PROFESSIONNELS

ont suivi une formation

35 960
HEURES

de formation

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES

Consolider, structurer et pérenniser



Virginie LAGIER

Directrice de la Qualité et
de la Gestion des Risques

Après une année 2024 consacrée au déploiement des outils nécessaires à la mise en œuvre de la démarche qualité sur l'ensemble des établissements de la Fondation ; l'année 2025 a permis de déployer les méthodes et rendre plus concrets les principes de la démarche qualité, notamment pour les établissements des pôles social et médicosocial.

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET DE MONTÉE EN MATURITÉ

Si cette année a permis de déployer les méthodes et rendre plus concrets les principes de la démarche qualité, notamment pour les établissements des pôles social et médicosocial, pour l'ESMPI, l'année a été le synonyme de l'appropriation et de l'auto-évaluation au regard des nouvelles attentes du référentiel de certification HAS.

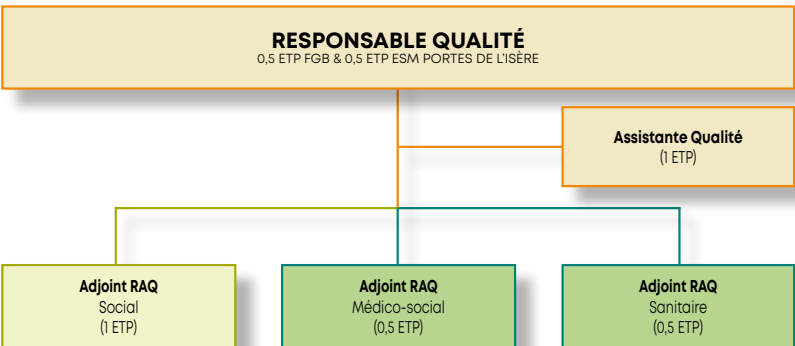
Une organisation structurée et pérennisée

Le service qualité assure la définition, la coordination et l'animation de la politique qualité de la Fondation.

Il supervise la conception, la diffusion et l'appropriation des outils nécessaires au déploiement de la démarche, dans le respect des exigences réglementaires et des recommandations professionnelles. Interlocuteur privilégié des autorités de contrôle (HAS, ARS, DDETS), il accompagne les établissements dans le cadre des évaluations, certifications et inspections.

La restructuration engagée en 2024 a été consolidée en 2025. Chaque pôle dispose désormais d'un relais opérationnel assurant une présence terrain renforcée et une prise en compte adaptée des spécificités de chacun.





ACTIVITÉ ET ORGANISATION

Rationalisation du système documentaire

La gestion documentaire constitue un socle essentiel de la maîtrise des pratiques. En 2025, la Fondation a poursuivi la mutualisation de ses procédures et documents de référence. Cette harmonisation a permis de réduire les redondances et de renforcer la cohérence inter-établissements.

La base documentaire Fondation compte désormais 565 documents, soit une augmentation de +103 % par rapport à 2024, notamment du fait d'une mutualisation des documents

de l'ESM portes de l'Isère.

Parallèlement :

- le pôle social recense 148 documents (+111 %),
- la MAS Saint Clair compte 182 documents (+910 %).

Cette évolution traduit un important travail de structuration, de formalisation et d'appropriation des pratiques.

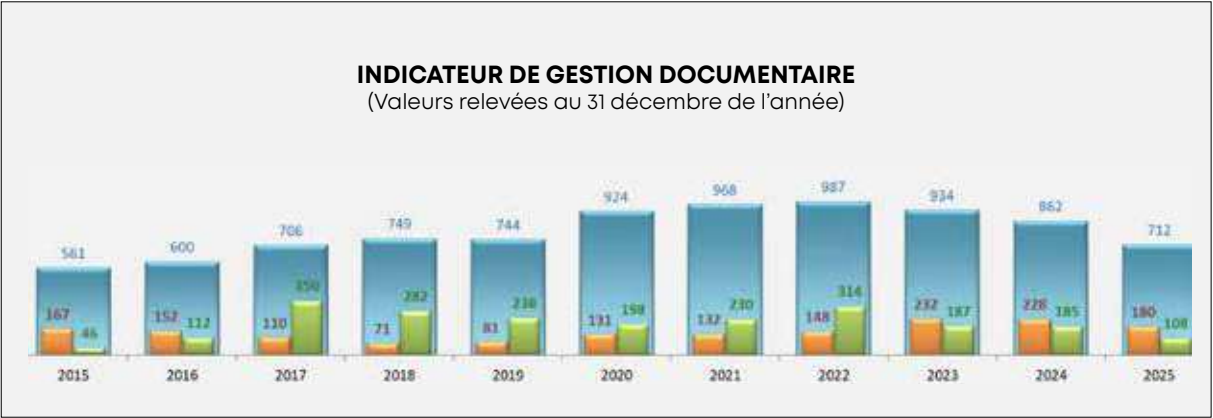
Pérennisation du dispositif de gestion des événements indésirables

Le repérage des dysfonctionnements auxquels sont confrontés les

professionnels et les usagers, leur analyse et leur traitement, constituent des moyens essentiels d'amélioration de la qualité.

L'année 2025 a permis de pérenniser le dispositif de gestion des événements indésirables et d'acculturer progressivement les structures à cette logique de déclaration.

Signe de cette acculturation, les établissements ont enregistré des hausses très importantes du nombre de déclarations, 81 déclarations au pôle social (+268%), 213 déclarations à la MAS (+419%), 534 déclarations à l'ESM Portes de l'Isère (+4%).



Une dynamique d'audit soutenue

La mesure constitue un levier central de la qualité. Elle permet d'objectiver les pratiques et d'identifier les axes d'amélioration.

A ce titre, ce sont au total 67 audits internes qui ont été conduits en 2025. (45 à l'ESMPI – 16 au pôle social – 6 à la MAS). Surtout, ces évaluations ont permis d'identifier les potentiels d'amélioration de nos organisations et de flécher les actions à mettre en œuvre pour sécuriser les pratiques.

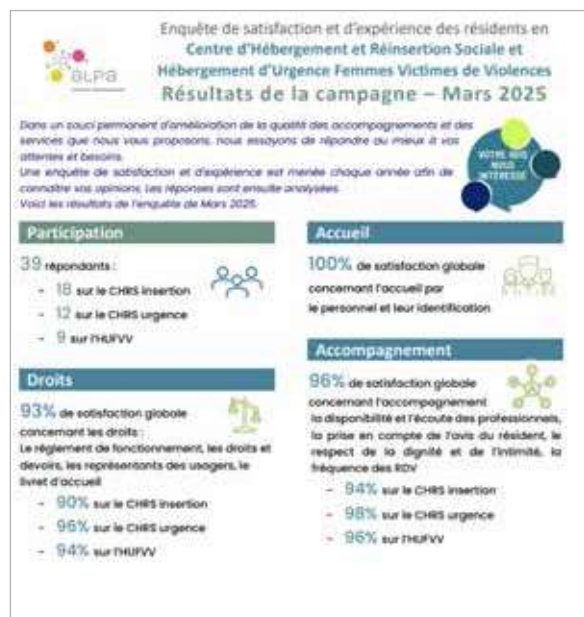
La satisfaction des usagers, un indicateur central

Au-delà de l'amélioration de nos organisations et de leur efficacité, la mise en œuvre de la démarche qualité doit surtout viser à satisfaire les besoins et les attentes des usagers dans nos structures. C'est dans cette logique qu'ont été à présent généralisées pour l'ensemble des structures de la Fondation des enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

Ces questionnaires permettent de fournir des informations essentielles pour améliorer la qualité des services et renforcer les relations entre les usagers et les professionnels.

Appréciation positive sur l'ensemble de l'année

Pour l'ensemble des structures, les données collectées au cours de l'année mettent en lumière une appréciation générale positive des prestations avec des scores de satisfaction moyens au-delà de 90%.





Pilotage par les indicateurs qualité et sécurité

La mesure des indicateurs permet de positionner l'organisation par rapport à un objectif fixé.

L'indicateur est ainsi un outil d'appréciation et d'aide à la décision qui permet de rendre factuel un résultat, une évolution ou une situation.

Pour l'année 2025, l'ESM Portes de l'Isère a poursuivi les campagnes de recueil et de communication autour des indicateurs mensuels à objectif 100%.

Preuve de l'engagement de tous dans la prise en compte et la traçabilité des éléments, on note une nouvelle progression importante de l'ensemble des indicateurs.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositifs de recueils d'indicateurs obligatoires fixés par la Haute Autorité de Santé, l'année 2025 permet d'enregistrer une progression significative des scores IQSS.

Cette progression est le fruit du travail mené au quotidien par les professionnels et de l'acculturation progressive aux attentes.

Cette nette augmentation résulte également des sensibilisations régulières rendues possibles par le déploiement, en 2024, du recueil trimestriel volontaire et hors protocole des Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins (IQSS).

Certification et évaluation HAS des ESSMS

Si pour l'ESM Portes de l'Isère, l'année 2025 constituait une année d'adaptation aux nouveaux référentiels HAS, elle a, pour les autres établissements de la Fondation, permis de lancer les démarches de préparation aux futures visites qui seront basées sur le référentiel d'évaluation HAS des ESSMS. Le CHRS « la Roseraie » a ainsi ouvert le bal des établissements passant la visite d'évaluation. Pour cette première, l'engagement des équipes a permis d'atteindre le score de conformité moyen de 86% sur l'ensemble du référentiel. À noter également qu'un seul critère impératif sur 17 n'a pas atteint le score maximal de conformité et que 2 critères ont été relevés comme « optimisés ». Dynamique positive confirmée pour cette structure qui vient ainsi valider les méthodologies déployées en vue des prochaines échéances.

Culture qualité et sensibilisation

Sur le plan événementiel, comme chaque année, l'ESMPI a conduit du 17 au 21 novembre de nombreux ateliers de sensibilisation dans le cadre de la semaine de la sécurité des patients. Cet événement vise à interpeller l'ensemble des publics

concernés par ce sujet crucial pour renforcer la sécurité des soins.

Durant toute la semaine, 57 participants ont tenté de débusquer les 32 erreurs dissimulées dans la chambre d'un patient fictif.

Malgré un scénario complexifié par rapport à l'an dernier, 3 binômes se sont démarqués par le nombre d'erreurs identifiées pour devenir les lauréats de cette édition 2024.

L'équipe qualité tient à remercier l'ensemble des participants et animateurs pour leur dynamisme et leur enthousiasme.



DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Renforcer notre robustesse pour anticiper le monde de demain



Pascale BESCH
Directrice de
la Transition Écologique

La Fondation a inscrit la transition écologique au cœur de sa stratégie. Structuration, mobilisation des équipes et actions concrètes traduisent une même ambition : renforcer durablement sa capacité d'accompagnement des personnes vulnérables.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE STRUCTURATION ET DÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE

Transition écologique : de l'enjeu stratégique au renforcement de notre capacité à durer

2024 avait été une année de **transition avec une ambition d'avoir une visée régénérative** et une évidence que la Fondation devait aller au-delà de ses responsabilités. **2025** aura marqué un tournant pour la Fondation Georges Boissel **en ancrant la trajectoire** souhaitée au cœur de la stratégie, **en visant l'embarquement global** et **en**

inscrivant la transition écologique comme une fonction support à part entière avec la création de la Direction de la Transition Écologique et l'arrivée de sa directrice en octobre 2025.

Cette évolution traduit une ambition claire : **installer durablement la transition écologique au cœur du projet de la Fondation**, au même niveau que les ressources humaines, les finances ou la qualité, afin d'en faire un levier de robustesse, d'attractivité et d'impact social.



Pourquoi structurer la transition écologique à la Fondation ?

La transition est **un enjeu de santé publique qui affecte en premier lieu les publics vulnérables** qui sont accompagnés ; elle impose à la Fondation **une responsabilité accrue et une redevabilité** à la hauteur de son statut de fondation reconnue d'utilité publique.

Les obligations réglementaires (certifications, décret tertiaire, bilan GES, etc.) et **la maîtrise des coûts** énergétiques sur un parc immobilier d'environ 90 000 m² et plus de 1 M€ de dépenses énergétiques accentuent la nécessité d'une approche structurée, cohérente et visible. Le comité social et économique sera aussi informé des différentes avancées de la stratégie déployée et des actions portées.

Enfin, la Fondation devra ajuster les services apportés au regard des dégradations qui seront causées (fluctuation des températures, inondations...) et **assurer ainsi un fonctionnement durable de ses activités**, sans trop de vulnérabilités et être en capacité d'apporter le droit à chacun d'être en santé, de se loger, de travailler.

Des avancées structurantes et collectives

Finalisation du programme CEC et identification de 5 leviers

La Fondation a finalisé son programme au sein de la CEC et formalisé 5 leviers complémentaires qui structurent la feuille de route Transition Écologique :

Réduire l'empreinte carbone liée à l'activité des établissements

Agir en faveur de la biodiversité en la préservant sur tous les sites et en l'intégrant dans les parcours de soins et d'accompagnement



Adapter son organisation pour faire face aux nouvelles problématiques tant sanitaires que sociales **par l'innovation**

Prendre soin des professionnels qui prennent soins des autres, préserver leur santé physique et mentale et promouvoir leur bien-être

4 leviers qui convergent pour le renforcement de la robustesse de la Fondation et du territoire sur lequel elle exerce.



Ces leviers font système et **se nourrissent mutuellement** : ils visent à déployer durablement notre mission d'accompagnement et à augmenter notre attractivité auprès des collaborateurs et partenaires.



Embarquement des équipes : un accompagnement dédié et un séminaire fédérateur

Pour démarrer l'embarquement des équipes, la Fondation a bénéficié en 2025 de l'accompagnement de deux consultantes issues de la CEC.



Elles ont contribué à poser les bases des méthodes, à clarifier les attendus et à coconstruire une dynamique interne.

Point d'orgue de l'année : l'organisation du séminaire "Graines de printemps" réunissant l'ensemble des collaborateurs, pensé comme un moment d'acculturation, de partage d'inspirations et de mise en mouvement autour des leviers identifiés.

Création de la Direction de la Transition Écologique

La création d'un poste de Directrice de la Transition Écologique (en

fonction depuis octobre 2025) acte la montée en puissance de ces enjeux. La direction porte la cohérence stratégique et la coordination opérationnelle, en lien avec les directeurs et l'ensemble des équipes, pour passer d'actions éparses à une politique intégrée et mesurable.

La stratégie transition écologique de la Fondation n'est pas une feuille de route "verte" au sens cosmétique du terme. **C'est une feuille de route stratégique, au service de notre mission.** Elle est indissociable de notre mission humaniste, de la qualité de l'accompagnement que nous devons aux personnes vulnérables et de notre capacité à durer, en identifiant nos vulnérabilités pour mieux absorber les chocs et nous adapter.



Cette stratégie nous accompagnera durablement pour plus de robustesse et poursuivre ainsi nos missions plus sobrement mais plus solidement. En 2025, la Fondation a franchi une étape décisive : direction dédiée, leviers structurés, démarrage de l'embarquement collectif. En 2026, nous poursuivrons le déploiement pour conjuguer impact social, écologique et économique avec transparence sur les résultats et une fierté partagée.

Mobiliser les parties prenantes : les professionnels, de véritables acteurs de la transition

La transition n'est pas l'affaire d'une direction seule : chaque professionnel y contribue via ses gestes métiers (soins, hébergement, logistique, restauration...), ses idées et ses retours d'expérience.

Graines de printemps et la participation du comité de direction à une session d'embarquement de la CEC sont les prémices d'un embarquement de l'ensemble des équipes qui se traduira en 2026 par la mise en œuvre des instances opérationnelles et la mise en cohérence des actions nombreuses au sein de la Fondation Georges BOISSEL :

- Plan de végétalisation des sites.
- Equipement de vélos électriques.
- Plan de sobriété énergétique.
- Jardins thérapeutiques.
- Challenge de la mobilité.
- Plate forme de covoiturage.
- Karos
- ...



Le Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serres (BEGES)

La lutte contre le dérèglement climatique passe principalement par une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre. Mais avant de les réduire, il est essentiel, dans un premier temps, de les identifier.

La Fondation a l'obligation réglementaire de réaliser son Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serres (BEGES) pour comptabiliser les **émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes** issues de son activité et ainsi déterminer les leviers d'évolution pour atténuer cet impact.

L'année 2025 aura été consacré à la collecte des données et donnera lieu à l'élaboration du bilan global et du plan d'actions prévisionnel sur le 1er semestre 2026.

LES CHANGEMENTS À VENIR

→ Passage d'un enjeu transversal à une direction support avec une stratégie claire en complète articulation avec les autres fonctions supports et les directions des sites.

→ La capacité d'embarquement grâce à l'outillage des équipes (séminaire Graines de printemps, accompagnement CEC).

→ Une vision intégrée avec 5 leviers au bénéfice de la robustesse de la Fondation

→ Mesure et preuves : une montée en compétence sur la conformité réglementaire (décret tertiaire, bilan GES), la maîtrise des coûts et le démarrage de la définition des indicateurs pour renforcer la redevabilité.

POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA FEUILLE DE ROUTE

→ Mettre en œuvre le plan d'actions et déployer les 5 leviers sur l'ensemble des sites

→ Animer les instances de gouvernance

→ Lancer les projets démonstrateurs

→ Renforcer la mesure et la transparence des résultats obtenus

→ Sensibiliser, former et outiller les équipes

→ Tisser de nouveaux partenariats territoriaux pour favoriser la robustesse



ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS

CHAPITRE 03

Etablissement Santé Mentale Portes de l'Isère	68
Etablissement M.A.S. Saint-Clair	82
Etablissement Temps Forts	86
Etablissement Pluri-elles	88
Etablissement Service Intégré d'Accueil et d'Orientation	92
Etablissement Accompagnement Logement Portes des Alpes	98
Etablissement Écuries Saint-Clair	102
Etablissement Graines d'Insertion	106
Etablissement La Roseraie	110
Etablissement La Blanchisserie	114
Etablissement Régali'	116

ESM PORTES DE L'ISÈRE



Heidi GIOVACCHINI
Directrice
ESM Portes de l'Isère

LA PSYCHIATRIE, UNE AFFAIRE DE LIEN

L'année 2025 confirme une conviction forte : la psychiatrie ne se résume pas à une réponse médicale, elle se construit d'abord dans la qualité du lien que nous savons créer autour de chaque personne accompagnée. Le soin en santé mentale repose sur cette capacité à relier : relier le patient à son parcours, les équipes entre elles, les familles au processus de soin, et l'hôpital à son territoire. Cette exigence guide l'ensemble des actions menées cette année. Développement de la pair-aidance, soutien aux aidants, espaces d'apaisement, activité physique adaptée, renforcement du rôle des IPA ou encore structuration des parcours de soins : autant d'initiatives qui traduisent notre volonté de proposer une psychiatrie plus humaine, plus lisible et plus accessible.

Cette dynamique suppose aussi des organisations solides, capables de garantir la continuité des soins et d'accompagner les évolutions de notre secteur. Le déploiement de Hublo, le renforcement de la PUI, l'intégration des nouveaux professionnels ou notre engagement dans le PTSM participent de cette exigence.

Enfin, certaines actions, comme la mise en place de vélos électriques sur le secteur de Vienne, rappellent que la qualité de vie au travail et la responsabilité environnementale font aussi partie de notre vision d'avenir. Faire lien, sécuriser les parcours, préparer demain : c'est ainsi que nous poursuivons, collectivement, une psychiatrie engagée, humaine et durable.

En 2025, l'ESM Portes de l'Isère a poursuivi une psychiatrie du lien, plus humaine, plus lisible et plus coordonnée, en plaçant patients, proches et professionnels au cœur des parcours de soin. Entre innovation des pratiques, soutien aux aidants et ancrage territorial renforcé, l'établissement a consolidé une psychiatrie durable, attentive à la qualité du soin comme à la solidité des équipes.



LE RECRUTEMENT UNE ANNÉE COMPLEXE

L'année 2025 a été une année encore une fois de plus caractérisée par les difficultés de recrutement médical

et la nécessité d'adapter nos pratiques. Tous les efforts ont été concentrés sur le maintien d'une offre de soins suffisante. La concurrence et les nombreuses offre d'emploi sur notre territoire, rendent difficile le recrutement des nouveaux médecins et leur fidélisation.

Cependant l'équipe médicale n'a pas perdu de vue la nécessité d'avancer dans la réflexion sur nos pratiques, de continuer à penser à re-penser la psychiatrie d'aujourd'hui et de demain à l'ESMPI. La question de la délégation des tâches moins complexes se pose, comme celle de l'utilisation des nouveaux outils dérivant de l'IA.

L'année a été marquée aussi par le transfert des secteurs de pédopsychiatrie auparavant gérés par le CHPO. Le travail mené sur le territoire viennois et le projet médical innovant de la pédopsychiatrie sur ce territoire, ont poussé l'ARS à nous confier aussi la pédopsychiatrie berjaliene. Il s'agit d'un défi de taille, avec un projet médical à faire avancer, sur le modèle de la pédopsychiatrie viennoise.

La CME reste un lieu d'expression des difficultés rencontrées au quotidien, elle joue un rôle de lanceur d'alerte dans le cas d'une crainte pour la qualité et sécurité des soins. Cela n'empêche pas au corps médical de donner son avis sur la quasi-totalité des sujets institutionnels.

Le PCME a participé activement aux travaux de la conférence des PCME de la Région AURA, en évitant l'isolement institutionnel et en permettant de « rester à jour » grâce à l'échange avec les autres PCME de la région. Peu d'établissements connaissant

une situation stabilisée, les difficultés demeurent récurrentes dans tous les établissements, mais les façons de faire face à ces difficultés peuvent être très différentes. L'échange entre PCME permet souvent d'avoir des outils à porter à connaissance de la CME. Des propositions sur la distribution des internes dans les établissements autorisés en psychiatrie est en cours pour réduire les inégalités.

Enfin le PCME de l'ESMPI continue sa participation comme Co Président de la Plateforme de Recherche en santé mentale, nommé FLAURA. Le dr PIERO est donc encore porteur de la voix des établissements non universitaires. Le fait que l'ESMPI soit donc impliqué en premier ligne dans cette démarche régionale a

permis de lancer la constitution d'un Comité de Soutien à la Recherche qui permettra à l'établissement d'avancer dans la structuration de la recherche clinique médicale et para médicale en santé mentale, et à améliorer sa visibilité et son attractivité.

Des défis restent à réaliser : peaufiner le nouveau projet médical et le rendre résilient face aux défis multiples, accompagner le changement des pratiques, structurer les activités spécialisées, ne pas dégrader la qualité de vie au travail, garder une bonne qualité et sécurité de soins, et aussi préserver la bonne ambiance entre médecins au sein de l'ESMPI.

Docteur Andréa PIERO
Président CME



UNE FILE ACTIVE EN CROISSANCE, PORTÉE PAR L'AMBULATOIRE ET LES HÔPITAUX DE JOUR

La file active globale de l'ESMPI poursuit sa progression en 2025, avec 7 896 patients accompagnés, contre 7 762 en 2024 (+1,73 %). Cette croissance, bien que réelle, marque un ralentissement par rapport à la dynamique observée l'année précédente (+3,98 % en 2024), signe d'une activité qui trouve un rythme de croisière après une phase de forte expansion.

Une baisse en volume, de l'hospitalisation complète (HC) mais une durée de séjour en hausse

L'hospitalisation complète enregistre un repli du nombre de patients pris en charge, avec 932 patients en 2025 contre 957 en 2024 (-1,99 %), et une baisse de 3,79 % du nombre de

journées d'hospitalisation. Ce moindre volume s'accompagne toutefois d'une durée moyenne de séjour (DMS) en augmentation de 2,6 jours (23,38 jours contre 20,79 jours en 2024), la durée moyenne d'hospitalisation (DMH) se stabilisant à 40,57 jours (contre 41,33 jours en 2024). Le nombre de mineurs accueillis reste marginal mais progresse légèrement, avec 15 patients contre 13 en 2024.

Une hausse marquée de la fréquentation en Hôpital de jour

L'hôpital de jour affiche la plus forte progression de l'année, avec **+28,52 %** de patients pris en charge dont **+5,66 % pour les enfants**.

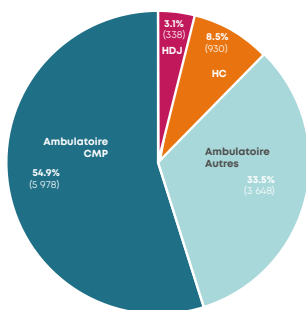
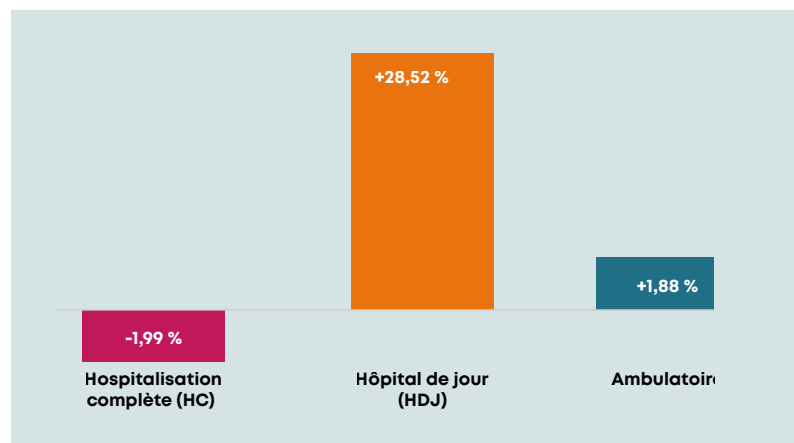
Cette hausse s'accompagne d'une évolution notable dans l'organisation

des soins : le nombre de journées complètes diminue de 5,63 %, tandis que le nombre de demi-journées bondit de 129,78 % traduisant un fractionnement croissant des prises en charge. Au global, **le nombre de venues facturées progresse de 42,56 %**.

Une activité ambulatoire stable et un volume d'actes en hausse continue. La file active ambulatoire progresse modérément (+1,88 % de patients, avec une légère baisse de 0,44 % chez les enfants). Le volume d'actes réalisés poursuit néanmoins sa croissance, avec 91 245 actes en 2025 contre 89 520 en 2024 (+1,93 %), après une hausse plus marquée en 2024 (+7,4 %).

Évolution par mode de prise en charge (nouveau)

L'activité 2025 marque un glissement net vers l'hôpital de jour. L'HC recule (-1,99 % de patients, -3,79 % de journées), avec une durée moyenne de séjour en hausse de 2,6 jours et 15 mineurs hospitalisés (contre 13 en 2024). L'HDJ enregistre à l'inverse la plus forte progression de l'établissement : +28,52 % de patients, portée par un fractionnement croissant des prises en charge (+129,78 % de demi-journées, -5,63 % de journées complètes), soit +42,56 % de venues facturées. L'ambulatoire progresse plus modérément (+1,88 % de patients).



Répartition des patients par mode de prise en charge

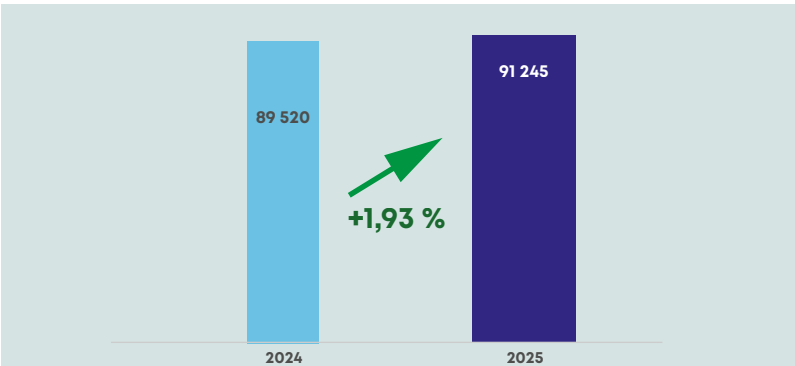
Sur l'ensemble des modes de prise en charge, l'ambulatoire domine largement avec 5 978 patients suivis en CMP et 3 648 via d'autres dispositifs ambulatoires. Les hospitalisations complètes concernent 930 patients en comparaisons avec les accueils en hôpitaux de jour qui en comptent 338.

Ces quatre catégories (Ambulatoire CMP, HDJ, HC et Ambulatoire Autres) ne sont pas mutuellement exclusives :

Les pourcentages se lisent comme la répartition des prises en charge, par des patients uniques.

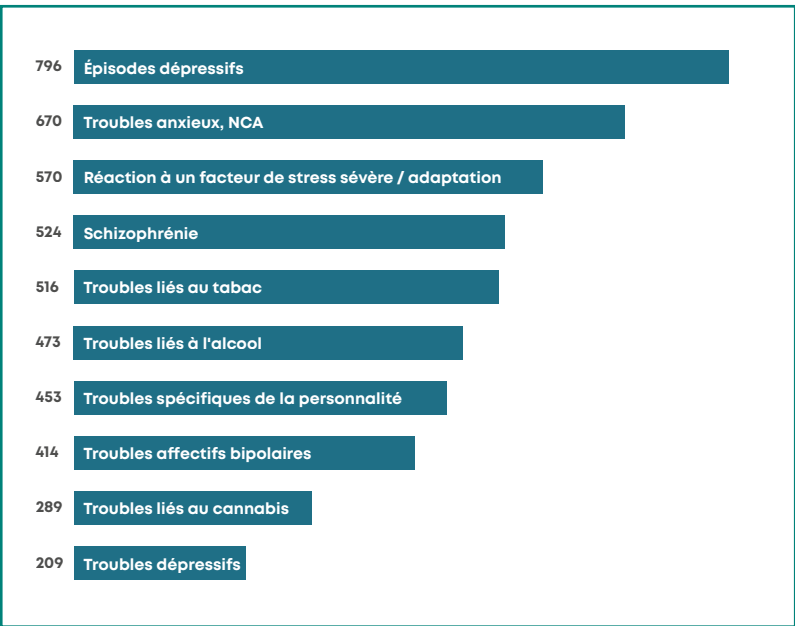
Volume d'actes réalisés

91 245 actes ont été réalisés en 2025 contre 89 520 en 2024 (+1,93 %) — une progression plus modérée qu'en 2024 (+7,4 %).



Top 10 des pathologies suivies en ambulatoire

Les troubles dépressifs (F32) arrivent en tête, devant les troubles anxieux (F41) et les troubles liés au stress et à l'adaptation (F43), aux côtés des pathologies plus lourdes (schizophrénie, troubles bipolaires) et des addictions (alcool, tabac, cannabis).



File active globale

7 896 patients accompagnés en 2025 contre 7 762 en 2024 (+1,73 %). Une croissance ralentit en comparaison des +3,98 % connus de 2024. Ce phénomène a tendance à démontrer une activité qui se stabilise.

Dotation à la qualité du codage (Recueil d'Informations Médicalisées en Psychiatrie / Equivalent du PMSI utilisé en Médecine Chirurgie Obstétrique)

La dotation à la qualité du codage vise à encourager la fiabilité, l'exhaustivité et la cohérence des données transmises dans le cadre du PMSI. Elle repose sur plusieurs indicateurs de qualité des recueils d'information médico-administratifs, qui permettent d'évaluer la robustesse des données utilisées pour le financement, le pilotage de l'activité et les analyses médico-économiques. Une qualité de codage élevée contribue à une meilleure représentation de l'activité réelle de l'établissement.

Taux de chaînage

Le taux de chaînage correspond à la proportion des séjours ou prises en charge pour lesquels l'identifiant anonyme du patient est correctement constitué, permettant de relier les différentes prises en charge d'un même patient au sein du PMSI. Cet indicateur est essentiel pour assurer la continuité des parcours de soins dans les analyses nationales et constitue l'un des critères pris en compte dans l'évaluation de la qualité des données PMSI. Un taux de chaînage élevé traduit une bonne qualité du recueil des données administratives nécessaires à l'identification anonyme des patients. À noter qu'en psychiatrie, le taux de chaînage est aujourd'hui l'un des indicateurs les plus sensibles de la qualité des données PMSI, car il conditionne directement la capacité à reconstituer les parcours patients et entre dans les critères de calcul de la dotation qualité.

BILAN

PÔLE PSYCHIATRIE ADULTE



Docteur Lee ADERET
Médecin Cheffe Adulte Extra
Site de Vienne

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années par les équipes du pôle de psychiatrie adulte, tout en étant marquée par plusieurs temps forts structurants pour l'organisation des soins et les partenariats sur le territoire.

Un premier temps marquant a été l'organisation de la première **journée de pôle de psychiatrie**, consacrée au thème du parcours de soins. Cette journée a rencontré un écho important, **avec environ 140 personnes présentes** le matin, dont une quarantaine de partenaires du territoire, et près d'une centaine de professionnels mobilisés l'après-midi. Ce temps d'échanges a permis de croiser les regards, de partager les pratiques et de renforcer les liens entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des usagers, dans une logique de parcours plus lisible et plus cohérente.

L'année a également été marquée par l'**ouverture du nouveau pôle ambulatoire de psychiatrie adulte à Péage-de-Roussillon**. En présence de Monsieur Yannick Neuder, Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, cette ouverture constitue une étape importante pour le territoire, avec la mise en service d'un CMP, la création d'un hôpital de jour et d'un CATTG, permettant de renforcer l'offre de soins ambulatoires et d'améliorer l'accessibilité des prises en charge. Dans cette même dynamique d'amélioration des conditions d'accueil, **le CMP de Beaurepaire a pu déménager dans des locaux plus récents, plus fonctionnels et plus accueillants**, au bénéfice des usagers comme des professionnels. Les équipes des pôles ambulatoires ont par ailleurs été fortement impliquées dans les Semaines d'information en santé mentale (SISM). Sur une période de deux semaines au mois d'octobre, ce sont plus de huit à dix événements qui

ont été organisés ou investis par les professionnels, témoignant de leur engagement dans des actions de prévention, de sensibilisation et de travail partenarial, au plus près des besoins du territoire.





Au-delà de ces temps forts, le travail quotidien des équipes est resté centré sur le maintien et **l'amélioration de la fluidité des parcours patients**. Cette dynamique s'est inscrite dans un contexte de temps médical restreint sur l'ensemble du pôle, tant en ambulatoire qu'en intra-hospitalier, malgré une légère amélioration observée sur le temps médical en hospitalisation complète. Une recherche active de médecins et de psychiatres se poursuit afin de consolider les organisations tout en maintenant la sécurité et la qualité des soins.

Malgré ces contraintes, **des avancées significatives ont été réalisées concernant la rapidité d'accueil en post-hospitalisation** comme en pré-hospitalisation, avec une amélioration des délais d'admission dans l'ensemble des hôpitaux de jour du territoire. Ces évolutions reposent sur une coordination renforcée entre les équipes et les partenaires, ainsi

que sur une priorisation partagée des situations cliniques les plus complexes, garantissant des prises en charge sécurisées et cohérentes. Par ailleurs, un travail soutenu a été mené afin de renforcer la cohérence institutionnelle du pôle, avec la volonté de proposer un cadre de fonctionnement et des pratiques lisibles et partagés par l'ensemble des professionnels, de manière homogène sur les cinq secteurs couverts (G11, G12, G13, G14 et G15). Cette dynamique s'appuie également sur l'évolution des pratiques, notamment autour du programme BREF à destination des aidants, déjà présent depuis plusieurs années au sein de l'établissement mais faisant l'objet d'un renouveau encore en cours de déploiement, visant à permettre une meilleure compréhension des pathologies psychiatriques et à favoriser l'accueil et l'accompagnement des aidants par les équipes ambulatoires et intra-hospitalières.

Le bilan de l'année 2025 est ainsi marqué à la fois par des évolutions

structurelles importantes, des temps collectifs fédérateurs et **la poursuite d'un travail de fond sur la qualité, la cohérence et la continuité des parcours de soins**. Il témoigne de l'investissement constant des professionnels et de leur capacité à faire évoluer les organisations au service des patients et du territoire. L'année à venir s'inscrit dans cette même dynamique, avec notamment l'organisation programmée d'une nouvelle journée de pôle autour de la bientraitance, ouverte à l'ensemble des professionnels des deux pôles adultes de psychiatrie de l'ESMPI et, pour la première fois, aux usagers et aux aidants aux côtés des partenaires, affirmant une volonté renforcée d'approche intégrative et d'empowerment.

Cette perspective s'appuie sur des collaborations de proximité, appréciées et constructives, avec le nouveau chef de pôle de la psychiatrie intra-hospitalière de Bourgoin-Jallieu, ouvrant des perspectives de travail partagé renforcées.

RENFORCEMENT DU PÔLE ADULTE INTRA DOCTEUR THIERRY JAVELOT



Né à Épinal, le **Dr Thierry JAVELOT** a suivi une formation médicale d'excellence au sein de l'**Université Claude Bernard Lyon 1**, complétée par l'**École du Service de Santé des Armées de Lyon-Bron** puis de Val-

de-Grâce à Paris. Psychiatre de formation, il a également développé une expertise approfondie en addictologie clinique.

Sa carrière hospitalière débute en novembre 2004 à la Fondation George BOISSEL / Clinique du Vion, où il exerce pendant près de sept ans comme assistant généraliste au sein du secteur de Psychiatrie Générale Adulte. Il y assume rapidement des responsabilités croissantes, jusqu'à devenir médecin spécialiste à temps plein, puis président de la CME du CPND de 2011 à juillet 2012 — un engagement institutionnel fort qui témoigne de sa capacité à fédérer et à piloter des projets collectifs.

De 2012 à 2016, il prend en charge le pôle addictologique de l'ARHM à Lyon (intra et extra-hospitalier), avant de poursuivre son parcours dans plusieurs établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et

au-delà, tant en psychiatrie adulte qu'en addictologie.

Auteur d'une dizaine d'articles dans des revues nationales et internationales, et d'une douzaine de communications affichées en congrès, le Dr JAVELOT allie exigence clinique, engagement institutionnel et curiosité intellectuelle — une combinaison rare au service des patients et des équipes qui l'entourent.

Depuis le 1er juillet 2025, c'est un retour aux sources, mais à une tout autre échelle : le Dr Javelot rejoint à nouveau la Fondation Georges BOISSEL, là où tout avait commencé, cette fois **en qualité de Médecin Chef du Pôle Adulte Intra du site de Bourgoin-Jallieu**. Une nouvelle étape qui conjugue l'expérience d'un parcours riche et l'attachement profond à une maison qui l'a vu grandir.

MAISON DES ADOLESCENTS DE VIENNE FOCUS 2025

L'année 2025 a été marquée par une forte montée en charge de l'activité, avec une file active passant **de 460 à 556 jeunes**, témoignant de besoins croissants sur le territoire. Cette dynamique s'est accompagnée d'un renforcement de l'équipe, notamment par la stabilisation de deux infirmières en CDI et le recrutement d'une psychologue en articulation avec le CMP adolescents, favorisant des échanges plus réguliers et une meilleure cohérence des parcours. Sur le plan partenarial, les liens avec les services d'urgences et

de pédiatrie ont été structurés et formalisés, renforçant la réactivité face aux situations de crise. Les conventions avec la PJJ et le CSAPA ont été renouvelées, et un partenariat conventionnel avec Vienne Condrieu Agglomération a été formalisé.

Les situations rencontrées se sont complexifiées, avec une augmentation des informations préoccupantes et des signalements liés aux violences intrafamiliales, ainsi qu'une hausse des situations impliquant des adolescents auteurs de violences sexuelles.

En matière de prévention, la MDA a développé des actions collectives dans les établissements scolaires, des projets portés par les jeunes autour de la stigmatisation de la santé mentale, ainsi qu'un groupe slam favorisant l'expression et la médiation.

Sur le plan financier, l'exercice 2025 se clôture avec un excédent de 23 667,71 €, traduisant une gestion maîtrisée malgré la vacance d'un poste d'éducateur spécialisé depuis septembre.

UNE PSYCHIATRIE, CENTRÉE SUR LE PARCOURS PATIENT

Prévention du suicide

La prévention du suicide constitue un axe central du projet de soins et repose sur une organisation structurée visant à assurer un repérage précoce, une évaluation rigoureuse et une prise en charge coordonnée des situations à risque. Cette démarche mobilise l'ensemble des équipes et s'inscrit dans une dynamique institutionnelle où la vigilance clinique, la communication et la coopération sont essentielles. L'établissement soutient cette stratégie par un renforcement des liens entre les unités d'hospitalisation et les pôles ambulatoires, ainsi qu'un dialogue constant avec les patients et leurs proches afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs vulnérabilités.

L'événement institutionnel « 2 échanges / 2 lieux », organisé le 30 septembre 2025, illustre cette volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs – professionnels, usagers et familles – autour d'un même



objectif : développer une culture partagée de prévention, aborder les dimensions cliniques, juridiques et organisationnelles du risque suicidaire et renforcer la cohésion entre les équipes.

La formation de tous les professionnels à la grille RUD constitue un autre pilier majeur. Elle garantit un langage commun, harmonise les pratiques d'évaluation et soutient la prise de décision clinique, notamment dans les situations de crise. Cet outil favorise un repérage structuré et améliore la capacité collective à mettre en œuvre rapidement des mesures adaptées. Cette dynamique est complétée par des temps d'analyse de pratiques, l'actualisation régulière des protocoles et des dispositifs favorisant l'expression des patients. L'ensemble vise à maintenir une alliance thérapeutique solide, à réduire les risques liés à l'isolement

psychique et à renforcer les actions de prévention au quotidien.

Focus sur le 3114, numéro national de prévention du suicide

- Écoute gratuite et disponible 24h/24, 7j/7 pour toute personne en détresse ou confrontée à des idées suicidaires
- Orientation vers des professionnels adaptés : psychologues, psychiatres, services d'urgence ou associations spécialisées
- Prévention des situations critiques : accompagnement et réduction du risque de passage à l'acte
- Ressource pour les familles et les professionnels : repérage des signaux d'alerte et soutien aux personnes vulnérables

Le 3114 constitue un outil central de prévention, directement mobilisable par les professionnels et les usagers pour assurer une intervention rapide et bienveillante.



Outils et environnements thérapeutiques

Les salons d'apaisement

Les salons d'apaisement constituent aujourd'hui un levier du moindre recours à l'isolement et répondent à plusieurs constats cliniques et organisationnels : l'augmentation des troubles anxieux, de l'agitation et de la détresse émotionnelle en hospitalisation complète ; la volonté de développer des pratiques non médicamenteuses et de réduire le recours aux mesures de contrainte ; le besoin d'offrir des lieux sensoriels, modulables et sécurisants favorisant la régulation émotionnelle et la prévention des crises.

Ces espaces s'inscrivent pleinement dans les recommandations nationales en santé mentale soutenant la désescalade, la sécurisation relationnelle, la prévention du passage à l'acte et une prise en charge centrée sur l'expérience du patient.

Le salon d'apaisement des Bleuets

L'année 2025 confirme la pertinence du salon Les Bleuets comme outil thérapeutique intégré.

Les données montrent :

- 32 patients concernés (13 % de la file active)
- 66 recours
- Un taux moyen d'utilisation de 2,06 séances par patient

Ces indicateurs révèlent une utilisation ciblée, mobilisée au moment opportun, mais aussi une fidélisation de certains patients, traduisant un bénéfice concret en termes d'apaisement et de gestion émotionnelle.

Le salon remplit plusieurs fonctions : soutenir la régulation émotionnelle en amont d'une crise, proposer une alternative aux interventions médicamenteuses ou coercitives et renforcer l'ancrage d'une culture soignante apaisante.

Le salon d'apaisement des Gentianes

Sur une période de 12 semaines (février à mi-mai), l'activité du salon Les Gentianes montre :

- 38 séances
- 30 minutes en moyenne par séance
- 3,2 séances par semaine
- 19 heures d'utilisation cumulée

Cette régularité témoigne d'une intégration stable dans les pratiques quotidiennes. Les retours des patients soulignent un effet marqué d'apaisement, une sensation de confort et de sécurité ainsi qu'une meilleure tolérance des soins et de l'environnement.

Déploiement des espaces d'apaisement

Cette dynamique ne se limite pas aux hospitalisations complètes. Les pôles ambulatoires souhaitent développer des espaces d'apaisement adaptés



à leurs publics et à leurs pratiques afin de garantir une continuité cohérente des interventions non médicamenteuses.

En parallèle, un espace de relâchement a été mis en place pour les patients nécessitant un travail plus ciblé sur le lâcher-prise, la détente corporelle profonde, la respiration et l'ancrage psychocorporel.

L'ensemble de ces dispositifs participe à une véritable culture institutionnelle de l'apaisement, devenue un axe majeur du projet médico-soignant.

La place du sport dans les parcours de soin

L'Activité Physique Adaptée (APA) Intégrée depuis 2020, l'APA est un levier thérapeutique structurant au sein de l'ESMPI. Le Pôle Sport, composé de quatre enseignants spécialisés, intervient sur tous les sites et auprès de tous les publics accompagnés. Les interventions sont adaptées aux besoins spécifiques et aux capacités de chaque patient. Les objectifs principaux sont : la réhabilitation, la lutte contre la sédentarité, la remobilisation corporelle et la conscience du corps, la gestion des émotions, ainsi que le renforcement de la confiance en soi et du lien social.





Mobilisation des équipes et événements

En 2025, les équipes ont montré une forte mobilisation sur l'ensemble des secteurs : adolescents et enfants, intra adultes et extra adultes. Cette dynamique confirme la pertinence de l'organisation et l'engagement des professionnels.

Le Pôle Sport innove régulièrement avec des groupes spécifiques, des interventions extérieures et des événements collectifs : **Challenge Mobilité, Cross annuel, Jeux de la psychiatrie, journées accrobranche ou sorties vélo.**

Ces actions favorisent les rencontres entre les patients, renforcent la cohésion au sein des groupes et positionnent durablement le sport comme un vecteur essentiel du parcours de soin.

Culture et santé : L'accès à l'art pour tous

Par son dispositif Culture et Santé, l'ESM Portes de l'Isère vise l'accès à la culture pour tous et l'accompagnement d'un public fragilisé en soutenant des activités artistiques et culturelles, dans

une volonté d'inclusion et de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques et psychiatriques.

En 2025 naît le projet « Voyages intérieurs, sur les rails de l'imaginaire », associant l'ESM Portes de l'Isère, le Musée de Bourgoin-Jallieu et l'artiste Michaël Relave.

Accompagnés par l'artiste, les participants ont exploré l'univers du voyage en train, parfois comme ouverture vers de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives, pouvant faire écho à leur expérience personnelle.



Ce parcours a été jalonné d'ateliers de découverte, d'initiation à diverses techniques d'art, de temps de création au musée et dans un train en mouvement, laissant libre cours à leur sensibilité et leur curiosité artistique.



Aide aux aidants

Le groupe « Aide aux aidants » a poursuivi en 2025 une dynamique active visant à renforcer l'accompagnement des familles et des proches des patients suivis au sein de l'établissement.



Composé de professionnels issus de différentes disciplines, le groupe a finalisé et diffusé un ensemble de flyers d'information désormais disponibles auprès des équipes et des usagers.

Ces supports permettent de faciliter la compréhension des dispositifs existants, d'améliorer l'accès aux ressources dédiées, de clarifier les modalités d'accompagnement proposées et de valoriser l'offre institutionnelle auprès des familles. Cette première étape a permis de poser les bases d'une approche plus lisible et coordonnée en direction des proches.

Vers un dispositif structuré d'accueil et d'orientation

Dans la continuité de ce travail, une réflexion stratégique a émergé autour de la création d'un centre d'accueil et d'orientation dédié aux aidants, afin de proposer un point d'entrée identifié et accessible à tous.



Cette démarche traduit la volonté de l'établissement d'inscrire l'accompagnement des aidants dans une approche globale et coordonnée des parcours.

Dispositif BREF Psychoéducation des familles

En 2025, l'établissement a consolidé et redynamisé le déploiement du dispositif BREF (Bref Entretien de Repérage pour les Familles), programme structuré de psychoéducation en trois séances. Ce dispositif offre aux aidants un espace d'écoute, de soutien et d'orientation vers des programmes plurifamiliaux, en lien étroit avec l'UNAFAM, et est déployé au sein des CMP de l'ESM.

Un pilotage renforcé en 2025

L'arrivée, le 1er septembre 2025, d'un infirmier référent BREF a constitué un levier majeur de structuration. Cette nomination a permis d'engager une dynamique institutionnelle forte : sensibilisation des sites, rediffusion des supports d'information, formalisation des modalités d'orientation et regroupement des animateurs BREF pour renforcer la coordination.

Cette organisation renouvelée a permis d'ancrer BREF comme un dispositif identifié, accessible et intégré aux parcours.

Une montée en compétence significative

La dynamique engagée s'est traduite par un investissement massif en formation :

- 48 professionnels formés
- 61 professionnels en attente de formation

Ces chiffres témoignent d'une appropriation institutionnelle forte et d'une volonté collective d'inscrire durablement le soutien aux aidants dans les pratiques de soins.

Temps Écoute Famille

Le Temps Écoute Famille est un dispositif existant sur l'établissement depuis près de 20 ans, témoin de l'attention portée à ce que vivent les familles des personnes soignées. Ce temps groupal est proposé aux proches de toute personne en soin, ou l'ayant été, dans l'une des structures de l'ESMPI. Il est animé par deux psychologues cliniciennes de l'institution.

Cette année encore, **ce sont principalement des parents d'enfants**, souvent à la suite d'une première hospitalisation, **qui se sont présentés à ces séances**. La diversité des parcours et le moment où en sont les familles permettent de partager des expériences propres à chacun tout en mettant en commun des éprouvés similaires.

Les questions de lien et de positionnement auprès du malade ont été particulièrement travaillées : juste distance dans la relation, séparation et autonomisation d'un enfant malade, recherche d'appuis extérieurs.

La régularité des participants favorise un véritable travail d'élaboration dont les effets se constatent dans le groupe et dans l'accompagnement quotidien des proches.

Pair-aidance – Axe stratégique de la politique de soins

L'année 2025 a marqué une étape structurante dans l'intégration du savoir expérientiel au sein de la politique de soins de l'établissement.

La remise en place de la pair-aidance s'inscrit dans une démarche visant à :

- renforcer la participation des usagers,
- promouvoir leur pouvoir d'agir
- enrichir les pratiques professionnelles par la complémentarité des regards.

Déploiement territorial et structuration du dispositif

En partenariat avec l'association ESPAIRS38, le dispositif a bénéficié d'un déploiement structuré sur le territoire berjallien :

- 20 groupes de parole en HDJ
- 20 permanences à la Maison des Usagers
- 8 interventions au sein des unités d'hospitalisation
- Sensibilisations en visio-conférence auprès des équipes ambulatoires

Cette dynamique a permis d'ancrer la pair-aidance dans les organisations de soins tout en favorisant une acculturation progressive des équipes.

Enjeux et perspectives 2026

Fort des retours positifs des usagers et des équipes, l'établissement confirme sa volonté de pérenniser et d'élargir ce dispositif : renouvellement de la convention avec ESPAIRS38, extension au secteur viennois, développement d'accompagnements individuels et accueil de la Journée de la Pair-Aidance 2026.

La pair-aidance s'inscrit désormais comme un axe structurant de la politique de soins, contribuant à promouvoir le rétablissement, renforcer l'alliance thérapeutique et faire évoluer la culture professionnelle vers davantage de coopération.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET LES PRATIQUES SOIGNANTES

CODEV Cadres – Analyse de la pratique managériale

Dans une volonté affirmée de soutenir et structurer l'encadrement, la Direction des Soins a déployé en 2025 un cycle de formation intitulé : « Bénéficiaire d'espaces pour partager vos expériences et développer vos compétences managériales au quotidien ».

Ce programme d'analyse de la pratique des cadres s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de consolidation du collectif d'encadrement. Il a été organisé autour de deux groupes de 8 cadres favorisant la mixité entre psychiatrie adulte et pédopsychiatrie ainsi qu'une dynamique inter-sites entre Vienne et Bourgoin-Jallieu.

Un espace structuré de co-développement

Réparti sur quatre demi-journées dans l'année, le dispositif a permis d'aborder des problématiques managériales concrètes : gestion

des conflits, délégation, posture d'écoute et accompagnement du changement.

L'intervention d'une consultante et coach certifiée a garanti un cadre sécurisé, une animation neutre et une approche méthodologique structurée.

Impact et évaluation

Le bilan de cette première année est très positif :

- 16 cadres participants
- 94 % de satisfaction globale
- 96 % de satisfaction concernant l'animation

Au-delà des indicateurs quantitatifs, le dispositif a renforcé la cohésion du collectif cadre et soutenu l'évolution des pratiques managériales.

Tutorat par les pairs en psychiatrie infirmière

Le dispositif de tutorat par les pairs s'inscrit dans une dynamique de soutien, de transmission des savoirs et de valorisation des compétences

infirmières en psychiatrie.

Il repose sur l'accompagnement d'un infirmier nouvellement arrivé, ou en phase de consolidation de ses pratiques, par un pair plus expérimenté, formé à la posture de tuteur.

Ce tutorat vise à faciliter l'intégration professionnelle, sécuriser les pratiques de soins et favoriser le développement des compétences cliniques, relationnelles et institutionnelles spécifiques à la psychiatrie.

Bilan 2025

- 9 tuteurs
- 13 tutorés
- 32 séances de tutorat individuel
- 2 APP de 4 heures à destination des tuteurs
- Formation de nouveaux tuteurs
- Un Budget ARS dédié à la pérennisation du dispositif

Le tutorat par les pairs participe pleinement à une culture de formation continue et d'amélioration des pratiques.

Intégration des nouveaux arrivants

Le groupe de travail dédié à l'intégration des nouveaux professionnels a été initié afin de renforcer l'accueil et la fidélisation des professionnels dans un contexte de tension sur les ressources humaines en psychiatrie.

La démarche s'est centrée sur l'intégration des infirmiers et des aides-soignants avec la création d'un carnet d'intégration comme outil structurant.

L'objectif est de garantir un accueil homogène sur les différents sites, tout en tenant compte des spécificités de la psychiatrie adulte, de la pédopsychiatrie et des structures extrahospitalières.

En 2025, le groupe a été reconstitué afin d'adapter le dispositif aux retours des équipes et de renforcer la lisibilité du parcours d'intégration.

Approche Soclecare

Soclecare est une approche issue de la pratique soignante en psychiatrie, centrée sur les fondamentaux du prendre soin et de la présence soignante. Elle consiste à « être avec » le patient, c'est-à-dire offrir une présence bienveillante, ajustée et sécurisante.



Cette démarche vise à renforcer la qualité de la relation thérapeutique, la cohérence des pratiques professionnelles et la bientraitance au quotidien.

Formations 2025

En 2025, deux sessions de formation

Soclecare ont été organisées à l'ESM Portes de l'Isère.

- 26 professionnels formés

Au vu de l'intérêt croissant des équipes, la formation a été intégrée au plan de formation 2026 afin de poursuivre l'ancrage de cette culture soignante.

STRUCTURER L'OFFRE DE SOINS ET RENFORCER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS

Les Infirmières en Pratique Avancée (IPA)

Contribution au parcours de soins

L'année 2025 confirme le rôle central et structurant des Infirmières en Pratique Avancée (IPA) dans l'organisation des soins ambulatoires du pôle extrahospitalier. Avec 530 patients accompagnés et près de 2 000 actes réalisés, les IPA constituent désormais un maillon indispensable du parcours

de soins psychiatriques, en particulier dans un contexte de tension sur le temps médical et d'augmentation des besoins en santé mentale. Le développement du poste dédié aux adolescents et à la périnatalité, opérationnel à partir d'août 2025, illustre la dynamique de déploiement et la capacité du dispositif à répondre rapidement aux besoins émergents. Un levier puissant d'accès aux soins L'accompagnement de 530 patients reflète la contribution directe des

IPA au désengorgement de l'offre médicale, notamment sur les secteurs où la disponibilité psychiatrique est partielle. Leur intervention permet de réduire les délais d'accès, fluidifier les relais de suivi et assurer la continuité dans les périodes de vulnérabilité clinique.

Cette dynamique améliore la réactivité des prises en charge et sécurise les situations complexes, notamment lors des transitions entre hospitalisation et ambulatoire.

Une structuration institutionnelle renforcée

Les IPA assurent des suivis cliniques stables et rapprochés, offrant un appui essentiel aux psychiatres. Leur rôle est particulièrement déterminant dans la surveillance thérapeutique, la régulation clinique entre deux consultations médicales et la consultation post-hospitalisation. Le bilan 2025 confirme que les IPA sont désormais un pilier de l'offre ambulatoire psychiatrique, articulant expertise clinique, soutien organisationnel et ancrage territorial.

Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Une année structurée par les enjeux réglementaires

L'année 2025 a été marquée par des défis organisationnels et opérationnels majeurs pour la PUI de l'ESMPI, dans un contexte national de forte tension sur le recrutement des pharmaciens hospitaliers et de tensions d'approvisionnement en médicaments.

Un temps fort structurant a été le renouvellement de l'autorisation de la PUI, à l'issue d'un important travail réglementaire et d'une visite de l'ARS ainsi que du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

Cette démarche a conduit à plusieurs engagements, notamment la mise en place d'une dotation de dépannage sur le site de Bourgoin-Jallieu afin de garantir la continuité et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse.

L'année 2025 en chiffres

Les dispensations de médicaments représentent 85 % de l'activité de la PUI. Les 15 % restants concernent les dispositifs médicaux et le petit matériel.

Les médicaments psychiatriques représentent plus de 48 % des dispensations et plus de 55 % des dépenses médicamenteuses. L'activité intra-hospitalière représente 96 % de l'activité totale, contre 4 % pour l'extra-hospitalier.

Qualité, sécurité et continuité des soins

L'année 2025 a également été marquée par le renforcement des démarches qualité relatives à la prise en charge médicamenteuse : sécurisation du stockage, audits de gestion des médicaments, identification des médicaments à risques et audit des prescriptions d'antibiotiques.

Malgré une période de sous-effectif liée au départ à la retraite du pharmacien gérant et aux difficultés de recrutement, la continuité de l'activité pharmaceutique a pu être maintenue grâce à l'implication des équipes et au recours temporaire à des pharmaciens remplaçants.

Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM 38)

L'année 2025 marque une étape charnière pour la santé mentale en Isère avec l'achèvement de la première phase du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM 1). Dans ce contexte, l'ESM Portes de l'Isère confirme son rôle d'acteur pivot du territoire, traduisant les orientations stratégiques portées par l'ARS en réalités organisationnelles et cliniques.

Depuis son lancement, l'établissement s'est pleinement mobilisé dans la mise en œuvre du PTSM 38, considérant ce cadre comme un

levier stratégique pour renforcer la coordination entre acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, garantissant des parcours de soins fluides et améliorant l'accessibilité des prises en charge.

Au-delà du bilan départemental, l'ESM a porté plusieurs projets structurants contribuant à fluidifier les parcours et à renforcer la coopération territoriale.

La force des pratiques de terrain La dynamique territoriale s'appuie sur plusieurs axes forts : le développement de pratiques orientées rétablissement, le positionnement de l'usager et de ses proches au centre du dispositif de soin, ainsi que le déploiement d'une psychiatrie de proximité et proactive à travers le dispositif « aller vers ».

Cette capacité à intervenir au plus près des lieux de vie, des partenaires et des familles constitue aujourd'hui une force reconnue sur le territoire. Une dynamique tournée vers la phase 2.

Les réalisations de la première phase constituent désormais un socle solide pour préparer la seconde phase du PTSM en Isère, avec une ambition claire : continuer à transformer les orientations stratégiques départementales en réponses cliniques concrètes, coordonnées et adaptées au service des usagers.



ÉTABLISSEMENT M.A.S. SAINT-CLAIR



Geoffroy LECAILLE
Directeur
MAS Saint-Clair

La Maison d'Accueil Spécialisée Saint Clair accueille des adultes présentant un handicap psychique, conséquence de diverses maladies comme les psychoses, les troubles bipolaires, les troubles graves de la personnalité. Ouverte en 2013, elle a vocation à accueillir des personnes de l'Isère, grâce à ses 65 places d'accueil permanent et ses 3 places d'accueil temporaire.

Une année de continuité dans un environnement stabilisé mais exigeant

L'année 2025 s'inscrit dans **la continuité** des dynamiques engagées au cours des exercices précédents, dans un contexte désormais stabilisé sur le plan sanitaire mais toujours marqué par des tensions structurelles propres au secteur médico-social. Après une période de fortes adaptations liée à la crise sanitaire, l'établissement poursuit son fonctionnement dans un cadre plus lisible, **avec un taux d'occupation de 93 %, soit 21 200 journées réalisées** tout en conservant certains ajustements organisationnels éprouvés ces dernières années. Cette continuité s'accompagne toutefois d'un environnement exigeant, caractérisé notamment par des difficultés persistantes de recrutement et une pression constante sur les organisations de travail. Dans ce contexte, la MAS Saint-Clair maintient son engagement à garantir un accompagnement de qualité, en s'appuyant sur des repères institutionnels consolidés et une organisation progressivement stabilisée.

Une activité globalement stable, reflet des évolutions du public accueilli

L'activité de l'établissement s'inscrit dans une logique de stabilité, dans la continuité des tendances observées les années précédentes. Cette stabilité masque néanmoins des évolutions structurelles liées aux caractéristiques du public accueilli.

Le vieillissement progressif des résidents, déjà identifié comme un enjeu majeur, se confirme. Il entraîne une évolution des besoins d'accompagnement, avec une complexification des prises en charge, tant sur le plan somatique que psychique. Cette réalité impacte l'organisation quotidienne, les rythmes de vie et les modalités d'accompagnement.

Parallèlement, les parcours des personnes accueillies demeurent marqués par leur chronicité, avec des séjours longs et une inscription durable dans l'établissement. Les mouvements d'entrées et de sorties restent limités et nécessitent des temps d'adaptation incompressibles, contribuant à une relative stabilité.



des indicateurs d'activité. L'établissement poursuit ainsi son travail d'ajustement permanent, afin de concilier les besoins individuels des résidents avec les contraintes collectives inhérentes à ce type de structure.

Un cadre d'accompagnement structuré, au service de la continuité des parcours

Fidèle à ses missions, la MAS Saint-Clair continue de proposer un accompagnement global, fondé sur l'articulation entre hébergement, soins, accompagnement éducatif et activités.



Le cadre de vie, organisé en unités de vie, permet de maintenir un équilibre entre dimension collective et prise en compte des besoins individuels. Cette organisation favorise la continuité des repères pour les résidents, dans un environnement structurant et sécurisant.

Les projets personnalisés demeurent au cœur de l'accompagnement. Leur élaboration et leur suivi s'inscrivent dans une logique de continuité, avec des réévaluations régulières

permettant d'ajuster les objectifs aux évolutions des situations individuelles.

L'offre d'activités conserve une place centrale dans le quotidien des résidents. Elle contribue à maintenir les acquis, à stimuler les capacités et à structurer les temps de vie. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des années précédentes, sans modification majeure de son organisation.

Des équipes mobilisées dans un contexte de tension durable

Comme l'ensemble du secteur, l'établissement reste confronté à des difficultés de recrutement qui pèsent sur son fonctionnement. Ces tensions concernent l'ensemble des métiers et nécessitent une adaptation constante des organisations.

Malgré ces contraintes, les équipes poursuivent leur engagement au quotidien, en s'appuyant sur des modes d'organisation consolidés. Les efforts engagés les années précédentes pour stabiliser les effectifs et améliorer les conditions de travail produisent des effets, sans toutefois suffire à résorber totalement les difficultés.

La question de la qualité de vie au travail demeure un axe structurant. Les aménagements organisationnels, notamment en matière de planning, continuent de s'inscrire dans une logique d'équilibre entre les contraintes de service et les attentes des professionnels.

Les temps de coordination, de transmission et d'échanges professionnels restent des éléments essentiels du fonctionnement de l'établissement. Ils permettent d'assurer la cohérence des pratiques et la continuité de l'accompagnement, dans un contexte où la complexité des situations nécessite une approche collective.



Une organisation des soins en continuité avec les évolutions engagées

L'organisation des soins poursuit sa structuration dans la continuité des évolutions récentes, en réponse à l'augmentation des besoins médicaux et à la complexification des situations. La coordination des interventions, qu'elles soient sanitaires, éducatives ou sociales, demeure un enjeu central. Elle s'appuie sur une organisation pluridisciplinaire qui permet de garantir une prise en charge globale et cohérente.

Cette organisation contribue à maintenir un niveau de qualité dans l'accompagnement, malgré les contraintes liées au contexte général du secteur.

Une dynamique institutionnelle inscrite dans le temps

La démarche engagée autour du projet d'établissement se poursuit dans une logique de continuité. Elle vise à consolider les pratiques existantes et

à structurer les orientations à moyen terme, en cohérence avec les besoins identifiés.

Les axes de travail définis précédemment (participation des résidents, **adaptation au vieillissement du public**, renforcement de la cohésion d'équipe) continuent de guider l'action de l'établissement. Ils constituent un cadre de référence partagé, sans rupture avec les orientations antérieures.

Cette dynamique s'inscrit dans une temporalité longue, compatible avec les spécificités de l'accompagnement en MAS, où les évolutions doivent être pensées de manière progressive et ajustée.

Des temps de vie collective qui rythment l'année

Comme les années précédentes, l'année 2025 a été rythmée par différents temps de vie collective, qui participent à la structuration du quotidien des résidents.

Ces moments, qu'ils soient festifs ou institutionnels, s'inscrivent dans une continuité et contribuent à maintenir une dynamique collective au sein

de l'établissement. Ils permettent également de soutenir les liens entre résidents et professionnels, dans un cadre différent du quotidien.

Parmi ces temps, le Cross du Vion conserve une place particulière, en tant qu'événement historique du site. Il s'inscrit pleinement dans cette logique de continuité et de repère annuel.

Une stabilité globale, reflet d'un établissement ancré dans ses missions. L'année 2025 confirme la stabilité globale de la MAS Saint-Clair, tant sur le plan de son activité que de son organisation.

Cette stabilité ne traduit pas une absence d'évolution, mais plutôt une capacité à maintenir un cadre cohérent dans un environnement contraint. Elle repose sur des repères institutionnels solides, une organisation structurée et l'engagement constant des équipes. Dans un secteur marqué par des transformations profondes, l'établissement poursuit ainsi sa mission, en s'inscrivant dans une logique de continuité, d'adaptation et de maintien de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.



LE CROSS DU VION : UN RENDEZ-VOUS INSCRIT DANS LA TRADITION



ont pris le départ. Fidèle à son format, il s'est déroulé dans un esprit de rencontre et de participation, en conservant les repères qui en font un événement identifié de longue date. Le Cross du Vion demeure ainsi un moment particulier de l'année, à la fois repère institutionnel et temps collectif, qui s'inscrit dans la continuité des actions menées au sein de l'établissement.



Événement historique du Domaine de Saint-Clair, le Cross du Vion s'est tenu en 2025 dans la continuité des années précédentes, confirmant son inscription durable dans la vie de l'établissement et plus largement dans celle de la Fondation.

Organisé sur le site du Domaine, ce rendez-vous a une nouvelle fois rassemblé ! **Avec 320 participants à l'événement (personnel soignant, encadrants, accompagnateurs, etc...), c'est 168 coureurs** de différents établissements et services du champ de la santé mentale qui



ÉTABLISSEMENT TEMPS FORTS



Geoffroy LECAILLE
Directeur
Temps Forts

En reprenant Temps Forts, la Fondation BOISSEL garantit la continuité de l'offre existante sur le long terme, en lui donnant les moyens de s'inscrire dans la durée avec **une offre de séjours de répit et de vacances adaptés à des personnes fragilisées**, nécessitant un accompagnement individuel renforcé tout au long de la journée.

Une première année pleine inscrite dans la continuité d'un besoin identifié

L'année 2025 constitue la première année pleine d'activité de l'établissement Temps Forts, créé par la Fondation Georges BOISSEL afin d'assurer la continuité d'une offre de séjours adaptés historiquement portée par une initiative associative. À l'origine de cette activité se trouve un constat simple : l'absence de réponses réellement adaptées pour des personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement permanent, ou quasi permanent, dans le cadre de séjours de vacances. Cette réalité a conduit des familles et des professionnels à structurer une offre spécifique, permettant de proposer des temps de séjour compatibles avec ces besoins particuliers.

La création de Temps Forts s'inscrit directement dans cette continuité. Elle vise à préserver cette réponse existante, en lui apportant un cadre institutionnel stable et pérenne. En intégrant cette activité, la Fondation Georges BOISSEL affirme sa volonté de maintenir une offre adaptée, tout en lui donnant les moyens de s'inscrire dans la durée.

La vocation de l'établissement repose ainsi sur un double objectif : permettre aux personnes accueillies de bénéficier de temps de vacances adaptés à leurs besoins, et offrir à leurs proches des temps de répit. Cette articulation constitue le socle

du projet, sans modification de son orientation initiale.

Le choix de conserver une dénomination proche de celle de l'activité d'origine traduit cette volonté de continuité, tant dans l'esprit que dans les finalités poursuivies. Temps Forts s'inscrit ainsi dans une filiation assumée, où l'enjeu principal demeure la pérennisation d'une réponse utile.

Une activité déployée dans une logique de continuité

Au cours de cette première année pleine, l'activité de l'établissement a pu se déployer conformément aux orientations définies lors de sa création. Les séjours ont été organisés dans la continuité des pratiques existantes, permettant une reprise progressive et maîtrisée.

Cette montée en charge s'est appuyée sur une organisation adaptée aux temporalités des départs en vacances, avec une activité concentrée sur les périodes les plus propices. Dans ce cadre, les séjours ont été proposés dans des conditions garantissant la cohérence de l'accompagnement et la continuité des repères pour les personnes accueillies.

L'année 2025 confirme ainsi la capacité de l'établissement à s'inscrire dans le paysage de la Fondation, en proposant déjà **7 séjours adaptés permettant à 42 bénéficiaires** de profiter d'un moment de repos privilégié.



Une réponse adaptée aux besoins de séjours et de répit

L'activité de Temps Forts répond à un besoin spécifique, lié à la nécessité de proposer des séjours compatibles avec des situations nécessitant un accompagnement constant. Cette exigence structure l'ensemble de l'organisation, en orientant les modalités d'accueil et d'encadrement.

Dans ce cadre, les séjours proposés constituent à la fois **des temps de vacances pour les personnes accueillies et des temps de respiration pour leurs proches**. Cette dimension de répit demeure centrale, en cohérence avec les attentes exprimées dès l'origine du projet.

L'année 2025 a permis de confirmer la pertinence de cette offre, en assurant la continuité d'un dispositif qui trouve pleinement sa place dans le parcours des personnes concernées.



Une organisation en cours de stabilisation

En tant qu'établissement récent, Temps Forts poursuit la structuration de son organisation, dans le respect des équilibres hérités de l'activité associative.

L'intégration au sein de la Fondation constitue un appui dans cette phase, en apportant un cadre de fonctionnement et des ressources permettant de sécuriser l'activité. Cette inscription institutionnelle ne modifie pas la nature des séjours, mais en renforce la lisibilité et la pérennité.



L'année 2025 s'inscrit ainsi comme une phase de stabilisation, durant laquelle les modalités d'organisation se précisent progressivement, en cohérence avec les besoins identifiés.

Des séjours variés

Séjour neige à **Saint Sorlin d'Arves** avec **7 usagers**

Hébergement en résidence
Thématique : **ski accompagné**

Séjours au **lac d'Aiguebelette** avec **23 usagers** sur 4 semaines

Hébergement en camping
Thématique : **Équithérapie dans le lac et activités de loisirs autour du lac**

Séjour mer à **Hyères** avec **6 usagers**

Hébergement en résidence
Thématique : Sortie à la **fête foraine** et visite du **village des tortues**

Séjour à **Fitilieu** avec **6 usagers**

Hébergement en gîtes
Thématique : **visite du zoo**

Une volonté d'élargir progressivement l'accès aux séjours

Dans cette continuité, l'un des enjeux identifiés concerne l'accès à ces séjours pour un nombre croissant de personnes. Sans remise en cause du cadre existant, l'établissement s'inscrit dans une volonté d'ouverture progressive, afin de permettre à davantage d'usagers de bénéficier de cette offre.

Cette orientation prolonge directement la raison d'être initiale de l'activité, en cherchant à répondre à un besoin qui demeure présent.

Une année fondatrice

Au terme de cette première année pleine, Temps Forts s'affirme comme une activité désormais inscrite dans le périmètre de la Fondation Georges BOISSEL, ayant su se déployer dans la continuité de son projet initial.

L'année 2025 ne marque pas une rupture, mais bien la consolidation d'une activité existante, désormais portée dans un cadre structuré. Elle constitue une étape fondatrice, permettant d'envisager la suite dans une logique de continuité, de développement progressif et d'ouverture maîtrisée.



ÉTABLISSEMENT PLURI-ELLES



Alice SANTIN-JANINI
Directrice
PLURI-ELLES

L'année 2025 a été marquée, pour l'établissement Pluri-elles, par une consolidation de ses missions fondamentales d'accueil, de protection et d'accompagnement des femmes victimes de violences, ainsi que par un renforcement de son engagement dans les dynamiques partenariales territoriales. Dans un contexte d'évolution des besoins et d'adaptation de l'offre de service, l'établissement a poursuivi sa démarche d'amélioration continue au bénéfice des personnes accueillies et des professionnels.

Données d'activité

En 2025, l'établissement Pluri-elles a accueilli **124 ménages, avec 125 enfants**, dans le cadre de ses dispositifs d'hébergement et de pension de famille.

Par ailleurs, on observe une augmentation significative du nombre de femmes accompagnées sur le long terme, en lien direct avec la réorganisation du service Agora et le développement de l'accueil de jour. Cette évolution témoigne à la fois d'une meilleure identification des besoins et d'une capacité accrue de l'établissement à proposer des accompagnements adaptés dans la durée. En matière de formation et de sensibilisation, Pluri-elles a poursuivi et amplifié son action :

656 professionnels ont bénéficié, au cours de l'année, de formations ou d'actions de sensibilisation aux violences faites aux femmes. Cette dynamique a été consolidée par l'obtention de la certification Qualiopi, garantissant la qualité et la structuration de l'offre de formation proposée.

Engagement institutionnel et actions de sensibilisation

Mobilisation autour du 25 novembre

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, l'établissement a organisé deux événements majeurs affirmant son engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité femmes-hommes.



Services	Nbr places	Nbr appart.	Adultes	Enfants	Total Héberg.	Total résident.	Total Accomp.	Formation sensibil.	Total
CHRS Insertion	27	9	10	16	26				26
CHRS Urgence	48	18	18	30	48				48
CHRS Jeunes	10	8	8	1	9				9
Hébergement temporaire	35	16	20	23	43				43
Hébergement d'urgence FVV	71	27	34	52	86				86
IML	8	8	4	0	4				4
IML Santé	5	5	5	3	8				8
Pension de famille	25	25	25			25			25
File active Agora							535		535
Accomp. psychologique							137		137
1er accueil							368		368
Accueil de jour(Nbr /passage)							535		535
TOTAL	216	116	124	125	224	25	1757	656	1824

Pluri-elles a notamment accueilli des étudiants en formation sociale (éducateurs spécialisés et assistants de service social), dans une démarche de sensibilisation immersive. À travers un outil pédagogique innovant – un jeu de l'oie conçu par les professionnels – les participants ont pu appréhender les parcours des femmes et des enfants victimes de violences ainsi que les dispositifs d'accompagnement existants.



Contribution au protocole départemental

L'année 2025 a également été marquée par la signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cet engagement, porté par les services de l'État, les autorités judiciaires, les institutions sanitaires et sociales, ainsi que les collectivités



territoriales, illustre la qualité du travail partenarial engagé sur le territoire.

Pluri-elles a contribué activement à l'élaboration de ce protocole, aux côtés des acteurs institutionnels et associatifs, participant ainsi à la structuration d'une réponse coordonnée et ambitieuse à l'échelle départementale.

Professionnalisation et développement des compétences

L'obtention de la certification Qualiopi constitue une étape structurante pour l'établissement. Elle atteste de la qualité des processus pédagogiques et organisationnels déployés dans le cadre des actions de formation.



Les formations dispensées sur les violences faites aux femmes représentent un levier essentiel pour améliorer le repérage, l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des victimes. Elles participent également à la diffusion d'une culture commune entre professionnels, indispensable à la cohérence des parcours.



Évolution de l'hébergement et amélioration des conditions d'accueil

Renforcement de l'hébergement d'urgence

L'année 2025 a été marquée par une reconnaissance institutionnelle du travail mené par Pluri-elles dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Cette reconnaissance s'est traduite par :

- une revalorisation financière des places d'hébergement d'urgence spécialisées,
- **l'attribution de 5 places supplémentaires,**
- le développement d'un projet dédié à la mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales.

Ces évolutions renforcent la capacité de l'établissement à répondre aux situations d'urgence et à garantir la sécurité des personnes accueillies

Travaux et sécurisation des locaux

Dans une perspective d'amélioration continue, des travaux ont été engagés au sein du bâtiment Élan (35 places) :

- amélioration de l'isolation,
- rénovation des espaces de travail,
- sécurisation du sas d'accueil.

Ces investissements visent à renforcer à la fois la qualité de l'accueil proposé aux femmes et aux enfants, et les conditions d'exercice des professionnels.

Inscription territoriale et actions culturelles

Dans le cadre du festival porté par Grenoble Alpes Métropole, « **Le féminisme fait le printemps en grand** », Pluri-elles s'est associé à l'Arbre Fruité pour accueillir un spectacle de l'artiste Typhaine D.

L'année 2025 témoigne de la capacité de l'établissement Pluri-elles à conjuguer développement de son activité, exigence de qualité et engagement partenarial. Les évolutions engagées, tant sur le plan de l'offre d'accueil que de la professionnalisation des équipes, renforcent la pertinence de son action au service des femmes victimes de violences et de leurs enfants. Dans un contexte de besoins croissants et de complexification des situations, Pluri-elles poursuit son action avec une attention constante portée à la sécurité, à la dignité et à l'autonomie des personnes accompagnées.



ÉTABLISSEMENT SIAO ISÈRE



Nathalie BLANC
Directrice
SIAO

En 2025, le SILEF et le SIAO ont franchi une étape majeure dans la structuration de leurs actions. Entre montée en charge des dispositifs, partenariats renouvelés, l'établissement a su renforcer la réponse aux besoins croissants des ménages les plus vulnérables de notre société.

Une année de consolidation, d'intensification et d'innovation au service des ménages en grande précarité

Le SILEF

Le SILEF a connu une année d'activité soutenue, marquée par une progression importante du nombre de ménages accompagnés. Ce service est composé de 3 équipes correspondant à 3 missions distinctes mais s'adressant à des publics similaires : les familles sans abris. Environ 6000 personnes ont bénéficié de ces services sur l'année 2025. Pour améliorer la qualité de l'accompagnement effectué, les équipes ont renforcé leur action à travers des partenariats essentiels.

Service social SILEF

Le SILEF assure, par délégation de compétence du Département, l'accompagnement social des familles en droit minorés, sans ressources et sans abris. Il s'agit de familles ayant un ou plusieurs enfants mineurs à charge ou des familles avec un enfant à naître. L'équipe est composée de 7 professionnels répartis sur 2 antennes : Agglomération Grenobloise et Nord Isère. La Cheffe de service intervient également sur la Maraude et sur l'Accueil de Nuit.



Le Service Social a pris en charge un volume important de situations, souvent complexes, nécessitant une coordination étroite avec les acteurs du territoire. Ainsi 508 ménages ont été accompagnés tout au long de l'année 2025 sur 4 territoires du Département de l'Isère : Grenoble Alpes Métropole, Haut Rhône Dauphinois, Portes de l'Isère et Isère Rhodanienne, soit 1801 personnes dont 951 mineurs. Plus de 4200 entretiens ont été réalisés. 2025 a permis également d'asseoir la réorganisation du service engagée en 2023/2024, avec la création d'une permanence d'accès sur le territoire de Grenoble et de démontrer sa pertinence. En effet, contraint par un cadre conventionnel imposant 6 rendez-vous par an et par famille, le service était en difficulté pour répondre aux besoins de ces ménages spécifiques, ne maîtrisant souvent pas le français, marqués par un parcours migratoire traumatisant et confrontés à des rouages administratifs français complexes. Cette permanence d'accès aux droits, assurée par deux conseillères en action sociale, permet d'amener un premier niveau de réponse et surtout une rassurance nécessaire aux équilibres familiaux et par extension au mieux-être des enfants. En effet, la question de la protection de l'enfance, et en particulier de la prévention des risques, est au cœur de l'action de ce service.

Les professionnels ont poursuivi cette année le développement de leur réseau partenarial afin de faire connaître leurs missions et les limites de ces dernières, mais aussi pour élargir leur réseau d'acteurs ressources. En effet, le service s'assure que les enfants ont tous accès à l'alimentaire, aux soins, à vivre dans un lieu sécurisant, à être pris en charge dans des espaces nécessaires à leur développement personnel (école, crèches, centres de loisirs...). Pour cela, il est impératif qu'il puisse intervenir en étroite collaboration avec une multitude d'acteurs. Il est également en veille autour des questions de parentalité. Par définition, ces familles suscitent beaucoup d'inquiétudes par



leurs conditions de vie. Ainsi, le Département reçoit de nombreuses informations préoccupantes au sujet des enfants accompagnés par le service. Le SILEF est donc souvent sollicité par cette institution dans le cadre des investigations conduites par leurs services. Le SILEF- service social est aussi régulièrement à l'initiative d'une saisine des services de protection de l'enfance lorsque cela s'avère nécessaire.

L'année 2025 a été marquée par le développement d'un partenariat avec Sésame (association développant le mécénat d'entreprises). Grâce à ce lien, le service a pu lancer une campagne de collecte de fournitures scolaires (cartables, trousse, stylos,

invitées à se présenter sur le mois de septembre avec la liste de fournitures fournie par l'établissement scolaire de



leur enfant. Le stock restant permet de répondre aux besoins des familles nouvellement accompagnées tout au long de l'année.

Au delà de l'aide matérielle, cette action vise à favoriser l'inclusion scolaire : permettre à chaque enfant de disposer du matériel

attendu, de se sentir à égalité avec ses camarades, et de démarrer l'année dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Lors de la Journée Internationale des Droits des Femmes, l'équipe service social a engagé une action parallèlement à celle conduite par l'Accueil de Nuit: les Lumineuses d'Ici et d'Ailleurs.

Les 11 mars et 8 avril, sept femmes ont été accueillies lors d'une action collective pour échanger sur les conditions de vie des femmes en France, dans le monde ou dans leurs pays d'origine, leurs droits, et leur perception des normes et valeurs dans la culture française. Autour d'un café, dans une atmosphère bienveillante, il a été souligné que les conditions des femmes varient considérablement au sein d'un même pays, selon qu'elles vivent au nord ou au sud par exemple.



papeterie...) de grande envergure. Une fois les dons reçus, l'équipe a constitué des kits complets et organisé des permanences de distribution. Les familles étaient



Pour certaines, elles décrivent leur arrivée en France comme synonyme d'émancipation. Quelques-unes ont pu retirer leur voile et sortir après la tombée de la nuit, malgré les difficultés liées aux restrictions qu'elles ont connues depuis toujours, comme les couvre-feux.

La question des droits des femmes dans leurs pays d'origine a été débattue. Nous avons appris que la journée internationale des droits des femmes est célébrée dans plusieurs de ces pays et souvent reconnue comme jour férié. Par exemple, en Angola, le mois de mars est consacré aux droits des femmes. Et bien que ce jour (le 8 mars) soit férié en Angola, c'est le 2 mars que le pays célèbre particulièrement les droits des femmes, en reconnaissance de leur rôle dans la lutte de résistance du peuple angolais contre l'occupation coloniale portugaise.

Ces échanges ont mis en lumière des réalités persistantes, comme le mariage des petites filles, suscitant de vives réactions parmi les participantes, exprimant leur indignation et leur volonté de justice et de changement.

À la suite de ces échanges, il a été proposé aux participantes de réaliser un portrait d'elles avec une petite phrase ou un mot qu'elles souhaitaient noter, afin de les mettre à l'honneur et de les afficher dans le couloir du SILEF.

Maraude Enfance-Famille

La maraude, composée de 2 éducatrices spécialisées, a poursuivi un travail d'aller-vers et de proximité auprès des familles vivant en rue, rencontrant **219 nouvelles familles. Ceci représente 312 adultes (dont 127 femmes en situation de monoparentalité) et 367 enfants souvent très jeunes puisque parmi eux il y a 12 nouveaux nés de moins d'un mois, 19 de moins de 3 mois, 39 de moins de 1 an et 98 enfants très jeunes ayant entre 1 et 3 ans.**

La mission de la Maraude est en 1er lieu de soutenir ces familles afin de mettre en œuvre des actions pour

que cette vie en rue ne perde pas ou a minima pour qu'elle soit le moins impactante possible notamment pour les enfants. La Maraude Enfance famille peut orienter jusqu'à 15 personnes vers l'Accueil de Nuit.



Après 4 ans de fonctionnement, l'équipe de la Maraude souhaitait prendre du recul sur sa pratique. Il existe plusieurs maraude "mixte" en France. Elles sont souvent adossées à des équipes de prévention spécialisée ou à des services intervenants dans le cadre de la résorption des campements et bidonvilles.

En 2025, la Maraude enfance familles a fait une immersion de 2 jours au sein de la Maraude de Montpellier.

L'Eclaircie - Accueil de Nuit

L'Accueil de Nuit, projet co-porté avec le CCAS de Grenoble, entièrement financé par l'Etat, est un lieu de répit pour des femmes seules ou avec enfants. Elles peuvent ainsi bénéficier sur orientation 115 ou sur orientation des Maraudes de l'agglomération Grenobloise,

d'une mise à l'abri durant 7 nuits successives. Durant cette courte pause dans leur parcours, l'équipe favorise l'accès aux droits primaires et oriente vers d'autres services. Elle participe aussi à une évaluation des vulnérabilités qui va permettre, notamment au 115 mais aussi à d'autres partenaires comme l'OFIL, d'avoir une attention particulière dans le parcours de ces dernières. L'Accueil de Nuit a observé une augmentation notable de sa fréquentation. Grâce à une augmentation de sa subvention, l'Accueil de Nuit propose aujourd'hui une ouverture de 50 places tout au long de l'année et non plus en fonction de la saisonnalité.

L'équipe composée de 4 professionnelles (2 travailleuses sociales dont 1 coordinatrice et 2 intervenantes sociales) s'est quasi intégralement renouvelée. Ceci a permis à l'équipe de travailler sur un projet social favorisant le vivre ensemble.

Dans cet esprit, l'équipe a conduit une action spécifique autour de la journée Internationale des Droits des Femmes du 08 mars 2025, nommée : **les Lumineuses d'Ici et d'Ailleurs.**

Une soirée débat a été organisée sur différents thèmes concernant la condition des femmes. Chaque participante a pu choisir un thème et en discuter.





Un appareil photo polaroïd a été mis à disposition pour que celles qui le souhaitent puissent afficher leur photo à l'accueil de nuit, accompagnée d'un mot.

L'objectif était de leur permettre d'être vues et reconnues, et de laisser une trace de leur passage dans ce lieu chaleureux, accueillant et multiculturel. Ces femmes sont davantage invisibilisées, en raison de leur condition de femmes, de leur situation de rue, et de leurs situations administratives.

Un partenariat avec Sésame



marque également cette année 2025. L'Accueil de Nuit a été retenu, dans le cadre d'un appel à projet et a obtenu un financement de 10 000 €. Ce don est destiné à améliorer les espaces d'accueil, ainsi que des actions collectives autour des droits des femmes, de la prévention en santé et d'ateliers ludiques.

Le SIAO de l'Isère

Le SIAO de l'Isère (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) est un dispositif départemental créé par l'État pour organiser, coordonner et piloter l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou en risque de l'être. Il est le garant de la mise en œuvre du service public de la rue au logement. Le SIAO a connu en 2025 une montée en charge significative aussi bien dans ses missions, sa restructuration mais également sur le nombre de sollicitations. Le développement du pôle logement, la consolidation du CSP, la création d'outils techniques tel que l'élaboration du guide des dispositifs ont marqué l'année. L'année 2025 a permis l'intégration de 6 nouveaux professionnels

dans le cadre du financement complémentaire alloué aux SIAO afin d'assurer l'effectivité du plein déploiement de l'instruction du 31 mars 2022.





Pôle Urgence et Veille Sociale

Le 115 a enregistré **67 552 appels entrants dont 30 486 appels concernaient des demandes d'hébergement**. Les autres appels portent sur des demandes de prestations (maraudes) ou des demandes de renseignements (accueil de jour, centre de distributions alimentaires...). **4 302 ménages distincts ont fait une demande d'hébergement auprès du 115. Ce dernier a assuré l'orientation de 1 164 ménages.**

Cependant, ces orientations ne se font pas toutes vers de l'hébergement d'urgence pérenne. De nombreuses orientations résident simplement dans le fait de proposer quelques nuits de répit soit dans des accueils bénévoles, soit à l'Accueil de Nuit. Cette croissance s'inscrit dans une tendance d'augmentation de la demande, portée par des difficultés croissantes d'accès au logement, des ruptures de parcours plus fréquentes et une précarisation globale des ménages et plus spécifiquement les femmes seules, les personnes de plus de 50 ans mais surtout les enfants car 2160 enfants mineurs distincts sont concernés dont près de la moitié a moins de 6 ans. Les situations de violences demeurent un enjeu majeur :

33 % des femmes seules et 36 % des femmes avec enfants ont signalé des violences au cours d'un appel. Les demandes au 115 illustrent une réelle croissance de la tension sur l'hébergement.

Pôle Hébergement et Insertion

En 2025, 1 800 DUH ont été transmises. 86 % d'entre elles ont été étudiées en commission interne, confirmant l'intensité du travail de régulation. En 2025, le SIAO a réceptionné **1 800 évaluations sociales** en vue d'une demande d'hébergement ou de logement d'insertion (DUH) correspondant à une légère augmentation par rapport à 2024. 86 % de ces dossiers ont été présentés au moins une fois en commission interne. Les autres demandes n'ont pas pu être étudiées car incomplètes. Dans ce cas, un lien est établi avec le service social. Malgré, cela nous n'obtenons pas toujours en retour tous les éléments nécessaires et devons classer la demande sans suite.

Gouvernance – Un Comité Stratégique Partenarial renforcé

Le Comité Stratégique Partenarial (CSP), instance présidée par Madame la Préfète, a connu une dynamique renforcée. Il a franchi en 2025 une étape clé avec

l'instauration d'un règlement intérieur qui vient clarifier le fonctionnement des différents collèges composant cette instance et les modalités de prise de décisions. Aujourd'hui, le CSP tend à devenir une véritable instance de gouvernance, élaborant et validant **les feuilles de route du SIAO**. Cette dynamique a été impulsée par une chargée de mission du SIAO qui appuie l'effectivité de la participation des représentants des collèges et la communication ascendante et descendante de cette instance.

Cette gouvernance renouvelée positionne le CSP comme une instance stratégique de pilotage territorial, en lien direct avec les enjeux nationaux.

Déploiement du Pôle Logement

2025 marque la création du Pôle Logement du SIAO, étape décisive dans la mise en œuvre de l'instruction de Mars 2022 et donc de l'élargissement des missions du SIAO à l'accès au logement. Désormais, le SIAO a la capacité d'accompagner les parcours jusqu'à l'accès au logement et de veiller à ce que ce dernier puisse se faire dans les délais les plus courts en application de la politique du Logement d'Abords.

Il s'appuie sur une palette de mesures et de dispositifs (AVDL, logement d'insertion, partenariat avec les bailleurs publics et les agences immobilières à vocation sociale). Le SIAO a ainsi la possibilité d'orienter certains ménages vers des logements réservés dans le cadre du contingent Etat. Un travail a également été engagé avec l'Etat et le Département de l'Isère afin de contribuer à la prévention des expulsions locatives.

Cette extension des missions SIAO amène aussi notre établissement à participer activement à différentes instances liées au secteur du logement social (Conférence Intercommunales Logements, Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs, Comités Locaux pour l'Habitat) et les différentes instances



techniques qui en découlent.
La montée en puissance du pôle
logement constitue un levier
stratégique majeur pour agir sur la
fluidification des parcours.

Feuille de route : Des avancées concrètes et transversales

La feuille de route 2025 a été dense. Pas moins de 20 actions étaient ciblées comme prioritaires. Parmi ces dernières, nous retenons principalement la publication d'un guide d'accès aux dispositifs et d'**un flyer simplifié pour les personnes concernées**. Diffusés largement à



partir de septembre, ils constituent un progrès notable d'harmonisation départementale. Le guide a été réalisé avec l'ensemble des acteurs territoriaux concernés et le flyer a été co-élaboré avec les personnes

concernées.

Le SIAO a également engagé divers travaux favorisant un décroisement des politiques publiques.

Un plan d'action santé s'est déployé sur l'ensemble du département, renforçant les liens avec les CLSM, CPTS et de nombreux partenaires spécialisés.

Un travail partenarial autour des personnes sortantes de prison ou sous mains de justice a aussi été réalisé afin d'assurer une meilleure prise en compte de ce public et contribuer ainsi à la prévention des risques de récidives. Le SIAO s'est ainsi rapproché des différentes associations accompagnant ce public, du SPIP et des différents tribunaux. Une convention tripartite SPIP/SIAO/DDETS a pu ainsi être finalisée en fin d'année et des projets communs sont envisagés pour l'année à venir.

L'Observation sociale

Le SIAO a conduit en 2025, en lien avec la DDETS, une réflexion sur sa mission d'observation sociale. Les diverses sollicitations sur du reporting permanent se sont accentuées laissant peu de disponibilité à relever le défi attendu d'arriver à une analyse

qualitative éclairante et utile au pilotage des politiques publiques de lutte contre le sans-abrisme.

Une définition précise des indicateurs et leur mise en œuvre structurée a été conduite avec les services de l'Etat principalement mais ce travail a été aussi engagé avec les différentes EPCI qui sollicitent le SIAO.

L'équipe de l'Observatoire a travaillé en parallèle à des supports de data visualisation des données pour en faciliter la compréhension et renouveler ses supports de présentation.

Bien entendu, l'Observatoire du SIAO a réalisé plusieurs études, qui même si elles n'ont pas toutes pu aboutir pour des raisons externes à notre organisation, ont toutefois contribué à une analyse collective et partagée. Ainsi, en lien avec la DREETS, le SIAO a contribué à une étude régionale sur la fluidité de l'hébergement. A un niveau local, l'Observatoire a engagé une étude afin d'établir un bilan quantitatif et qualitatif d'un dispositif innovant : l'intermédiation locale renforcée santé.

L'Observatoire traite des données recueillies sur un outil national : le SI SIAO. Afin de garantir la qualité de ces données il est impératif d'agir sur la formation au bon usage de ce progiciel.

Le chargé de formation du SIAO a ainsi proposé, courant 2025, 63 sessions de formations sur l'ensemble du Département. Près de 200 professionnels (services sociaux et hébergeurs) ont été formés.

Le SIAO est désormais pleinement engagé dans une transformation profonde et durable de ses modes d'action, au service des ménages les plus vulnérables du département.

2026 s'annonce comme une année de mise en opérationnalité : finalisation du site internet du SIAO, contractualisation des partenariats territoriaux et poursuite de la structuration interne favorisant un réel accompagnement des parcours dans le cadre de la politique publique de la rue au logement.

ÉTABLISSEMENT ALPA



Fanny SAVARESE
Directrice
ALPA

L'ALPA constitue un dispositif d'accompagnement social et d'hébergement s'inscrivant dans les missions portées par la Fondation Georges BOISSEL en faveur des publics vulnérables. **L'établissement contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre l'exclusion et d'accès au logement**, en cohérence avec les orientations nationales et territoriales, notamment celles portées par les services de l'État et les collectivités.

L'activité de l'ALPA repose sur deux axes complémentaires :

- La mise à disposition de solutions d'hébergement adaptées aux situations des personnes accompagnées ;
- Un accompagnement social visant l'accès ou le retour à l'autonomie, notamment par l'accès au logement, à l'emploi, aux droits et aux soins.

Les équipes s'attachent à inscrire leur action dans une logique d'accompagnement global des

personnes, articulée avec les partenaires du territoire : services sociaux, structures d'insertion, dispositifs de santé et acteurs du logement.

L'activité 2025

13 dispositifs différents ont été gérés, pour lesquels il faut différencier :

- soit un nombre de nuitées à réaliser : 60 590 nuitées

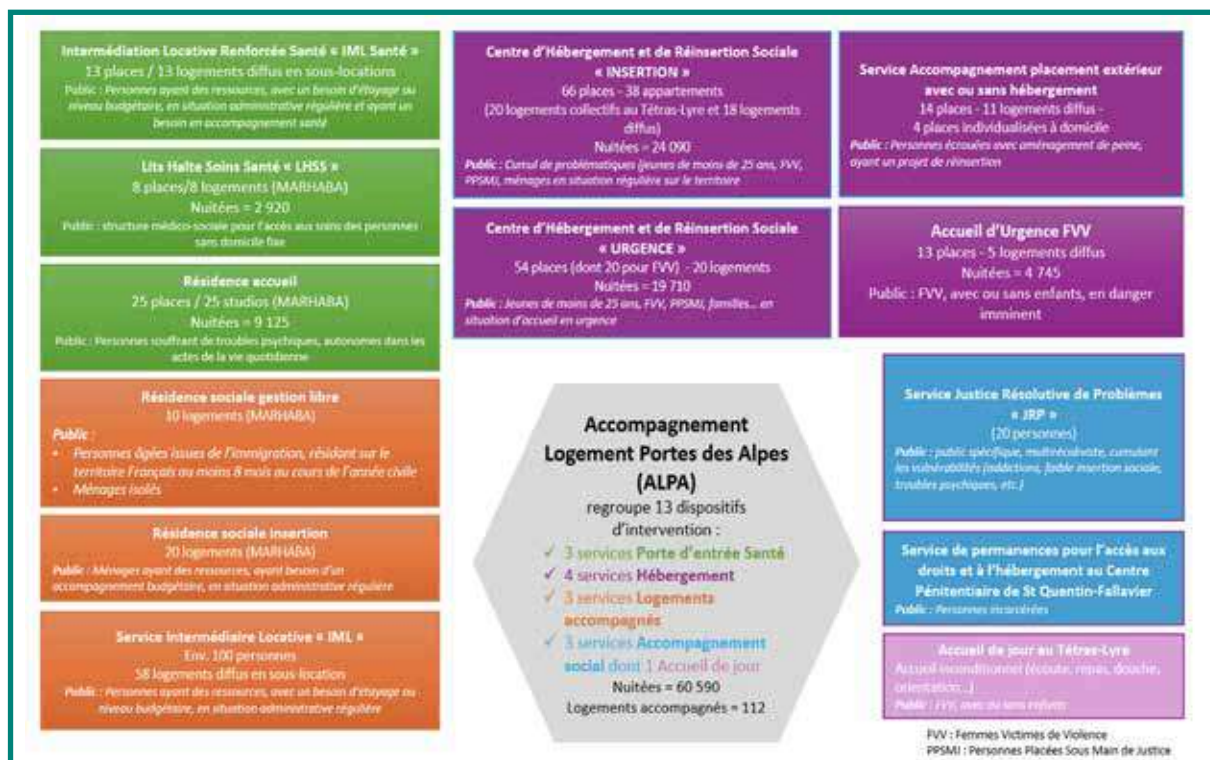
Pour les dispositifs CHRS insertion et urgence, LHSS, HU FVV et résidence accueil.

- soit un nombre de logements accompagnés : 112 logements mobilisables

Pour les dispositifs d'IML et IML santé, de placements extérieurs et résidence sociale

- soit un nombre de passage ou en nombre de mesures, ce qui conduit à un calcul en file active.

Pour les dispositifs d'accompagnement que sont l'accueil de jour et les permanences justice ou encore la justice résolutive





Capacité et activité d'hébergement

Cette activité confirme la place de l'ALPA comme **acteur opérationnel de l'hébergement et de l'accompagnement vers le logement**, en cohérence avec les orientations du plan national Logement d'abord, qui vise à privilégier l'accès rapide au logement et l'accompagnement social adapté.

En 2025,

- ont été réalisées **57 504 nuitées**, soit 94,91% de taux d'occupation
- ont été mobilisés **110 logements**, soit un taux de 98,21%

Les situations de vacance sur les logements sont principalement liées aux rotations de ménages,



aux remises en état nécessaires ou aux délais administratifs entre deux entrées.

Le Suivi des ménages

En 2025, l'activité se caractérise par :

- **440 ménages suivis** sur la période (52,7 % sont hébergés, 47,30 % ne le sont pas)
- **228 ménages entrés dans le dispositif,**
- **209 ménages sortis du dispositif.**

Les sorties observées correspondent principalement :

- à des **accès au logement autonome,**
- à des **orientations vers des dispositifs mieux adaptés,**
- ou à des **évolutions de situation** nécessitant une autre forme d'accompagnement.

La stabilisation des parcours résidentiels demeure un enjeu central, nécessitant un travail étroit avec les acteurs du logement social et les partenaires institutionnels.

Les Publics accompagnés

Au cours de l'année 2025, l'établissement a accompagné :

- **633 personnes suivies** sur la période, qu'elles soient hébergées

ou suivies dans le cadre d'un accompagnement social sans hébergement (64 % sont hébergés et 36 % ne le sont pas).

Parmi ces personnes :

- **132 personnes ont intégré un hébergement** sur la période,
- **148 personnes sont sorties du dispositif.**

Ces flux traduisent la dynamique d'accompagnement et les parcours vers des solutions plus pérennes. L'analyse des profils montre une diversité des situations sociales et familiales, avec notamment :

- des **personnes isolées** confrontées à des ruptures de parcours résidentiel ;
- des **ménages avec enfants** rencontrant des difficultés d'accès au logement ;
- des **jeunes majeurs ou adultes en insertion** nécessitant un accompagnement renforcé.

La répartition par âge confirme la présence majoritaire de **publics adultes**, tout en soulignant la présence de **mineurs dans certains ménages accompagnés.**

L'âge moyen des personnes suivies se situe **entre 18 et 36 ans**, reflétant la diversité des parcours et des situations rencontrées.



Les Faits marquants de l'année 2025

Un Contexte des politiques publiques particulier

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de **tensions persistantes sur l'accès au logement**, particulièrement dans les territoires urbains, avec une augmentation des situations de précarité résidentielle. Dans ce contexte, les orientations nationales ont confirmé :

- la poursuite du **plan « Logement d'abord »**, visant à favoriser l'accès direct au logement plutôt que le maintien prolongé dans l'hébergement ;
- le renforcement des politiques de **prévention des expulsions** ;
- l'accent mis sur l'accompagnement global des personnes, intégrant les dimensions sociales, professionnelles et sanitaires.

Ces orientations ont directement influencé les modalités d'intervention de l'ALPA, en renforçant la coordination avec les dispositifs territoriaux et les partenaires du secteur social et médico-social.

Le Travail partenarial

L'ALPA a poursuivi et consolidé son travail avec les acteurs du territoire :

- services de l'État et collectivités territoriales,
- bailleurs sociaux,
- structures d'insertion et d'accompagnement social,
- acteurs de la santé et du médico-social.

Ces coopérations sont essentielles pour permettre des parcours cohérents et sécurisés pour les personnes accompagnées.

Mobilisation des équipes

L'engagement des professionnels constitue un élément déterminant de la qualité de l'accompagnement proposé.

Les équipes ont poursuivi leur travail autour de plusieurs priorités :

- l'accompagnement individualisé des personnes,
- la sécurisation des parcours résidentiels,
- la coordination avec les partenaires du territoire.

Dans un contexte de complexification des situations sociales et d'augmentation des besoins, la mobilisation des équipes a permis de maintenir **un haut niveau d'implication et de qualité dans l'accompagnement proposé**.

Quelques Actions et événements remarquables

Des partenaires généreux !

En 2025, l'ALPA a bénéficié du soutien de plusieurs acteurs institutionnels et privés :

- Crédit Mutuel : dons de jouets pour Noël.
- Transgourmet : dons de jouets pour Noël.
- Veolia Environnement : dons de mobilier de bureau.
- Kiko Cosmetics Chambéry : dons de produits cosmétiques destinés aux femmes accompagnées par l'ALPA, via un mécénat de la FNSF.
- CCAS de Diémoz : collecte de dons organisée le 8 mars 2025 au profit du dispositif « Femmes victimes de violences ».
- SFERACO S.A. : dons monétaires (non fléchés).

Co-animateur d'un atelier national aux Journées de l'UNAF0 – Lyon



Les 24 et 25 novembre 2025, l'ALPA a été invitée à co-animer un atelier lors des Journées nationales de l'UNAF0, réunissant plus de 750 professionnels du logement accompagné. L'atelier intitulé « Les résidences accueil, des pensions de famille pas comme les autres » a rassemblé plus de 50 participants. L'équipe a présenté son dispositif, suscitant un vif intérêt et des retours très positifs de l'UNAF0, soulignant le sérieux, l'expertise et l'engagement de la structure.

Plusieurs demandes de contact ont suivi, témoignant de la visibilité et du rayonnement national de l'ALPA.

Journée 100 % Femmes – Diémoz

À l'occasion de la Journée des droits des femmes, le CCAS de Diémoz a organisé une journée d'ateliers (relaxation, peinture, broderie, dessin, autodéfense) à laquelle les professionnelles du dispositif « Femmes Victimes de Violences » de l'ALPA ont participé.

Plus de 250 femmes étaient présentes. Une collecte de dons a été réalisée au profit de l'ALPA pour soutenir les femmes victimes de violences.

L'adhésion de l'ALPA à la FNSF officialisée à Paris



En juin 2025, trois salariés ont représenté l'ALPA et la Fondation Georges Boissel à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF).

Cette assemblée a validé l'adhésion de l'ALPA, marquant une étape importante pour son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Un moment structurant, illustrant les valeurs de solidarité, engagement et justice sociale portées par la Fondation.





Projet « Se reconstruire par le mouvement »

Un accompagnement innovant

Grâce au soutien de la Fondation de France, l'ALPA a lancé le projet « Se Reconstruire par le Mouvement : De la Psychoboxe aux Sommets », destiné aux personnes placées sous-main de justice.

Les activités proposées tout au long de 2025 comprennent :

- Psychoboxe avec l'équipe mobile spécialisée : gestion des émotions, confiance en soi, affirmation personnelle.
- Randonnées en montagne avec En passant par la montagne : dépassement de soi, lien à la nature, esprit de groupe.
- Captation vidéo du parcours : valorisation du chemin accompli.

Ce projet visait à favoriser l'équilibre personnel, l'estime de soi, l'inclusion et l'engagement citoyen.

Mise en place du Conseil de Vie Sociale (CVS)

Le 31 mars 2025, l'ALPA a constitué un groupe de travail dédié à la création du Conseil de Vie Sociale, afin de renforcer la participation des usagers.

Les objectifs du CVS :

- offrir un espace d'expression aux usagers ;
- améliorer la qualité des services grâce à leurs retours ;
- encourager l'implication et le sentiment d'appartenance ;
- répondre aux exigences de l'évaluation externe 2026.

Cette première rencontre a posé les bases d'une démarche participative et constructive.

Portes ouvertes de la Résidence accueil

La résidence a organisé une journée portes ouvertes autour d'un Buffet Expo, mêlant créations artistiques et réalisations culinaires préparées par les résidents.

L'évènement a permis de valoriser le travail mené auprès des 25 résidents, visant à rompre l'isolement et favoriser l'autonomie des personnes souffrant de troubles psychiques.

Théâtre VIP (Viellissement et Précarité)

L'ALPA s'est engagée en 2025 dans une réflexion autour du deuil, de la fin de vie et des directives anticipées, en partenariat avec la plateforme VIP du Groupement des Possibles (Grenoble).

Le 7 octobre 2025, une pièce de théâtre jouée par des personnes concernées et des professionnels a introduit un temps d'échange riche en émotions, suivi d'un goûter préparé par la pension de famille de l'Isle d'Abeau.

Cet accompagnement vise à élaborer un protocole établissement sur ces thématiques sensibles, en intégrant les points de vue croisés de professionnels et de personnes accueillies.



ÉTABLISSEMENT ÉCURIES SAINT-CLAIR



Heidi GIOVACCHINI
Suivi Lancement
Écuries Saint-Clair

Écoresponsable et soucieuse du respect de la nature et de l'engagement communautaire, la Fondation Georges BOISSEL a créé les Écuries Saint-Clair pour intégrer la médiation animale dans ses pratiques thérapeutiques et valoriser ses terrains avec l'éco-pâturage...

Allier le soin avec un modèle vertueux tout en préservant l'équilibre économique reste la préoccupation de La Fondation.

Portées par une année de structuration majeure, les Écuries Saint-Clair, implantées sur le Domaine Saint-Clair, ont consolidé leur vocation première grâce au développement des séances de médiation équine. En parallèle, l'arrivée croissante de pensionnaires confirme l'attrait de cette activité complémentaire. L'éco-pâturage, renforcé en 2025, traduit un engagement environnemental durable et cohérent avec la mission d'accompagnement des publics fragilisés.

Une année d'achèvements et de structuration

L'année 2025 a constitué une étape déterminante pour les Écuries Saint-Clair. Après plusieurs mois d'efforts continus, la création et l'aménagement des installations sont arrivés à leur terme en fin d'année, permettant désormais d'offrir un environnement pleinement fonctionnel et conforme aux besoins du projet. Un moment charnière a été la mise en service du Barns début

novembre 2025, accompagnée de l'arrivée des premiers pensionnaires dans les box. Ce bâtiment apporte un gain significatif en qualité d'accueil, il offre des espaces plus adaptés, une circulation mieux organisée et des conditions de travail améliorées, tant pour les chevaux que pour les équipes au quotidien.

L'aménagement du site a reposé sur une collaboration étroite et essentielle entre les équipes techniques du Domaine Saint-Clair et celles du chantier d'insertion RENOV' Bâti. Ensemble, elles ont contribué au montage de plusieurs installations structurantes, à la mise aux normes techniques nécessaires pour accueillir du public et à la conception de nouveaux casiers destinés aux pensionnaires comme aux équidés médiateurs, afin de répondre aux besoins de stockage du matériel. Ces réalisations renforcent la qualité de nos infrastructures et installent durablement un cadre de travail organisé, sécurisé et adapté aux exigences croissantes des Écuries Saint-Clair.



La médiation équine au cœur de l'activité

La médiation équine demeure la raison d'être des Écuries Saint-Clair et constitue le cœur de la mission portée par la Fondation. En 2025, cette activité a poursuivi sa dynamique de développement, soutenue par la qualité renforcée des installations et par l'arrivée de nouveaux équidés médiateurs, sélectionnés pour leurs aptitudes relationnelles et leur capacité à accompagner les publics. Les séances destinées aux usagers de la Fondation ont bénéficié d'un cadre plus serein, offrant des conditions particulièrement favorables à l'émergence d'interactions authentiques entre l'humain et l'animal. L'environnement apaisé a permis de renforcer l'ancrage de la médiation comme outil d'expression, de reconnexion et de régulation émotionnelle.

Le rayonnement de cette activité s'est illustré par un événement majeur organisé fin septembre, le séminaire de la CAF de l'Isère. Cinquante managers de la CAF ont découvert le Domaine Saint-Clair et ont été initiés à la médiation équine à travers une série d'ateliers immersifs aux côtés des équidés. Ces temps de découverte leur ont permis d'expérimenter directement



les fondements de la médiation, d'en saisir les mécanismes et d'apprécier son intérêt dans un cadre professionnel. Cette rencontre a constitué un moment fort de valorisation des savoir-faire des équipes, tout en renforçant la visibilité et la légitimité de notre activité. Elle a également ouvert de nouvelles perspectives partenariales et confirmé l'attractivité grandissante de la médiation équine au sein du territoire.

Une dynamique renforcée et structurante

L'année 2025 marque une consolidation majeure de la médiation équine au sein des écuries Saint-Clair, tant en volume d'activité qu'en qualité d'accompagnement. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations de la MAS Saint-Clair et de l'ESM Portes de l'Isère via ses HDJ notamment,



publics principaux bénéficiaires de ces dispositifs thérapeutiques. Les séances organisées tout au long de l'année ont permis d'offrir aux usagers des espaces d'expression, de mieux-être et de mobilisation corporelle adaptés à leurs besoins et à leurs capacités.

Séances « Parenthèse », découverte et bien-être ponctuel

Ces temps courts permettent aux usagers d'expérimenter la relation à l'animal dans un cadre sécurisé et apaisant.

Ils constituent souvent une première entrée dans la médiation équine, favorisant la détente, la respiration émotionnelle et la diminution des tensions corporelles ou psychiques.

En 2025, 43 séances « Parenthèse » ont été réalisées.

Séances suivies « Équithérapie » un accompagnement structuré

Plus régulières et inscrites dans un véritable projet personnalisé, ces séances visent à travailler des objectifs précis : développement des compétences psychosociales, amélioration de la motricité, renforcement de la confiance en soi, gestion des émotions ou encore stimulation des interactions sociales. En 2025, 81 séances « Équithérapie » ont été réalisées. Au total, ce sont donc 124 séances de médiation équine qui ont été conduites par l'équipe au cours de l'année, un volume qui témoigne de l'intérêt constant des professionnels dans l'intégration du cheval comme médiateur, de l'adhésion des usagers et de la place incontournable de cette approche dans les stratégies d'accompagnement des deux établissements.

Séjour de juillet au lac d'Aiguebelette

Au-delà des séances régulières, l'année a été marquée par un événement particulièrement riche. Un séjour d'été organisé au lac d'Aiguebelette avec l'établissement Temps Fort.

A cette occasion, les équipes des écuries Saint-Clair ont assuré 4 séances supplémentaires de médiation équine dans l'eau avec les vacanciers.

Ces interventions ont constitué un véritable levier d'enrichissement pour les participants, à travers l'accès à un cadre naturel exceptionnel propice au relâchement et à l'ouverture sensorielle.

Ce fût aussi l'opportunité de vivre la médiation en dehors des repères habituels, stimulant l'adaptation, la curiosité et la confiance, la consolidation des liens au sein du groupe dans un contexte porteur et bienveillant et la continuité du travail thérapeutique pendant un temps de séjour, renforçant la pertinence de l'approche même en situation hors les murs.

Une activité pension en plein essor

En parallèle de la médiation, la pension équine a poursuivi en 2025 un développement particulièrement

dynamique, marqué par l'arrivée d'un nombre croissant de chevaux. Cette progression témoigne de l'attractivité des Écuries Saint-Clair, de la qualité des infrastructures récemment finalisées et de la confiance croissante accordée par les propriétaires. Le développement de la pension constitue aujourd'hui un levier essentiel pour assurer l'équilibre économique du pour les Écuries Saint-Clair, tout en s'inscrivant pleinement dans nos valeurs centrées sur le bien-être animal et une approche respectueuse du cheval.

La stabilisation de l'équipe a joué un rôle déterminant dans cette évolution. Grâce à une organisation interne mieux structurée, un suivi plus fin a pu être mis en place pour chaque pensionnaire, allant d'une surveillance quotidienne attentive à des soins ajustés en fonction des besoins spécifiques. Cette rigueur, combinée à la disponibilité des équipes et à la qualité des installations, a largement contribué à notre réputation.

L'année 2025 aura ainsi confirmé l'articulation réussie entre la mission sociale des Écuries Saint-Clair, centrée sur la médiation équine et le développement maîtrisé de la pension. Ce dernier s'est d'ailleurs construit principalement par le « bouche-à-oreille », porté par la

satisfaction des propriétaires et par la reconnaissance de la qualité des prestations proposées. Cette notoriété spontanée renforce la légitimité des Écuries Saint-Clair et conforte la place de la pension comme activité complémentaire, cohérente et durable au service du projet global.

Un engagement environnemental affirmé

La gestion durable des espaces a pris une importance accrue en 2025, avec la mise en œuvre renforcée d'un éco-pâturage raisonné. Cette approche vise à organiser une rotation des parcelles afin de préserver la qualité des sols, de limiter leur érosion et d'assurer une repousse végétale plus homogène. Elle permet également d'offrir aux chevaux des environnements variés, mieux adaptés à leurs besoins comportementaux et à leur état de santé général. En favorisant une utilisation équilibrée des pâtures, l'éco-pâturage participe à la construction d'un cadre plus respectueux du vivant et plus résilient.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la recherche d'une qualité portée par les Écuries Saint-Clair. Elle constitue l'un des piliers de la stratégie environnementale engagée en vue de l'obtention du label EquuRES.



Ce label valorise les pratiques de gestion durable, la préservation de la biodiversité, le bien-être animal et la qualité des infrastructures. Les progrès accomplis en 2025 renforcent ainsi la préparation de l'audit prévu début 2026 et positionnent les Écuries Saint-Clair dans une dynamique de responsabilité et d'amélioration continue.



ÉTABLISSEMENT GRAINES D'INSERTION



Laurie ORTOVENT
Directrice
Graines d'Insertion

L'année 2025 a constitué une étape déterminante pour nos activités d'insertion professionnelle avec le Restaurant Arbre Fruité et Rénov'Bati sur l'agglomération grenobloise. Elle marque la première année d'exploitation complète du Restaurant Arbre Fruité dans ses nouveaux locaux situés avenue Jean Perrot..

Si les activités du Restaurant Arbre Fruité et celles de Rénov'Bati sont bien différentes, elles répondent à des problématiques similaires : restauration de la confiance en soi, rupture de l'isolement, retissage du lien social et remobilisation vers l'emploi. Beaucoup de salariés témoignent d'un sentiment retrouvé « d'une famille ».

Sur le plan économique, l'année a été marquée par un contexte national dégradé, caractérisé par un vote tardif des budgets publics, un ralentissement des commandes et un climat d'incertitude qui affecte directement les acteurs de proximité tels que les nôtres. Malgré ces conditions, les équipes sont demeurées pleinement engagées et ont su développer de nouvelles prestations afin de répondre aux besoins du territoire.

Le public accompagné en 2025

Au cours de l'année 2025, nos trois activités d'insertion ont permis l'emploi de 42 salariés en parcours, confirmant notre rôle d'acteur engagé au service des personnes les plus éloignées de l'emploi. La répartition femmes hommes reste équilibrée, avec 45 % de femmes et 55 % d'hommes, témoignant de l'accessibilité de nos chantiers à une diversité de profils.

Comme chaque année, une majorité des salariés accueillis (60 %) étaient bénéficiaires du RSA lors de leur entrée dans nos structures, en cohérence avec les objectifs fixés par le Département. Ce positionnement renforce notre contribution directe à la politique publique d'insertion et d'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Trois indicateurs marquants caractérisent particulièrement l'année 2025 :

- **64 % des salariés étaient demandeurs d'emploi depuis plus de deux ans**, révélant la persistance d'un chômage de longue durée pour une part importante des personnes accompagnées.
- **10 % disposaient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).**
- **17 % avaient plus de 50 ans**, une tranche d'âge souvent fortement pénalisée dans l'accès à l'emploi.

Ces données rejoignent les constats partagés par France Travail et l'ensemble des opérateurs de l'emploi : les durées de chômage s'allongent pour les publics les plus fragiles : personnes précaires, jeunes, seniors et personnes en situation de handicap. Le secteur de l'insertion répond à ces besoins, mais cela implique des accompagnements socio professionnels plus intensifs et une durée de parcours plus longue





dans nos dispositifs. Nos actions s'inscrivent par ailleurs dans un contexte territorial marqué par une légère hausse du taux de chômage en Isère par rapport à 2024. Le département a enregistré une augmentation annuelle de 4,1 % du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C, rappelant l'importance stratégique des SIAE pour soutenir les personnes les plus éloignées de l'emploi et prévenir leur exclusion durable du marché du travail.

Enfin, les retours croisés des structures d'insertion du territoire confirment une augmentation significative des fragilités psychologiques ainsi qu'une présence accrue de situations de handicap parmi les salariés accompagnés. Ces évolutions renforcent la nécessité de maintenir des dispositifs d'accompagnement adaptés, exigeants et solidement ancrés dans l'écosystème local. Pour répondre à ces enjeux, une action de sensibilisation et de promotion du « prendre soin de soi » a été engagée en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Isère via le programme Prescri'Bouge. Ainsi, cinq séances de pratique physique de 1h30 ont été proposées pour les salariés de Rénov'Bati, avant leur départ en chantier. Ces temps ont été appréciés, favorisant la cohésion

et un mieux être général.

Changer les regards sur le recrutement

En collaboration avec le MEDEF, nous avons participé à une matinée dédiée à l'emploi inclusif, appuyée sur une séance de théâtre forum mobilisant notre chargée d'insertion et un salarié de Rénov'Bati. Cette modalité participative a permis de décaler les représentations et d'alimenter des échanges constructifs avec une quinzaine



d'entreprises du territoire.

Nos réalisations marquantes de 2025

Rénov'Bati

L'année 2025 enregistre un recul d'activité par rapport à 2024 sur le volet du second œuvre du bâtiment. Rénov'Bati a été directement impacté par le ralentissement du secteur, ainsi que par une diminution de la commande publique, deux tendances qui ont freiné l'activité

et limité la visibilité sur certains chantiers.

En parallèle, l'activité de menuiserie a, quant à elle, montré une meilleure résistance. Elle est demeurée plus dynamique, portée par la réalisation de prestations sur mesure à destination des particuliers ainsi que par des interventions au bénéfice de la Fondation. Plusieurs réalisations significatives témoignent de cette vitalité et illustrent la capacité de l'équipe à répondre à des demandes spécifiques, alliant savoir faire technique et adaptabilité.



Construction de 20 abris pour les chevaux des Ecuries Saint-Clair

Deux équipes, soit 10 salariés en parcours, ont été mobilisées pendant deux mois pour construire 20 abris destinés aux chevaux du domaine. Une réalisation effectuée dans des conditions hivernales, riche en apprentissages sur la construction bois et fortement valorisante pour les équipes.



Favoriser le réemploi- Collaboration avec GEG

Depuis deux ans, Rénov'Bâti entretient une collaboration étroite avec GEG, acteur engagé dans une démarche écoresponsable. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les orientations de la Fondation en matière de transition écologique et mobilise les compétences des équipes autour de projets concrets et porteurs de sens.

Au cours de l'année, les équipes ont réalisé plusieurs interventions structurantes, notamment :

- La reconfiguration et la découpe de bureaux, permettant d'adapter les espaces de travail à de nouveaux usages et d'optimiser l'aménagement des locaux.
- La fabrication de poubelles de tri sur mesure, destinées à renforcer la gestion responsable des déchets au sein des sites de GEG.

Ces réalisations illustrent la capacité de Rénov'Bâti à accompagner des partenaires engagés dans des démarches durables. Elles témoignent également de la mise en œuvre opérationnelle de la politique environnementale portée par la Fondation.



L'Arbre Fruité

L'année a été marquée par la première année d'exploitation du restaurant dans ses nouveaux locaux. Le chiffre d'affaires connaît une progression significative de 6 % par rapport à 2024. Après un démarrage d'activité relativement prudent, la fréquentation a progressivement augmenté, portée

par un bouche à oreille favorable et amplifiée par une campagne de communication d'envergure, notamment via l'affichage sur les bus et abribus de la ville de Grenoble. Le nouvel espace de production constitue un atout majeur. Il permet désormais de répondre à des demandes de prestations traiteur de plus grande ampleur, contribuant ainsi à la croissance globale de l'activité. Cette montée en capacité ouvre des perspectives nouvelles en matière de diversification de l'offre et de développement commercial. Malgré ces résultats encourageants, l'équilibre économique reste à consolider.

Le développement du restaurant et de l'activité traiteur devra se poursuivre afin d'assurer une stabilité financière durable et de renforcer la place de l'établissement dans son environnement économique local.

Collaboration avec ENGIE – Confection de 200 coffrets cadeaux Grâce à une mise en relation par la Métropole de Grenoble, l'Arbre Fruité a réalisé 200 boîtes cadeaux, garnies de produits locaux et de douceurs fabriquées par les salariés. Une démarche responsable et solidaire qui a été particulièrement appréciée par les clients d'ENGIE.





Développement d'activités en soirée

Les nouveaux locaux ont permis d'élargir l'offre en proposant la location de salle et des prestations buffet associées.

Parmi les événements marquants :

- une réception du CEA, dédiée aux startups innovantes du territoire ;
- une soirée en partenariat avec Pluri'elles, accueillant la performance de l'artiste engagée Typhaine D, devant 150 personnes. Un moment mêlant humour, émotion et réflexion sur les droits des femmes.

Le Projet Trajectoire

Le Projet Trajectoire, inscrit dans le cadre d'un appel à projets innovants conduit sur le territoire isérois, vise à favoriser une coopération structurée entre les secteurs de l'insertion par l'Activité Économique (IAE) et de l'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI). En juin 2025, cette dynamique s'est traduite par l'organisation de deux matinées territoriales d'interconnaissance, qui ont rassemblé un large panel d'acteurs institutionnels et opérationnels.

Le Projet Trajectoire répond à un besoin identifié sur l'ensemble du département : améliorer la fluidité des parcours, réduire les ruptures d'accompagnement et renforcer les passerelles entre hébergement, insertion sociale et insertion professionnelle.

Les matinées ont été structurées autour de plusieurs temps forts :

- Présentation des fiches techniques d'appui à la pratique professionnelle, facilitant la compréhension des procédures SIAO, DUH et des parcours en SIAE
- Interventions pédagogiques sur l'architecture territoriale de l'insertion, incluant les rôles des structures AHI, SIAE et services départementaux
- Présentations croisées des parcours types : du dépôt d'une demande d'hébergement (DUH) jusqu'à la mobilisation des étapes d'insertion professionnelle ;
- Témoignages de professionnels et de salariés/hébergés, permettant d'illustrer concrètement les passerelles possibles et les complexités rencontrées.

Ces espaces ont favorisé une meilleure compréhension des temporalités, des logiques d'intervention et des contraintes opérationnelles propres à chaque secteur, ouvrant la voie à une coopération plus structurée.

Ces temps ont ainsi permis d'initier des perspectives d'amélioration continues : harmonisation des pratiques, facilitation de l'orientation, et réflexion commune sur des outils partagés.



Graines d'Insertion confirme pleinement son rôle d'opérateur engagé au service du territoire, en contribuant à la mise en œuvre de la politique publique de l'emploi et en participant activement au développement économique de l'agglomération grenobloise. Au delà de leur utilité économique, nos deux activités ont démontré une forte capacité d'adaptation, un réel ancrage territorial et une utilité sociale indéniable.

Grâce à la mobilisation des équipes et au soutien constant de nos partenaires, nous avons poursuivi notre mission d'accompagnement des salariées, consolidé nos actions existantes et développé de nouvelles offres pertinentes, à la fois valorisantes pour les parcours professionnels et utiles pour le territoire.

L'année 2026 s'annonce néanmoins déterminante. Elle portera un enjeu majeur : celui de consolider un modèle économique résilient, dans un contexte marqué par des incertitudes fortes quant aux financements publics et par un calendrier électoral susceptible d'influer les politiques d'insertion professionnelle et, plus largement, les activités économiques.

Plus que jamais, notre capacité à innover, à fédérer et à affirmer notre valeur ajoutée sociale sera essentielle pour poursuivre durablement notre mission au service des personnes et du territoire.

ÉTABLISSEMENT LA ROSERAIE



Laurie ORTOVENT
Directrice
La Roseraie

L'Association des Ateliers de l'Autonomie a intégré la fondation par une fusion par absorption suite à la décision du conseil d'administration de l'association qui a fait le choix de la pérennité des actions et des emplois sur le territoire.

En rejoignant la Fondation Boissel, l'association renoue avec son histoire associative qui est née d'une communauté de soins en 1977. La boucle est ainsi bouclée...

L'année 2025 a constitué une année charnière et structurante pour le CHRS La Roseraie. Elle a été marquée par deux temps forts majeurs : la réécriture du projet d'établissement et la réalisation de l'évaluation externe en décembre 2025. Ces démarches, essentielles pour l'avenir de l'établissement, ont mobilisé l'ensemble des professionnels dans un contexte exigeant, tout en assurant la continuité et la qualité des accompagnements proposés aux personnes accueillies.

Parallèlement, l'année 2025 a été l'occasion de renforcer l'ouverture de l'établissement sur son territoire, de consolider ou créer des partenariats avec les acteurs du champ social, médico-social, de l'emploi et de la santé, afin de répondre au mieux aux besoins des publics accompagnés.

Réécriture du projet d'établissement 2026-2030

Une démarche collective et participative

La démarche de réécriture du projet d'établissement a officiellement débuté le 21 janvier 2025 lors d'une

première séance de travail collective organisée à la MAS de Saint Clair de la Tour, siège historique de la Fondation Georges Boissel.

Cette journée a été introduite par Madame Heidi GIOVACCHINI, Déléguée Générale de la Fondation, qui a rappelé l'histoire de la Fondation ainsi que les liens forts et anciens unissant la Fondation Boissel et le CHRS La Roseraie.

Un premier travail a permis :

- de revenir sur les moments marquants de l'histoire de La Roseraie,
- d'exprimer les vécus de chacun concernant l'histoire récente de l'établissement,
- d'identifier les fondements du collectif de travail et les valeurs partagées.

Un accompagnement méthodologique en intelligence collective

La Roseraie a été accompagnée par une consultante en intelligence collective, spécialisée dans l'élaboration de projets d'établissement dans le secteur social.





Au total, **six séances de travail** ont été organisées au cours de l'année 2025.

Le choix de la direction s'est porté sur une méthodologie collaborative, permettant :

- une cohérence forte entre le projet, le public accueilli et les pratiques professionnelles,
- la prise en compte des spécificités de l'accompagnement proposé à La Roseraie,
- l'inscription pleine et entière du projet dans le cadre et les valeurs de la Fondation Boissel.

La parole des personnes accompagnées a également été intégrée à cette réflexion, conformément aux principes de participation et de respect des droits des usagers.

Une évaluation externe porteuse de reconnaissance

Une préparation approfondie

En parallèle de la réécriture du projet d'établissement, l'ensemble des outils issus de la loi 2002-2 ont été réinterrogés et actualisés.

Un travail conséquent de mise à jour des procédures et documents a été mené en étroite collaboration avec le service qualité de la Fondation.

Des résultats très positifs

L'évaluation externe s'est déroulée en décembre 2025 dans des conditions jugées très favorables par les évaluateurs, qui soulignent notamment :

« L'évaluation a été conduite dans des conditions favorables, **grâce à l'implication et au dynamisme des équipes de professionnels** et à l'engagement de la gouvernance (...) La mobilisation des personnes accompagnées dans le cadre de la méthodologie des "accompagnés traceurs" a été un atout précieux. » Le rapport met également en avant : « **L'implication des différents acteurs du CHRS et de la Fondation Georges Boissel** (...) ainsi qu'une dynamique d'amélioration continue permettant d'atteindre, à très court terme, un niveau de maturité conforme aux exigences du référentiel de la HAS. »

Sur 157 critères évalués, 17 étaient impératifs :

- 16 critères impératifs pleinement atteints,
- 1 critère non atteint, relatif au droit à l'image, pour lequel un plan d'action d'amélioration sera mis en œuvre.





L'accompagnement à La Roseraie : une réponse singulière et reconnue sur le territoire

Implanté en moyenne montagne, au cœur d'un environnement naturel préservé, le CHRS La Roseraie occupe une place singulière dans le paysage de l'hébergement et de l'insertion sociale en Isère. Plus qu'un lieu d'hébergement, La Roseraie se définit comme un espace de protection, de répit et de reconstruction, offrant aux personnes accueillies la possibilité de se poser, de se mettre à l'abri et de reprendre souffle après des parcours souvent marqués par l'errance, les ruptures et les traumatismes. Cette spécificité est clairement identifiée et reconnue par les partenaires du territoire — notamment le SIAO, les acteurs sociaux locaux ainsi que le partenaire ACSE — qui sollicitent régulièrement l'établissement pour des situations nécessitant une mise en sécurité immédiate.

Accueillir l'urgence et la complexité des situations

Les priorités d'admission concernent les situations d'urgence sociale, les personnes à la rue, les ruptures familiales et les parcours nécessitant un temps de reconstruction

psychique et sociale. Le CHRS est régulièrement confronté à des situations d'une grande complexité, nécessitant un accueil sécurisant et

une coordination étroite des acteurs sanitaires et sociaux.

Un engagement fort auprès des femmes victimes de violences et de la traite humaine

La Roseraie affirme un engagement marqué dans la mise en sécurité des femmes victimes de violences, notamment à travers son partenariat avec ACSE et son implication active dans le réseau REVI, réseau spécialisé dans la lutte contre les violences faites aux femmes du plateau matheysin.

Accueillir et protéger les familles mises à la rue

L'établissement accueille également des familles en situation de grande précarité, confrontées à des difficultés d'insertion et d'organisation familiale. L'accompagnement vise à garantir un cadre sécurisant, favorable à la protection des enfants et au soutien des compétences parentales.





Le local d'urgence et d'évaluation Un outil adaptable et reconnu

Le local d'urgence constitue un outil central permettant l'accueil temporaire de personnes très vulnérables, tout en préservant l'équilibre du collectif. Il offre un temps d'évaluation et de répit reconnu et sollicité par les partenaires du territoire. En 2025, nous avons accueilli moins de personnes sur le local d'urgence mais plusieurs sont restées plus longtemps en vue d'une évaluation et d'une étude adaptée des solutions de suite de parcours.

Des fragilités structurelles qui viennent éprouver l'accompagnement

Malgré l'engagement des équipes, plusieurs contraintes structurelles persistent : l'éloignement géographique, la faiblesse de l'offre de transport, l'allongement des durées de séjour faute de solutions de sortie, ainsi que les obstacles administratifs liés aux titres de séjour. L'accès aux soins psychiatriques demeure fragile, malgré l'ouverture

d'un poste de psychologue financé par l'ARS depuis décembre 2024, resté vacant à ce jour.

L'année en chiffres

Le CHRS de la Roseraie a accueilli 43 personnes en 2025 :

- 42% sont des hommes
- 32% sont des femmes
- 26% sont des enfants

Malgré les difficultés d'orientation, le CHRS a un taux d'occupation de 76 % sur l'année avec des périodes où l'ensemble des places ont été pourvues ce qui montre l'utilité sociale de la Roseraie notamment pour un public femme/homme isolé-e.

Favoriser le lien social et le bien-être

Des temps collectifs ont jalonné l'année : repas partagés au café associatif Le Beaumonde, balades hebdomadaires encadrées par le moniteur d'atelier espaces verts. Ces actions contribuent à rompre l'isolement et à renforcer le vivre-ensemble.

Les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Les AAVA constituent une spécificité forte de La Roseraie.

Les objectifs sont multiples :

- Reprendre un rythme, se confronter à un cadre et à des exigences proches de celles du monde professionnel.
- Acquérir ou réactiver des compétences techniques et relationnelles, en fonction des capacités de chacun.
- Favoriser l'intégration dans un collectif, apprendre à coopérer et à respecter les règles du travail en équipe.
- Susciter ou restaurer l'estime de soi, par la réalisation d'un travail concret, valorisant et utile.
- Permettre une évaluation des capacités, en vue d'une orientation adaptée vers l'emploi, la formation ou d'autres dispositifs d'insertion.

Les ateliers proposés à la Roseraie (cuisine, ménage, espaces verts, entretien du bâti, chantiers extérieurs...) sont rémunérés sous forme d'un pécule, qui participe également à la valorisation de cet engagement.

L'année 2025 aura été une année exigeante mais riche, marquée par une mobilisation collective forte, une reconnaissance extérieure de la qualité des pratiques et une dynamique d'amélioration continue. Malgré des contraintes importantes (géographiques, sanitaires, administratives), le CHRS La Roseraie confirme son rôle essentiel et singulier dans l'accompagnement des publics en grande vulnérabilité sur le territoire de la Matheysine. Pour 2026, il s'agira de mettre en œuvre le projet d'établissement, continuer à travailler en réseau et poursuivre la réflexion autour de l'évolution des modalités d'hébergement à la Roseraie notamment au regard du soin.

ÉTABLISSEMENT LA BLANCHISSERIE



Laurie ORTOVENT
Directrice
La Blanchisserie

En 2025, dans un territoire rural offrant peu d'opportunités économiques, la Blanchisserie d'insertion joue un rôle clé en proposant un cadre de travail stable à des personnes éloignées de l'emploi — notamment un public majoritairement féminin — pour qui les alternatives professionnelles de proximité restent rares.

Au fil de l'année, la Blanchisserie a démontré que son impact va bien au delà de la production. Elle constitue un lieu de remobilisation, de reconstruction et de regain de confiance, particulièrement précieux sur un plateau rural où les problématiques de mobilité, de santé, de gestion du quotidien ou encore d'isolement social peuvent freiner durablement les parcours. Grâce à un accompagnement individualisé et à un environnement de travail sécurisant, l'activité permet à chaque salarié de retrouver des repères, de reconstruire une dynamique professionnelle et de se projeter dans un avenir plus stable.

Le public accompagné en 2025

Difficultés rencontrées par les salariés en parcours

Au cours de l'année, plusieurs freins majeurs ont été identifiés parmi les salariés accompagnés, influençant leur accès et leur maintien dans l'emploi.

La Mobilité

Les transports en commun disponibles ne répondent pas aux besoins des salariés, en particulier pour ceux résidant dans des zones peu desservies. Une partie d'entre eux ne possède pas le permis de conduire, et l'usage de modes de déplacement alternatifs, tels que le vélo ou la trottinette, n'est pas adapté à leur lieu d'habitation. Ce manque d'autonomie dans les déplacements constitue un frein important à l'emploi durable.

Le Manque de confiance en soi

Certains salariés présentent une estime personnelle fragilisée, rendant nécessaire un accompagnement renforcé pour renforcer leur assurance et leur posture professionnelle. Cet appui individualisé contribue à leur permettre de se projeter plus sereinement dans un environnement de travail.

Conciliation vie professionnelle / vie personnelle.

L'entrée dans l'emploi, marquée par de nouveaux rythmes et responsabilités, bouscule

les habitudes et les routines quotidiennes. Pour plusieurs personnes, cette transition nécessite un soutien accru afin de faciliter l'organisation du quotidien et l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Problèmes de santé

Des problématiques de santé, parfois anciennes, peuvent réapparaître ou s'aggraver avec la stabilisation financière — lorsque celle-ci n'est plus une préoccupation immédiate — ou avec les nouvelles responsabilités associées à l'emploi. Pour certains salariés, le stress lié à la reprise d'activité est également un facteur aggravant nécessitant vigilance et accompagnement.

Gestion du logement et du budget.

La reprise d'un emploi s'accompagne souvent de nouveaux engagements et obligations : paiement du loyer, des charges, gestion du budget, organisation du foyer. Une partie des salariés a besoin d'un appui régulier pour comprendre, anticiper et assumer ces responsabilités de manière stable.

Données d'activité 2025

Au cours de l'année 2025, la Blanchisserie a permis l'emploi de 13 salariés en parcours, dont 12 femmes. Cette forte représentation féminine s'explique par le fait que la Blanchisserie constitue la seule activité accessible au public féminin sur le plateau matheysin, les autres chantiers proposés relevant des secteurs du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts, davantage masculinisés.

À noter que près de 40 % des salariés disposent d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et n'avaient pas travaillé depuis de nombreuses années. Pour beaucoup, la mobilité est limitée et ils étaient jusque-là sortis des radars de l'accompagnement social et professionnel. La Blanchisserie apparaît aujourd'hui comme une solution identifiée et mobilisée par les référents emploi du territoire.

Impact positif du dispositif

La nature du travail proposé, accessible à tous niveaux et exercé dans un cadre stable et sécurisant,

constitue un appui précieux pour des personnes en reconstruction. Cet environnement favorise :

- la reprise de repères professionnels,
- la remobilisation progressive,
- le regain de confiance en soi,
- l'émergence de nouveaux projets d'insertion ou de formation.

Après une longue période d'inactivité pour certains, la Blanchisserie représente ainsi une étape déterminante dans la redynamisation personnelle et professionnelle des salariés accompagnés.

De nouveaux aménagements

Après une première phase d'adaptation des locaux menée en 2024, l'année 2025 a été consacrée à l'optimisation des espaces de travail afin de garantir un fonctionnement pleinement adapté aux besoins des salariés et aux attentes des clients. Ces aménagements ont permis d'améliorer à la fois les conditions de travail, l'organisation des flux et la qualité du service rendu.

L'espace d'accueil a été entièrement réorganisé pour structurer de manière plus fluide le dépôt et la récupération du linge. Cette nouvelle disposition favorise un meilleur contact avec la clientèle, tout en sécurisant et en facilitant les opérations quotidiennes.

Parallèlement, l'espace de séchage a été modernisé grâce à l'installation de sèche linges de nouvelle génération, plus performants et moins énergivores. Ces équipements permettent d'augmenter la capacité de traitement du linge, de réduire

les temps de cycle et de diminuer l'empreinte énergétique de l'activité. Ces améliorations, pensées à la fois pour les salariés en parcours et pour les clients, renforcent la qualité du service, la lisibilité de l'offre et la professionnalisation de l'activité.

L'activité économique

L'année 2025 a constitué une période de structuration importante pour l'activité, marquée par une campagne de prospection ciblée et l'organisation d'une journée portes ouvertes particulièrement porteuse. Ces actions ont permis l'ouverture de six nouveaux comptes clients, dont une conciergerie de 40 appartements à l'Alpe d'Huez, qui nous confie désormais le lavage et le pliage de l'ensemble du linge de maison mis à disposition.

Le développement de cette nouvelle compétence en matière de nettoyage a également favorisé une collaboration interne renforcée : le service a pris en charge l'internalisation du lavage des tabliers, blouses et torchons de l'Arbre Fruité, consolidant ainsi les synergies entre les activités grenobloises et optimisant les flux opérationnels.

Malgré ces avancées et les efforts déployés en 2025, la montée en puissance reste freinée par un contexte concurrentiel très fort, dominé par des acteurs de grande envergure. Dans cet environnement exigeant, il demeure nécessaire d'identifier un levier de croissance durable permettant de stabiliser l'activité et de renforcer son

positionnement sur le marché.

L'année 2025 confirme l'importance de la Blanchisserie d'insertion comme acteur social incontournable sur le plateau matheysin. Malgré une activité économique encore fragile et un modèle à consolider, la structure démontre chaque jour sa capacité à répondre à des besoins sociaux bien réels : offrir un emploi, un cadre sécurisant et une dynamique de remobilisation à des personnes durablement éloignées du marché du travail. Pour assurer sa pérennité et amplifier son impact, le développement économique de la Blanchisserie apparaît désormais indispensable. Cela implique de diversifier les débouchés, d'accroître les volumes d'activité et d'explorer de nouvelles formes de partenariats, tant sur le plateau matheysin que sur l'agglomération grenobloise. Le renforcement de la coopération avec les acteurs locaux — entreprises, collectivités, structures médico sociales, établissements publics ou privés — constitue une piste essentielle pour sécuriser l'activité, élargir la clientèle et renforcer la visibilité de la structure.

La poursuite de ces démarches permettra de consolider l'équilibre économique du chantier, tout en préservant ce qui fait sa force : une mission sociale d'utilité profonde, au service des habitants du territoire. Plus que jamais, le développement de nouvelles collaborations apparaît comme la clé pour garantir la continuité et l'ambition de cette activité d'insertion, indispensable à la dynamique sociale et professionnelle du plateau.



ÉTABLISSEMENT RÉGAL'



Jean BAÑOS
Directeur
Régál'

2025 est pour Régál' une année de consolidation : après l'intégration de l'OGEC en 2023, la structure a renforcé son organisation et absorbé une forte croissance, tout en restant fidèle à ses valeurs — qualité, goût et insertion professionnelle — menées avec exigence et bienveillance.



Régál', une organisation au service du quotidien

Chaque jour, près de 2 000 repas sont élaborés dans notre cuisine centrale pour les écoles, collèges et établissements de la Fondation Georges Boissel.

Derrière ces chiffres, il y a :

- une planification rigoureuse,
- des achats maîtrisés,
- une exigence constante sur la qualité des matières premières,
- une coordination précise entre production, conditionnement et livraison.

En 2025, ce sont 381122 repas qui ont été produits.

90 % des produits sont frais et transformés sur place. Les 10 % restants relèvent de produits spécifiques ne pouvant être travaillés en cuisine centrale et intégrés dans le respect de nos standards de qualité.

Ce choix implique davantage de travail en amont, plus de technicité, plus d'anticipation. Mais il reflète notre volonté d'offrir une alimentation saine, équilibrée et savoureuse.

Régál', ce sont 28 professionnels engagés, répartis entre la cuisine centrale, le bio-nettoyage et l'équipe dédiée à l'ESMPI. Chacun contribue à une chaîne de valeur cohérente, où chaque poste compte.

L'année 2025 restera une année de stabilité pour Régál'.

Une année d'intensité, de transformation et de confirmations. Après l'intégration de l'OGEC en 2023, nous avons franchi une étape décisive : celle de la consolidation. Consolider notre organisation, ajuster nos méthodes, renforcer nos liens avec nos partenaires et absorber une activité en forte croissance, sans jamais renoncer à notre exigence.

Grandir, oui. Mais grandir avec cohérence.

Régál' s'est affirmé comme une structure solide, structurée, capable de répondre à des volumes importants tout en restant fidèle à ce qui fait son identité : le goût, la qualité et l'accès à l'emploi.

Régál' avance avec exigence, mais aussi avec bienveillance dans l'accompagnement des personnes en insertion.



Une culture de l'exigence et de la prévention

L'efficacité d'une cuisine centrale passe notamment par la sécurité alimentaire.

En 2025, nous avons maintenu un niveau d'hygiène reconnu par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Les protocoles sont appliqués avec rigueur, les autocontrôles suivis, les pratiques régulièrement ajustées. Fait marquant : aucun accident du travail n'a été recensé cette année pour notre établissement, la moyenne nationale étant de 1 à 2 accidents par an.



Cela reflète une attention collective portée à la prévention, à la formation et au respect des procédures.



Cette vigilance quotidienne constitue le socle invisible mais essentiel de notre activité.

Consolider la confiance, écouter, ajuster

L'un des enjeux majeurs de l'année a été la consolidation du partenariat avec l'institution Saint-Clair d'Assise.

Les échanges ont été nombreux :

- rencontres avec les équipes de restauration de l'OGEC,
- dialogues avec les directions d'établissement,
- commissions menus associant élèves et personnel de cantine.

Ces temps d'écoute ont permis d'ajuster nos prestations au goût des enfants, d'expliquer nos contraintes techniques et réglementaires, et de construire une relation fondée sur la transparence.

La confiance ne se décrète pas. Elle se construit.

Nous avons également participé à la journée « Bol de riz » en offrant les repas, permettant que l'intégralité des fonds collectés soit reversée à une association. Une action simple, mais pleinement alignée avec nos valeurs.

Cette écoute mutuelle renforce la confiance dans notre partenariat. Notre partenariat repose aussi sur la recherche de la satisfaction des convives.





L'insertion : une responsabilité assumée

Entreprise d'Insertion, Régál accueille six postes dédiés à l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi.

En 2025 :

- 10 personnes accompagnées,
- Nous avons eu 2 sorties positives sur des postes en CDD et CDI en restauration collective

Ces chiffres sont importants. Mais ce qui compte davantage, ce sont les trajectoires individuelles : une confiance retrouvée, des compétences acquises, une stabilité reconstruite.

Former aux exigences de la restauration collective demande

rigueur et cadre. Mais cela demande aussi patience, écoute et encouragement.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir deux



personnes à l'occasion du DuoDay, journée d'échange dans le cadre de la semaine Européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chantal, en cours de formation d'Employée administrative et d'accueil à l'ADAPT, a ainsi pu découvrir le métier de Charlotte, Employée Administrative Polyvalente le temps d'une journée

Alice, actuellement dans un dispositif permettant de définir et valider un projet professionnel, a passé la journée en légumerie avec Manon. Un moment de partage, de découverte et d'enrichissement mutuel.

L'encadrant technique, la Chargée d'Insertion et l'ensemble de l'équipe jouent un rôle déterminant, parfois bien au-delà du cadre strictement professionnel.

Transmettre un savoir-faire, redonner confiance, structurer un projet : voilà ce qui donne du sens à notre engagement.





Une année de défis et de montée en puissance

2025 a été exceptionnelle en matière de prestations annexes avec 4337 repas servis (petits déjeuners, cocktails, buffets, diner du gala) pour un chiffre d'affaires de 33 810 €.

Les partenariats et soutiens territoriaux

Nous avons accompagné l'OGEC et la Fondation sur de nombreux



événements (repas institutionnels, fêtes de fin d'année, temps forts internes).

Nous avons soutenu l'EHPAD de Crémieu pendant les travaux de sa cuisine en livrant 7300 repas et assuré 1300 repas pour l'AFIPH de Bourgoin-Jallieu durant l'absence de leur prestataire.

Un rassemblement des Scouts de



France a également mobilisé nos équipes pour 700 repas sur un week-end.

Ces interventions démontrent notre capacité d'adaptation et notre réactivité face à des contextes variés.

Derrière ces repas, il y a 28 professionnels engagés. Une équipe soudée, attentive les uns aux autres, où la coopération prime sur l'individualité.

Le Gala de la Fondation

Imaginer un dîner gastronomique à partir d'une page blanche fut un véritable défi : conception du menu,



organisation logistique, dressage, décoration, coordination des équipes.

Ce projet a révélé notre capacité à sortir du cadre quotidien et à exprimer tout notre savoir-faire.

Et demain, transformer nos engagements en actions durables

La transition écologique constitue désormais un axe structurant.

En lien avec le comité RSO, plusieurs chantiers sont engagés :

- participation au Plan Alimentaire Territorial avec la communauté de commune des Vals Du Dauphiné
- réduction des produits jetables à hauteur de 95 % de repas servis dans des contenant réutilisables
- généralisation de la vaisselle réutilisable,
- application renforcée de la loi EGALIM.

Nous poursuivons également nos efforts sur la gestion des déchets : redistribution des repas non servis, mise en place d'un dispositif de rachat des invendus au self.

Notre ambition est claire : concilier performance économique, impact social et responsabilité environnementale.

Régal' a franchi un nouveau cap en 2025.

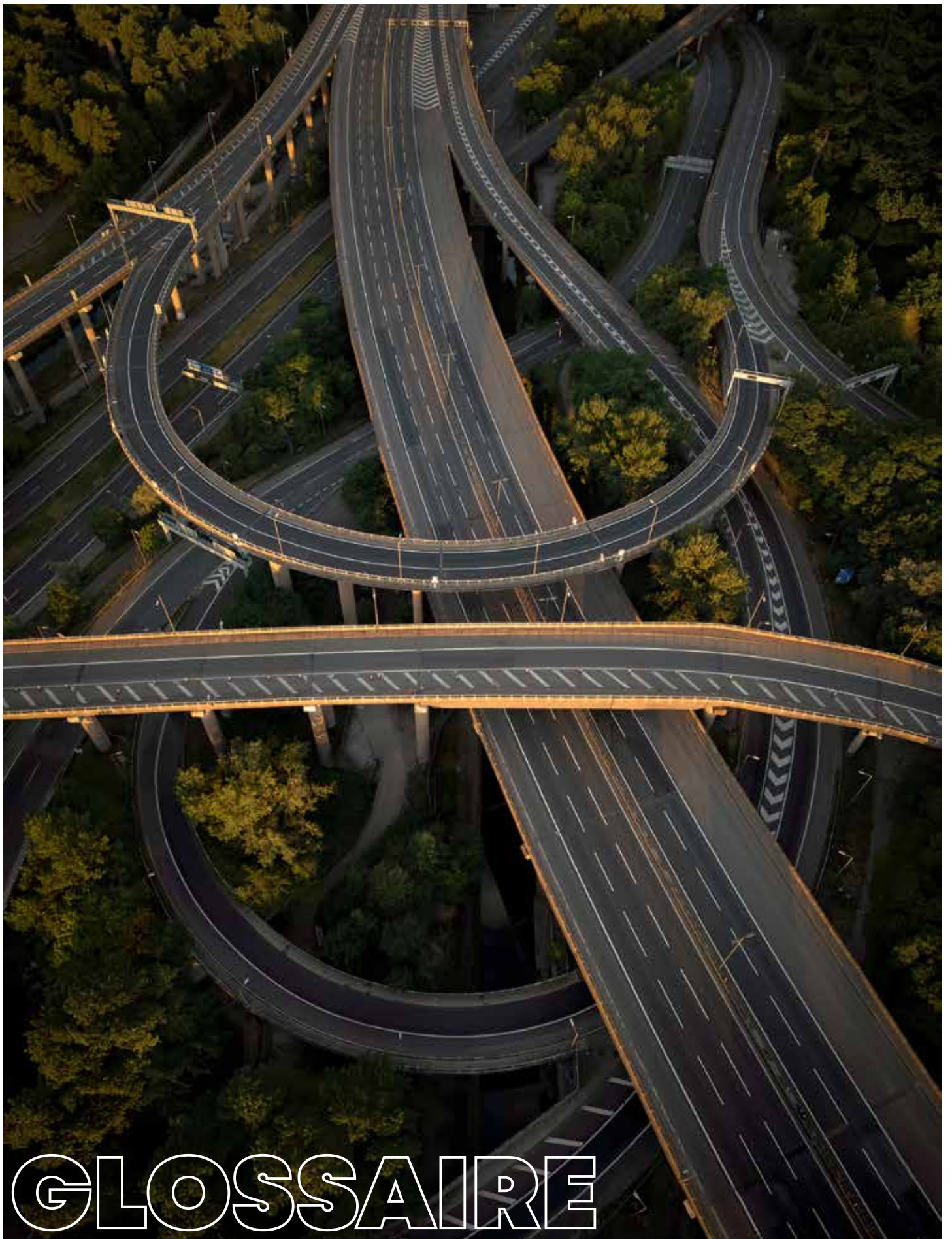
Un cap organisationnel, un cap relationnel, un cap stratégique. Nous avons grandi sans perdre notre identité.

Nous avons absorbé la complexité sans renoncer à l'humain.

Et nous poursuivons notre chemin avec une conviction intacte :

**Nourrir, c'est prendre soin.
Insérer, c'est construire l'avenir.**





GLOSSAIRE

CHAPITRE 04

Acronymes & **définitions**

122

ACRONYMES ET DÉFINITIONS

A

AAH

Allocation Adulte Handicapé

ADATE

Association Dauphinoise Accueil
Travailleurs Etrangers

ADLA

Ateliers De L'Autonomie

ALPA

Accompagnement Logement
Porte des Alpes

ALPHI

Accompagner le Handicap
Psychique en Isère

AFIPH

Association Familiale de l'Isère
pour Personnes Handicapées

ANRU

Agence Nationale pour
la Rénovation Urbaine

APA

Allocation Personnalisée
d'Autonomie

AAPAJH

Association pour Adultes
et Jeunes Handicapés

APRESS

Association de Prévention Sociale
et Service d'Aide aux Victimes

ARE

Allocation de Retour à l'Emploi

ARS

Agence Régionale de Santé

ASD

Aide-Soignant Diplômé

ASL

Accompagnement Social
Logement

ASPA

Allocation de Solidarité
aux Personnes Agées

ASS

Allocation de Solidarité Spécifique

C

CATTP

Centre d'Activité Thérapeutique
à Temps Partiel

CCAS

Centre Communal d'Action
Sociale

CCRC

Communauté de Communes
de la Région de Condrieu

CDAPH

Commission des Droits et de
l'Autonomie des Personnes
Handicapées

CDDI

Contrat à Durée Déterminée
d'Insertion

CDI

Contrat à Durée Indéterminée

CDU

Commission Des Usagers

CEC

Convention des Entreprises
pour le Climat

CEPPRAAL

Coordination pour l'Évaluation
des Pratiques Professionnelles
en Auvergne Rhône-Alpes

CGLPL

Contrôle Général des Lieux
de Privation de Liberté

CHAI

Centre Hospitalier Alpes Isère

CHRS

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale

CHV

Centre Hospitalier Lucien Hussel

CHU

Centre Hospitalier Universitaire

CISPD

Conseil Intercommunal
de Sécurité
et de Prévention de
la Délinquance

CIV

Cellule d'Identito-Vigilance

CLAN

Comité de Liaison en
Alimentation et Nutrition

CLSM

Conseil Local de Santé Mentale

CLUD

Comité de Lutte contre la Douleur

CME

Commission Médicale
d'Établissement

CMPA

Centre Médico-Psychologique
pour Adultes

CMPE

Centre Médico-Psychologique
pour Enfants

CNAV

Caisse Nationale d'Assurance
Vieillesse

COHNI

Coordination de l'Hébergement
Nord Isère

COMEDIMS

Commission du Médicament et
des Dispositifs Médicaux Stériles

CPT

Communauté Psychiatrique
de Territoire

CREX

Comité de Retour d'Expérience
associés aux soins

CSIRMT

Commission des Soins Infirmiers
de Rééducation et Médicaux
Techniques

CSOS

Commission Spécialisée
pour l'Organisation des Soins

CVS

Conseil de la Vie Sociale

D**DAHO**

Droit à l'Hébergement Opposable

DDETS

Direction Départementale
de l'Emploi du Travail et des
Solidarités

DGOS

Direction Générale de l'Offre de
Soins

DIM

Département d'Information
Médicale

DRAC

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

DREES

Direction de la Recherche des
Etudes, de l'Evaluation et des
Statistiques

DRJSCS

Direction Régionale de la
Jeunesse des Sports et de la
Cohésion Sociale

DUH

Demande Unique d'Hébergement

E**EHPAD**

Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées
Dépendantes

EMOGEX

Équipe Mobile Gériatrique
Extrahospitalière

ENIM

Établissement National des
Invalides de la Marine

EOHLIN

Équipe Opérationnelle
d'Hygiène Hospitalière

EPCI

Établissement Public
de Coopération Intercommunale

EPP

Évaluation des Pratiques
Professionnelles

EPRD

État Prévisionnel des Recettes
et des Dépenses

ESAP

Éducation Soins Activité Physique

ESAT

Établissement
et Service d'Aide
par le Travail

ESM Portes de l'Isère

Établissement de
Santé Mentale Portes de l'Isère

ESPI

Espace de Soins
Psychiatriques Intensifs

F**FAM**

Foyer d'Accueil Médicalisé

FSL

Fonds de Solidarité Logement

FSV

Fonds de Solidarité Vieillesse

FVV

Femme Victime de Violence

G**G2RS**

Groupe Régional de Recherche
en Psychiatrie

GEM

Groupe d'Entraide
Mutuelle

H**HAD**

Hospitalisation à Domicile

HAS

Haute Autorité de Santé

HDJ

Hôpital De Jour

I**IDE**

Infirmier Diplômé d'État

IFPS

Institut de Formation aux
Professions de Santé

IFSI

Institut Français de Soins Infirmiers

IQSS

Indicateurs Qualité et Sécurité
des Soins

IUT

Institut Universitaire
Technologique

J**JLD**

Juge des Libertés et de la
Détenation

L**LDA**

Logement d'Abord

M**MAIS**

Mouvement pour
l'Accompagnement et l'Insertion
Sociale

MAS

Maison d'Accueil Spécialisée

MCO

Médecine – Chirurgie –
Obstétrique

MDU

Maison Des Usagers

MEAH

Mission Nationale d'Expertise
et d'Audit Hospitalier

MSA

Mutualité Sociale Agricole

O

OFII

Office Français de l'Immigration
et de l'Intégration

OPAC

Office Public d'Aménagement
et de Construction

P

PAQSS

Programme d'Amélioration de la
Qualité et de la Sécurité des Soins

PASS

Permanence d'Accès aux Soins

PC

Personal Computer

PJJ

Protection Judiciaire
de la Jeunesse

PMSI

Programme de Médicalisation
des Systèmes d'Information

POHI

Pôle d'Orientation sur
l'Hébergement d'Insertion

PSBJ

Plateforme de Santé
de Bourgoin-Jallieu

PTA

Plateforme Territoriale d'Appui

PTSM

Projet Territorial de Santé
Mentale

R

RCP

Réunion de Concertation
Pluriprofessionnelle

RIM-P

Recueil d'Information Médicale
en Psychiatrie

RIVHAJ

Relais d'Initiative dans la Ville
pour l'Habitat des Jeunes

RMM

Revue de Morbi Mortalité

RSA

Revenu de Solidarité Active

RSE

Responsabilité Sociale
des Entreprises

RSI

Régime Sociale des Indépendants

RSO

Responsabilité Sociale
des Organisations

RUP

Reconnue d'Utilité Publique

S

SAMSAH

Service d'Accompagnement
Médicosocial pour Adulte
Handicapé

SAVS

Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale

SDRE

Soins à la Demande du
Représentant de l'État

SDT

Soins à la Demande d'un Tiers

SIAE

Service d'Insertion pour l'Activité
Économique

SIAO

Service Intégré d'Accueil
et d'Orientation

SILEF

Service Isérois de Lutte contre
l'Exclusion des Familles

SI SIAO

Système d'Information du Service
Intégré d'Accueil et d'Orientation

SISM

Semaine d'Information
de Santé Mentale

SMPR

Service Médico-Psychologique
Régional

SMR

Soins Médicaux et de
Réadaptation

SNCF

Société Nationale des Chemins
de Fer

SPIP

Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation

T

TGI

Tribunal de Grande Instance

U

UCSD

Un Chez Soi D'abord

UNAFAM

Union Nationale des Familles
et Amis de personnes Malades
et/ou handicapées psychiques

USLD

Unité de Soins Longue Durée

V

VJM

Veille Jeune Majeur

VPN

Virtual Private Network

VSME

Voluntary Sustainability reporting
standard for non-listed Small and
Medium Enterprise

CRÉATION & RÉALISATION

• Service Communication
Fondation Georges BOISSEL

PHOTOS

• Fondation Georges BOISSEL
• Images libres de droit

PHOTOGRAPHE

• Xavier CHABERT
• Alain GUILLEMAUD
• Gil LEBOIS
• Oxybis
• Denis PACCARD
• Michaël RELAVE

IMPRESSION

.fr Consulting

Couverture

Cocoon SILK FSC
Recycled Credit 300 g/m²

Intérieur

Cocoon Offset FSC
Recycled Credit 100 g/m²

Édition : Août 2026





FONDATION
GEORGES BOISSEL
HUMANISME ET INCLUSION

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Georges BOISSEL

100 Avenue du Médipôle, CS 43016

38307 BOURGOIN-JALLIEU

Contact

04 74 83 53 00

Consultez notre actualité sur www.fondation-boissel.fr